RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC

ET AUTRES QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE.

MARS, 1855. N° 11.

AVEC APPROBATION DES SUPÉRIEURS.

QUÉBEC :

TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN CÔTÉ ET Cie.

—

1855.

RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC

ET AUTRES QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE.

MARS, 1855. N° 11.

AVEC APPROBATION DES SUPÉRIEURS.

QUÉBEC :

TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN CÔTÉ ET Cie.

1855.

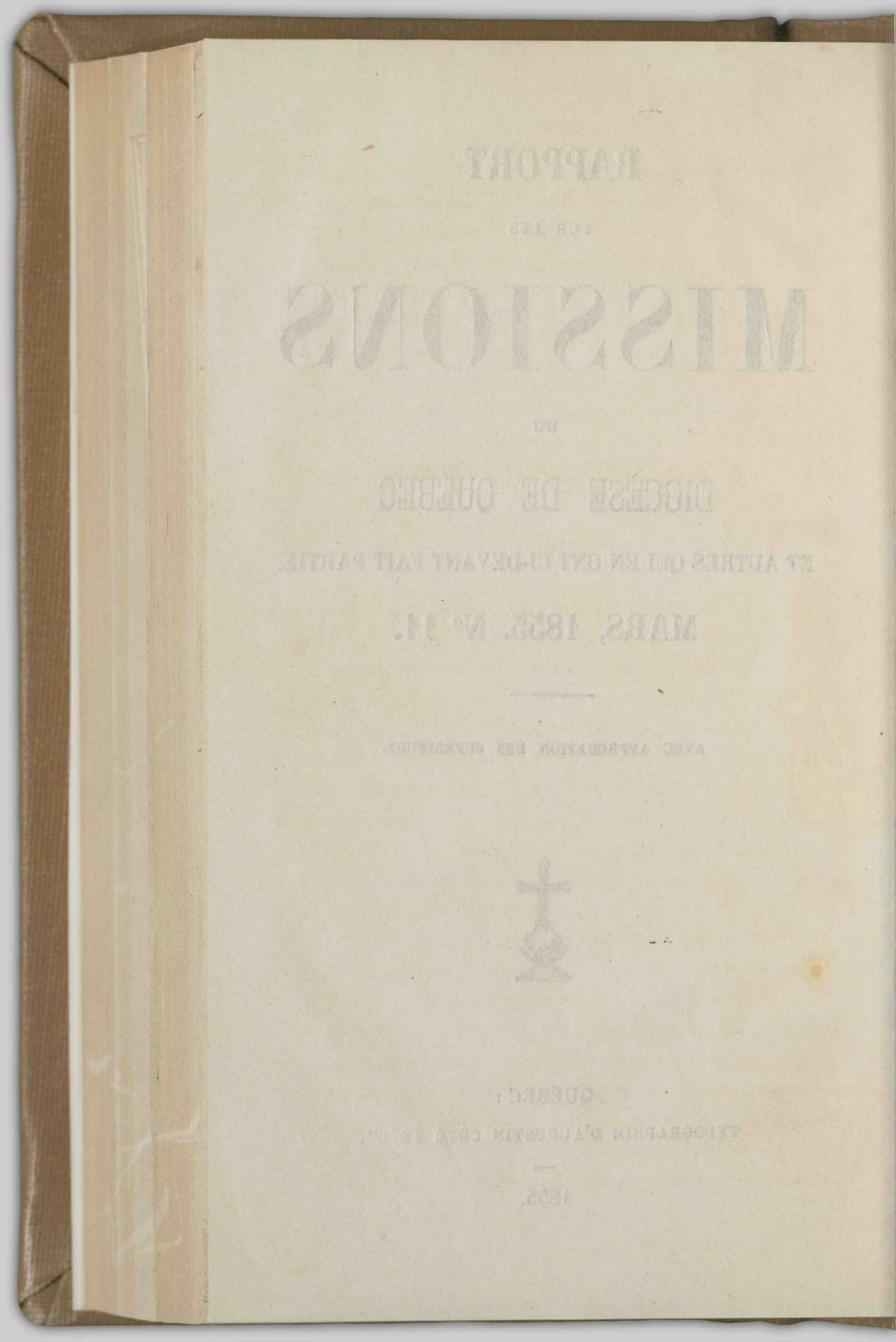

AVANT-PROPOS.

Pendant les deux années qui se sont écoulées depuis la publication du dernier rapport sur les missions du diocèse de Québec, l'œuvre de la propagation de la foi s'est soutenue et s'est même étendue parmi nous. Le compte-rendu des recettes de l'année 1853, donné par les annales de Lyon, montre que le diocèse de Québec vient le dixième, sur la liste des diocèses du monde entier qui ont fourni le plus d'aumônes à l'association. Pendant l'année 1854, le chiffre des aumônes est presque aussi élevé que celui de l'année précédente, quoique la somme fournie par le diocèse des Trois-Rivières n'y soit pas comprise.

Des secours ont été continués aux missions sauvages d'Abbittibbi, du Saint-Maurice et de la Rivière-Rouge. Des aumônes ont été données pour l'établissement de la mission des Nascapis, pour l'érection de plusieurs chapelles destinées à l'usage des sauvages Montagnais, et pour aider à l'impression d'un catéchisme algonquin, publié par le R. P. Garin, dans l'intérêt des nouveaux chrétiens de la Baie d'Hudson.

On verra que les missions de l'intérieur ont profité des dons offerts par la charité des associés. Dans les établissements nouveaux, au lac Saint-Jean, sur le Saguenay, dans les townships de l'est, les secours de l'association ont été accordés pour aider à la bâtisse de chapelles et de presbytères, ainsi que pour l'achat de terrains qui doivent recevoir ces édifices. Au moyen des sommes ainsi distribuées, l'on a formé des centres autour desquels se réunit la population catholique ; et dans quelques années ces faibles colonies seront devenues des paroisses florissantes. C'est ainsi que plusieurs des missions, ouvertes il y a à peine une dizaine d'années, forment aujourd'hui des établissements riches et peuplés, ne le cédant en rien aux vieilles paroisses. Somerset, Stanfold, Arthabaska, Halifax, Lambton, Tring, qui renferment des plus belles terres de cette partie du pays, sont habités presqu'exclusivement par des catholiques. Plusieurs de ces townships ont cessé de recevoir des secours pour l'entretien des missionnaires, et les autres seront bientôt en état de s'en passer. La société déchargée du soin de soutenir ces missions, pourra plus facilement secourir les nouvelles colonies du lac Saint-Jean, du Nord, du lac Mégantic, des townships Mailloux, Armagh, Buckland et autres, vers le Sud ; du comté de Rimouski et du district de Gaspé, vers le bas du fleuve et à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Comme ces parties du pays suffiront, pendant bien des années, à recevoir la population surabondante du diocèse de Québec, elles fourniront ainsi à la société de la propagation de la foi les moyens d'exercer sa charité et son zèle pour le bien de nos compatriotes, pour la gloire et le soutien de notre sainte religion et pour l'avantage de la patrie.

L'Association vient de faire une perte bien douloureuse et bien vivement sentie, dans la personne de son digne président, l'honorable juge Panet. Magistrat ferme et intègre, ami dévoué de son pays, mais avant tout et par-dessus tout, catholique sincère dans la pratique aussi bien qu'en paroles, il a parcouru sa carrière en faisant le bien, *transiit benefaciendo ;* et suivant les paroles de l'écriture, que lui a appliquées Mgr. l'archevêque de Québec en prononçant son éloge, il a pu se rendre digne d'être aimé de Dieu et des hommes, *dilectus Deo et hominibus.* Nous invitons les associés à vouloir bien ne pas oublier dans leurs prières, celui qui a marché à leur tête depuis l'établissement de la société en Canada.

Le conseil central de Lyon annonce par une circulaire, qu'il vient de faire une perte douloureuse dans la personne de M. le baron de Jessé, son honorable président. « Les qualités éminentes qui distinguaient cet homme de bien par excellence,» ajoute M. le vice-président, « l'élévation de son esprit, l'affection qu'il portait à l'œuvre de la propagation de la foi, rendent sa mort d'autant plus regrettable que sa coopération à cette œuvre sainte était plus précieuse. Quoique la vie toute chrétienne de M. de Jessé nous permette d'espérer qu'il reçoit maintenant dans le ciel la récompense de ses longs travaux, nous ne laissons pas que de recommander le repos de son âme à vos suffrages, afin qu'aucune de ces taches, que la perfection infinie de Dieu découvre dans ses élus mêmes, ne retienne cette âme dans la privation momentanée du bonheur auquel elle aspire.»

M. A. Terret, qui exerçait depuis dix-huit ans la charge de vice-président, a été appelé à la présidence.

ETAT *des sommes reçues de chaque paroisse du diocèse de Québec pour l'œuvre de la propagation de la foi, du 1er décembre* 1852 *au* 1*er décembre* 1853.

DISTRICT DE QUÉBEC.

	£.	s.	D.
Notre-Dame de Québec, (1)	251	12	6½
Saint-Roch de Québec,	137	10	4
Notre-Dame des Anges,	9	15	11
Saint-Pierre, Ile d'Orléans,	24	13	10
Saint-Laurent, do. do.	67	17	2½
Saint-Jean, do. do.	29	11	3
Saint-François, do. do.	7	17	9
Sainte-Famille, do. do.	10	10	0
Grondines,	23	16	3
Saint-Casimir,	5	0	0
Deschambault,	27	12	6
Cap Santé,	23	7	6
Saint-Basile,	6	10	9
Ecureuils,	9	9	6½
Pointe-aux-Trembles,	15	0	0
Saint-Augustin,	42	15	9
Saint-Raymond,	2	13	10½
Sainte-Foye,	18	11	2
Saint-Colomb,	12	7	11
Ancienne Lorette,	37	1	2½
Saint-Ambroise,	15	6	6
Sainte-Catherine,			
Valcartier,			
Laval,			
Charlesbourg,	15	0	0
	794	1	9½

(1) Dans la somme fournie par Notre-Dame de Québec, sont compris £6 1 4, don des dames Ursulines ; £6 0 0, don des dames de l'Hôtel-Dieu ; £12 0 0, don d'un particulier de l'Ancienne Lorette ; £30 0 0, don d'un particulier de Saint-Laurent, Ile-d'Orléans ; et £10 0 0, legs du sieur Pierre Audet, de la paroisse de Québec.

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	794	1	9½
Beauport,	42	15	6
Ange-Gardien,	17	2	11
Château-Richer,	17	6	11
Sainte-Anne du Petit-Cap,	13	5	4½
Saint-Ferréol,	1	16	3
Saint-Joachim,	19	5	10
Petite Rivière,			
Baie Saint Paul,	10	17	8
Saint-Urbain,	2	14	6
Ile-aux-Coudres,	13	8	7
Eboulements,	15	10	0
Saint-Irenée,	6	5	0
Malbaie,	14	10	6
Sainte-Agnès,	1	0	0
Chicoutimi,			
Escoumins,	0	15	0
Saint-Alexis,	19	15	0
Saint-Alphonse,	12	10	0
Pointe-des-Monts,	0	15	0
Somerset,	0	17	2
Saint-Jean Deschaillons,	11	0	0
Lotbinière,	25	0	0
Sainte-Croix,	13	16	2
Saint-Antoine,	13	19	1½
Saint-Nicolas,	15	2	6
Saint-Jean Chrysostome,			
Saint-Sylvestre,	15	0	0
Halifax,	1	0	3
Notre-Dame de Lévi,	54	11	0
Saint-Joseph de la Pointe-Lévi,	68	9	4½
Saint-Henri,	40	11	3½
Saint-Anselme,	10	12	7½
Saint-Isidore,	10	12	4
Sainte-Claire,	18	13	1½
Frampton,	4	0	0
Sainte-Marguerite,	2	0	6
Sainte-Hénédine,	3	5	8
Saint-Bernard,	10	15	8
Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce,	19	0	8
Saint-Elzéar, do. do.	6	18	9
	£1349	2	0½

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	1349	2	0½
Saint-Joseph, do. do.	15	11	6½
Saint-Frédéric, do. do.	2	8	4
Saint-François, do. do.			
Saint-George,	0	11	10
Tring,	1	1	10½
Lambton,	3	10	0
Saint-Lazare,	3	0	0
Saint-Gervais,	17	11	0
Saint-Charles,	25	0	11
Beaumont,	28	15	1
Saint-Michel,	60	0	0
Saint-Valier,	21	0	0
Berthier,			
Saint-François, Rivière du Sud,	11	8	0
Saint-Pierre, do. do.	17	2	6
Saint-Thomas,	32	10	8
Ile-aux-Grues,	21	7	3
Cap Saint-Ignace,	10	0	0
Islet,	43	10	0
Saint-Jean Port-Joli,	16	14	8
Saint-Roch des Aulnets,			
Sainte-Anne de la Pocatière,	22	9	0
Rivière Ouelle,			
Saint-Pacome,			
Saint-Denis,	29	6	1½
Kamouraska,	125	16	10½
Saint-Pascal,	17	8	4½
Saint-André,	12	11	3
Sainte-Hélène,	2	12	4½
Saint-Alexandre,	2	0	0
Saint-Patrice, Rivière-du-Loup,	4	6	8
Kakouna,	6	15	0
Saint-Arsène,	10	15	0
Saint-Modeste,			
Saint-Eloi,			
Isle-Verte,	18	15	0
Trois-Pistoles,	16	1	6
Saint-Simon,	3	15	0
Sainte-Cécile du Bic,	0	15	0
	1953	12	10½

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	1953	12	10½
Rimouski,			
Sainte-Luce,	2	12	6
Sainte-Flavie,	5	10	0
Matane,			
Douglastown,			
Percé,			
Bonaventure,	1	16	9
Carleton,			
Nicolet, (1)	58	1	3
Intérêts reçus de la banque d'épargnes au 1er mars 1853,	7	5	10
Trois billets douteux,	0	15	0
Produits des testaments,	13	8	8
Total de la recette,	£2043	2	10½
Balance restée en caisse le 1er décembre 1852,	2377	12	11½
	£4420	15	10
Sommes allouées à différentes missions et autres dépenses,	1774	15	6
Balance en caisse le 1er décembre 1853,	£2646	0	4

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE FINISSANT LE 1ER OCTOBRE 1853.

	£	s.	d.
Missions de Ste.-Agathe et de St. Gilles,	25	0	0
Do. de Chicoutimi,	20	0	0
Do. de Frampton,	20	0	0
Do. de Halifax,	30	0	0
Do. de Kennebec,	10	0	0
Do. de Lambton,	25	0	0
Do. de Laval et du lac Beauport,	50	0	0
	180	0	0

(1) Dans la somme fournie par Nicolet, la somme de £37 10 a été donnée par trois particuliers.

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	180	0	0
Do. de Leeds et Broughton,	30	0	0
Do. de Mitis,	15	0	0
Do. de Paspébiac,	15	0	0
Do. Saguenay,	75	0	0
Do. du Saint-Maurice,	175	0	0
Do. de Tring,	25	0	0
Do. de Valcartier,	20	0	0
Do. des Escoumins,	25	0	0
Do. de Melbourne et Ely,	10	0	0
Presbytère de Saint-Christophe,	20	0	0
Chapelle de l'Anse Saint-Jean,	5	0	0
Chapelle des Bergeronnes,	15	0	0
Presbytère et église de la Grande Rivière,	25	0	0
Chapelles des Escoumins,	25	0	0
Do. du Cap des Espoirs,	20	0	0
Do. de Masquaro,	30	0	0
Chapelle de Saint-Alban,	25	0	0
Do. de Sainte-Anne des Monts,	35	0	0
Do. de Saint-Lambert,	15	0	0
Do. de Saint-Malachie,	13	2	7
Do. de Saint-Pacome,	25	0	0
Do. de Settrington,	25	0	0
Chapelle et terre près du lac Saint-Jean,	50	0	0
Chapelle de la Rivière-aux-Renards,	10	0	0
Do. de Laval,	25	0	0
Do. de Sainte-Sophie,	10	0	0
Presbytère de Saint-Modeste,	25	0	0
Hôpital de la Marine,	10	0	0
Grosse-Ile,	80	0	0
Ornements et vases sacrés pour les missions,	150	0	0
Livres de piété et de controverse,	25	0	0
Annales de Lyon,	234	7	6
Missions d'Abbittibbi et des chantiers de l'Ottawa,	150	0	0
Evêché du Nord-Ouest,	120	0	0
Frais de douanes, de transport, de distribution d'Annales,	37	5	5
	£1774	15	6

ETAT *des sommes reçues par la société de la propagation de la foi, pendant l'année finie le* 1*er décembre* 1854.

	£	s.	d.
Notre-Dame de Québec, (1)	227	14	10½
Saint-Roch de Québec,	150	0	0
Saint-Sauveur,	45	5	2
Notre-Dame des Anges,	6	6	0
Saint-Pierre, Ile-d'Orléans,	25	3	2
Saint-Laurent, do. do.	38	16	4½
Saint-Jean, do. do.	58	0	0
Saint-François, do. do.	8	10	5½
Sainte-Famille, do. do.	11	4	5
Grondines,	30	19	6
Saint-Casimir,	8	15	0
Deschambault,	23	13	0
Cap-Santé,			
Saint-Basile,			
Ecureuils,	7	4	0½
Pointe-aux-Trembles,	15	10	0
Sainte-Catherine,			
Saint-Augustin,	44	0	5
Saint-Raimond,			
Sainte Foye,	22	12	10
Saint-Colomb,			
Ancienne Lorette,	32	2	1
Saint-Ambroise,	38	3	6
Valcartier,			
Laval,			
Charlesbourg,	19	17	2
Beauport,	38	14	11
Ange-Gardien,	35	0	6
Château-Richer,	20	1	11
Sainte-Anne du Petit Cap,	14	0	0
Saint-Ferréol,	2	10	7½
Saint-Joachim,			
Petite Rivière,	5	5	9
Baie Saint-Paul, (2)	25	0	0
Saint-Urbain,	2	6	8½
	956	18	5

(1) Dans la somme fournie par Notre-Dame de Québec, sont compris £6 1 3, don des dames Ursulines ; et £6 0 0, don des dames de l'Hôtel-Dieu.

(2) Dans la somme fournie par la Baie Saint-Paul, sont compris £15 0 0, don d'un particulier.

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	956	18	5
Ile-aux-Coudres,	13	10	6
Eboulements,	15	0	0
Saint-Irenée,	3	10	0
Malbaie,	9	7	4½
Sainte-Agnès,	1	6	0
Chicoutimi,			
Escoumins,	9	0	3
Grande Baie, Saguenay,	12	13	1½
Somerset,	5	0	0
Halifax,	1	0	0
Saint-Jean Deschaillons,	11	10	0
Lotbinière,	34	0	0
Sainte-Croix,	32	13	8
Saint-Antoine,	15	14	1
Saint-Nicolas,	24	7	9½
Saint-Sylvestre,	16	0	0
Saint-Jean Chrysostome,	11	0	0
Notre-Dame de Lévi,	89	8	6
Saint-Joseph de la Pointe Lévi,	60	0	0
Saint-Henri,	40	16	1½
Saint-Anselme,	14	10	11½
Saint-Lambert,			
Saint-Isidore,	10	5	0
Sainte-Hénédine,	5	3	5
Sainte-Marguerite,			
Sainte-Claire,	18	10	8½
Frampton,			
Saint-Bernard,	9	18	1½
Sainte-Marie, Nouvelle Beauce,	23	2	10½
Saint-Elzéar, do. do.	7	10	0
Saint-Joseph, do. do.	13	0	0
Saint-Frédéric, do. do.	6	1	6
Saint-François, do. do.			
Saint-George, do. do.	2	0	0
Saint-Lazare,	3	15	0
Saint-Gervais,	22	8	9
Saint-Charles,	32	10	3½
Beaumont,	26	13	3
Saint-Michel,	64	15	0
Saint-Raphael,			
	1623	0	8½

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	1623	0	8½
Saint-Valier,	22	0	0
Berthier,	5	10	10
Saint-François, Rivière du Sud,	7	12	6
Saint-Pierre, do. do.	17	13	9
Saint-Thomas,	34	14	0
Ile-aux-Grues,	21	0	0
Cap Saint-Ignace,	10	0	0
Islet,	41	10	0
Saint-Jean Port-Joli,	22	5	0
Saint-Roch des Aulnets,	63	0	0
Collége Sainte-Anne,	5	15	1½
Sainte-Anne de la Pocatière,	24	1	11
Saint-Denis,			
Rivière Ouelle,			
Saint-Pacome,			
Kamouraska,	37	10	0
Saint-Pascal,			
Saint-André,	17	8	5
Saint-Alexandre,	6	0	0
Sainte-Hélène,			
Rivière-du-Loup,			
Kakouna,	7	0	0
Saint-Arsène,	14	8	8½
Saint-Modeste,			
Saint-Eloi,			
Ile-Verte,	23	10	0
Trois-Pistoles,	14	7	5
Saint-Simon,	10	0	0
Sainte-Cécile,	5	9	4
Rimouski,	12	10	0
Sainte-Luce,			
Sainte-Flavie,	2	0	0
Matane,	3	15	6
Douglastown,			
Percé,			
Bonaventure,	0	15	0
Carleton,			
	2052	18	2½

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	2052	18	2½
Intérêts à la banque d'épargnes,	20	0	0
Do. à la banque de Québec,	0	13	4
Vente de testaments,	0	3	6
	£2073	15	0½
Balance restée en caisse le 1er décembre 1854,	2646	0	4
De cette somme,	4719	15	4½
Déduisant la dépense pour l'année finie, 1er octobre 1854,	1942	4	11
Reste,	£2777	10	5½

DÉPENSES PENDANT L'ANNÉE FINISSANT LE 1ER OCTOBRE 1854.

	£	s.	d.
Annales de Lyon,	234	7	6
Missions d'Abbittibbi et des chantiers de l'Ottawa,	150	0	0
Diocèse du Nord-Ouest,	120	0	0
Sainte-Agathe et Saint-Gilles,	25	0	0
Chicoutimi,	25	0	0
Frampton,	20	0	0
Kennebec,	10	0	0
Lambton,	25	0	0
Laval,	50	0	0
Leeds et Broughton,	30	0	0
Métis,	15	0	0
Paspébiac,	27	0	0
Saint-Alphonse et Saint-Alexis,	25	0	0
Sainte-Sophie pour '52—'53,	7	10	0
Tring,	25	0	0
Valcartier,	20	0	0
Saint-Modeste,	50	0	0
	858	17	6

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	858	17	6
Missions des Nascapis, pour couvrir les pertes encourues par la perte du canot du Père Arnaud en 1852,	30	0	0
Mission des Nascapis en '53—'54,	60	0	0
Mission dans le district de Gaspé,	50	0	0
Do. des Escoumins, des chantiers du Nord et d'une partie du Labrador,	50	0	0
Do. de la partie inférieure du Labrador,	25	0	0
Pour aide à la desserte des Escoumins en '50—'51,	6	5	0
Mission du Saint-Maurice,	175	0	0
Grosse-Ile,	80	0	0
Hôpital de Marine,	10	0	0
Pour objets nécessaires à l'administration des sacrements dans l'Hôpital de Marine,	2	0	0
Vases sacrés et ornements pour des missions,	100	0	0
Vases sacrés et ornements pour le missionnaire chargé de desservir les postes sur le chemin de fer,	11	11	0
Presbytère des Escoumins,	70	0	0
Chapelle des Escoumins,	25	0	0
Chapelle de Saint-Ephrem,	25	0	0
Do. de Cranbourne,	15	0	0
Do. de Saint-Fidèle,	10	0	0
Do. de Sainte-Sophie,	30	0	0
Presbytère de Saint-Lambert,	12	10	0
Chapelle de Laval,	12	10	0
Chapelle et presbytère près du lac Saint-Jean,	15	0	0
Frais de publication du rapport sur les missions,	120	0	0
Mission de Ristigouche,	30	0	0
Chapelle de Tring,	25	0	0
Frais de douanes, de transport et de distribution des annales de Lyon, etc.	93	11	5
	£1942	4	11

	£	s.	d.
Do. la Chapelle de Saint-Etienne,	15	0	0
Do. do. de Shawanigan,	15	0	0
Do. do. des Forges,	10	0	0
Do. l'Ecole des Grès,	15	0	0
Do. Chapelle de Saint-Juste,	10	0	0
A M. P. Roy,	12	0	0
Rapports,			
Annales,	60	18	3½

La recette du 1er décembre 1853 au 1er décembre 1854, est comme suit :

	£	s.	d.
Legs en faveur de l'œuvre,	25	0	0
Maskinongé,	15	0	0
Rivière-du-Loup (1853),	34	0	0
Do. do. (1854),	16	5	0
Sainte-Ursule,	4	10	0
Saint-Léon,	22	14	5
Saint-Paulin,	8	15	0
Yamachiche,	37	6	5
Pointe-du-Lac,	10	10	0
Trois-Rivières,	56	5	8½
Le Cap de la Magdeleine,	6	6	9
Saint-Maurice,	16	10	0
Champlain,	28	2	2
Sainte-Geneviève (1853),	13	2	0
Saint-Stanislas,	25	0	0
Saint-Prosper,	7	0	0
Sainte-Anne de la Pérade,	47	0	0
Saint-Pierre (1853),	10	0	0
Do. (1854),	21	0	0
Stanfold,	10	0	0
Bécancourt,	21	12	7
Saint-Grégoire (1853),	30	0	0
Nicolet,	33	0	0
Sainte-Monique (1853),	9	5	0
Do. (1854),	7	0	0
Baie du Febvre,	36	3	4
Saint-Zéphirin,	1	10	0
	552	18	4½

	£	s.	d.
Montant de l'autre part,	552	18	4½
Drummondville,	3	5	0
Saint-Michel d'Yamaska,	4	15	0
Don d'un particulier,	24	10	7½
	585	9	0

Reçu depuis l'arrêté des comptes de :

	£	s.	d.
Saint-Grégoire,	30	0	0
Saint-Barnabé,	20	1	6
Gentilly,	10	17	10½

Il sera rendu compte de l'emploi de cette somme à la fin de l'année, le 1er décembre 1855 ; ainsi que de la balance des années 1853 et 1854, qui n'a pu être réglée faute de données suffisantes relativement aux frais faits pour les annales et les rapports.

SAINTE-ENFANCE ÉTABLIE A QUÉBEC EN 1853.

	£	s.	d.
Envoyé de Québec à Paris en février 1853,	88	7	3
Dons reçus dans le cours de 1853,	25	0	0
De M. Villers de Sainte-Foye,	25	0	0
Des demoiselles élèves des Ursulines,	20	0	0
1854 Recette,			
Ville de Québec,	155	0	0
Saint-Michel,	27	0	0
Kamouraska,	31	0	0
Sainte-Foye,	4	10	0
Saint-Roch des Aulnets,	9	0	0
Deschambault,	2	0	0
Cap-Rouge,	4	0	0
Saint-Henri,	1	2	6
Cacouna,	1	10	0
Ile-Verte,	19	10	0
Beaumont,	11	6	6
Saint-François, Ile-d'Orléans,	1	0	6
Charlesbourg,	5	3	10½

	£	s.	D.
Saint-Joachim,	3	0	0
Trois-Pistoles,	12	0	0
Saint-Joseph de la Pointe-Levi,	9	0	0
Notre-Dame de la Victoire,	24	0	0
Saint-Charles,	11	10	0
Carleton,	15	0	0
Dons reçus dans le cours de 1854,			
De M. Villers de Sainte-Foye,	15	0	0
De feu M. Cimon de la Baie Saint-Paul par testament,	10	0	0
Un bazar tenu pour l'œuvre par les demoiselles Ursulines a produit le profit net de,	127	0	0

N. B.—Plusieurs autres paroisses que celles mentionnées ci-dessus ont bien accueilli la bonne œuvre, depuis le dernier envoi, qui eut lieu en mars 1854.

J. Auclair,
Président.

MISSION DU NORD-OUEST.

Lettre de M. Richer-Laflèche, Prêtre-Missionnaire, à Mgr l'Archevêque de Québec.

Saint-Boniface de la Rivière-Rouge,
15 juin 1853.

MONSEIGNEUR,

La triste nouvelle de notre deuil vous est sans doute déjà parvenue ; déjà votre cœur a participé à l'affliction dans laquelle nous avons été si cruellement plongés. Oui, monseigneur, le clergé et le peuple de la Rivière-Rouge ont été frappés dans la partie la plus sensible de leur cœur ; la mort inattendue de leur pasteur vénéré et de leur père chéri y fait une plaie qui saignera longtemps. Votre Grandeur voudra bien permettre à un fils respectueux et affectionné de soulager sa douleur, en lui laissant raconter ici les derniers moments de celui qu'il regardait avec tant de raison comme son tendre père.

Depuis un an surtout, je remarquais que la santé de Mgr de Saint-Boniface déclinait sensiblement ; il était souvent indisposé et se plaignait d'une faiblesse extrême qui allait toujours en augmentant. Il paraissait frappé de l'idée que sa fin était prochaine. Il me parlait souvent de sa mort et avait même désigné d'avance les habits et les ornements avec lesquels on l'ensevelirait, car il craignait qu'on ne lui en mît de trop beaux. Le dix-neuf mai au moment où il se levait, n'étant encore qu'à moitié habillé, il fut frappé soudainement d'un coup d'épilepsie, qui le renversa sans connaissance sur le plancher ; ce ne fut qu'une demi-heure après qu'il put appeler. J'arrivai aussitôt à son secours et après l'avoir assisté, je lui demandai s'il sentait du mal quelque part. Les quelques phrases qu'il commença sans pouvoir les achever

nous firent bientôt comprendre la gravité de la maladie. Le médecin qui arriva quelques instants après n'en fut pas moins effrayé que nous. Le mieux qu'il éprouva le soir et le lendemain dissipa un peu nos alarmes; la connaissance lui était parfaitement revenue et il se trouvait assez bien pour s'occuper de ses affaires. Comme je me trouvais heureux ce jour-là après la cruelle inquiétude de la veille ! Pourquoi faut-il donc que cette joie ait été de si courte durée ?

Nonobstant sa faiblesse il voulut assister à la basse messe, parce que c'était le dimanche ; et il se mit ensuite à dire son bréviaire. Sur la représentation que je lui fis que cela pourrait lui être bien nuisible dans l'état où il était, il consentit à me remettre son bréviaire, que je cachai aussitôt. Il s'en plaignit ensuite, disant : « Ils m'ôtent la dernière consolation qui me reste, celle de dire mon office.» Revenu près de lui pendant la grande messe, je le retrouvai ayant son bréviaire à la main. J'eus beau parler, tout fut inutile ; voulant, en quelque sorte, lui faire violence, je saisis ce livre en disant : « Monseigneur, permettez que je vous l'ôte.» « Non,» répondit-il, « je les ai écoutés hier et j'en ai eu regret.» Quelques heures après, son mal augmenta à un tel point que n'étant plus à lui, ses idées devinrent entièrement confuses. Il passa une grande partie de la semaine dans cet état de délire. Dans les intervalles où la connaissance lui revenait, il disait qu'il ne sentait aucun mal, mais qu'il éprouvait une grande faiblesse.

Le 24, nous jugeâmes prudent de lui administrer le sacrement de l'extrême-onction. Le lendemain nous lui donnâmes le Saint Viatique, qu'il reçut avec les sentiments de la plus tendre piété, nous recommandant d'observer soigneusement tout ce que le rituel prescrit dans cette circonstance. Après avoir reçu le corps de son Sauveur, il leva ses yeux défaillants vers le ciel, et sa main affaiblie sur son peuple pour lui donner une dernière bénédiction. Il bénit aussi d'une manière toute spéciale ceux de ses missionnaires qui étaient absents.

Les sœurs de la charité vinrent se jeter à ses pieds, pour lui demander une dernière bénédiction et recevoir ses derniers adieux. Oh ! le touchant spectacle que celui-là ; non jamais il ne s'effacera de ma mémoire. Tous ceux qui y étaient présents fondaient

en larmes, en recevant les derniers adieux d'un si bon père Il avait réglé toutes ses affaires; et pendant sa maladie il fit toutes les recommandations, et nous donna tous les avis qu'il jugeait nécessaires pour nous et pour son peuple.

Le 7 juin à onze heures du soir, après quelques minutes d'agonie, il a remis tranquillement son âme à Dieu. C'est ainsi, monseigneur, que le sort des orphelins est devenu notre partage. Cette mort a répandu le deuil dans toute la colonie, et même parmi les personnes qui appartiennent à une croyance différente de la notre. Tous avaient pour lui une grande estime et le regrettent bien sincèrement. Le 9 juin, il a été porté solennellement à la chapelle du couvent des sœurs de la charité, où un service a été chanté pour le repos de son âme ; le 10, il a été reporté de la même manière à la cathédrale où un second service a été célébré avec autant de solennité que possible. Le major Caldwell, gouverneur de la colonie, les bourgeois de la compagnie présents à la Rivière-Rouge et un bon nombre de protestants s'étaient joints à la population catholique réunie en masse, pour rendre les derniers devoirs à notre bien aimé pasteur. Avant de sortir de l'église, le gouverneur s'est avancé dans le chœur, au bord de la fosse, pour me faire son compliment de condoléance et me prier d'assurer mes confrères missionnaires et la population catholique qu'il partageait bien vivement notre affliction. Je le connais assez, monseigneur, pour assurer que cette démarche était l'expression sincère des sentiments de son cœur.

Monseigneur Provencher était un de ces hommes rares qui gagnent à être bien connus. C'était surtout dans les relations journalières que l'on était plus à portée d'apprécier les éminentes qualités de son cœur. Combien de fois j'ai admiré en lui cette tendre piété et cette confiance admirable dans la Providence qui font la consolation du véritable chrétien! Combien de fois la bonté de son cœur ne lui a-t-elle pas fait partager les misères et les privations que ses missionnaires enduraient parmi les sauvages ! Oui, monseigneur, je l'ai bien des fois entendu se plaindre de ce qu'il ne pouvait pas faire plus pour eux, après leur avoir envoyé tout ce qu'ils demandaient et au-delà. Depuis neuf ans que j'ai le bonheur d'exercer le

saint ministère sous sa direction, je puis aujourd'hui en toute sincérité et en toute justice lui rendre le témoignage qu'il s'est toujours montré, pour moi et pour mes confrères missionnaires, un père généreux, tendre et compatissant.

La misère a été bien grande ici, l'hiver dernier, par suite de l'inondation qui a fait manquer la récolte. Cependant notre digne évêque ayant fait appel à la charité de la classe aisée de notre petit pays, la collecte a mis à sa disposition une somme de plus de cent louis ; ce qui a suffi pour empêcher de mourir de faim les plus nécessiteux. La compagnie de la Baie d'Hudson s'est très bien montrée en cette circonstance ; et de plus elle a prêté généreusement mille minots de blé pour les semences. Quoique la pluie et les vers aient causé du dommage en plusieurs endroits, la récolte a cependant une fort belle apparence et nous espérons que le bon Dieu va nous faire charité pour l'hiver prochain, en nous accordant au moins le nécessaire.

Je recommande d'une manière toute spéciale, aux prières de Votre Grandeur, notre peuple et nos missions sauvages. J'ôse espérer que vous voudrez bien aussi accorder un petit souvenir en la présence du Seigneur à celui qui a l'honneur d'être, etc.

MISSIONS

DE LA BAIE D'HUDSON, D'ABBITTIBBI ET DE TEMISKAMING.

Lettre du R. P. Garin, O. M. I. à un père de la même Société.

Lac des deux Montagnes,
10 décembre 1853.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Voilà bientôt deux mois que je suis de retour de ma campagne 1853 ; je suis de nouveau dans ma solitude du Lac des deux Montagnes, chez MM. de Saint-Sulpice, qui continuent de me fournir avec une aimable hospitalité les moyens d'avancer dans mes études

sauvages. Je me rappelle enfin les promesses que je vous ai faites de vous envoyer quelques détails sur nos missions. Vos jeunes novices sont si avides de s'initier d'avance à la connaissance des tribus qu'ils seront peut-être un jour appelés à évangéliser, que je ne puis tarder plus longtemps de vous faire parvenir cette lettre, qui pourra, je l'espère du moins, servir d'aliment à leur zèle et à leur piété.

Au milieu de notre jolie ville de Montréal, sur la rive du majestueux fleuve Saint-Laurent, s'élève un sanctuaire de Marie. Ce sanctuaire, bâti par la piété des premiers colons français qui venaient défricher les forêts du Canada, fut nommé Notre-Dame de Bon Secours. Dans un pays encore inconnu, environnés de hordes barbares qui ne leur laissaient aucun repos, exposés à des dangers de tout genre dans leurs explorations journalières, voyageant dans de frêles embarcations d'écorce sur les rivières les plus rapides et les plus impétueuses que l'on puisse rencontrer, ces hardis voyageurs pouvaient-ils avoir une plus louable et plus sainte pensée que de dresser un autel sur cette terre de la Nouvelle France, à celle que leur antique foi et des bienfaits de tout genre leur faisaient regarder comme le secours des chrétiens.

Chaque printemps, lorsque les glaces ont disparu de la surface de nos grandes rivières, le missionnaire, avant de partir pour son lointain voyage, n'oublie pas d'aller en pélérinage à ce pieux et vénérable sanctuaire de Marie ; il a tant besoin de secours et de protection, et pour lui-même et pour ses sauvages qu'il va revoir après une si longue absence ! Il part ensuite plein de confiance que cette tendre Mère le protégera dans tous les dangers et repandra sur tous ses travaux d'abondantes bénédictions. Permettez que dès le commencement de cette lettre, je vous cite un trait de cette tendre protection de Marie. Un samedi soir, et je vous ferai remarquer que même en pays sauvage c'est un jour plus spécialement consacré à honorer Marie, et pour que nos indiens ne viennent point à l'oublier, le samedi est appelé dans leur langue, le jour de Marie (*Marri Kijizak*) ; un samedi soir donc, nous étions pleins de joie, parce qu'enfin après un voyage de cinq mois et demi nous allions revoir les premières maisons habitées par les blancs ; et que de là, quelques jours seulement suffiraient pour nous

rendre à Montréal au milieu de nos frères, dans notre chère communauté. Comme les jours étaient courts, (c'était dans la première semaine d'octobre) nous manifestâmes à notre guide, et aux cinq autres sauvages qui montaient notre canot, le désir d'arriver ce soir-là à un portage peu éloigné, où nous savions qu'habitait une famille irlandaise catholique. Il était probable que nous rencontrerions là aussi quelques familles sauvages se rendant sur leurs terres de chasse, ainsi que quelques jeunes gens canadiens allant passer l'hiver dans les chantiers. Notre intention, en voulant nous rendre en ce lieu, était de pouvoir offrir, le lendemain, le Saint Sacrifice dans cette maison, et procurer à ces pauvres gens le bonheur qu'ils ont si rarement de s'approcher de la table sainte. Nos sauvages, désirant ardemment eux-mêmes assister à la sainte messe le lendemain, faisaient jouer leurs avirons avec vigueur pour arriver au lieu désiré. La journée n'avait pas été bien belle, mais après le coucher du soleil ce fut bien pis encore ; de gros nuages noirs s'amoncèlent de toutes parts dans les airs, et le tonnerre, qui commence à gronder dans le lointain, nous annonce que nous allons avoir un violent orage. Nous venions de sauter en canot plusieurs rapides peu considérables, qui nous avaient cependant effrayés à cause de l'obscurité survenue tout-à-coup ; il nous en restait un autre à franchir avant d'arriver au portage en question. Ce rapide était plus long et plus dangereux que les autres, vu surtout l'obscurité de la nuit, qui empêchait d'apercevoir les écueils. Mon compagnon me fit observer que ce serait tenter la Providence et nous exposer à périr, que de vouloir continuer notre route et sauter ce rapide malgré les ténèbres épaisses qui nous enveloppaient. Je m'adressai immédiatement à notre guide et je lui dis que malgré que nous eussions manifesté le désir de nous rendre au portage ce soir-là même, s'il croyait qu'il y eût danger à sauter ce rapide, nous préférions mettre à terre pour camper et n'arriver au portage que le lendemain au matin. « C'est trop tard maintenant, mon père, me dit-il, il n'y a plus à reculer, nous sommes arrivés à la tête du rapide ; le courant est trop fort pour retourner en arrière, il faut sauter le rapide, bon gré malgré.» Effectivement nous entendions déjà le bruit des eaux roulant avec impétuosité

contre les rochers. Nous n'eûmes que le temps, mon compagnon et moi, de nous recueillir, d'invoquer Marie, chacun en notre particulier ; notre canot était lancé au milieu des bouillons, passant à quelques pieds des rochers avec la rapidité de l'éclair. Tout-à-coup un craquement se fait entendre, un choc se fait sentir sous nos pieds, notre canot d'écorce venait de toucher contre un rocher ; mais nous étions sauvés, notre canot n'était point défoncé, nous n'avions fait que glisser sur les cailloux. Peut-être étions-nous perdus sans ressource, si nous avions donné à un demi pied plus à droite ou à gauche, ou si notre canot avait tiré un peu d'eau de plus. Il se peut qu'il n'y ait là rien que de bien naturel ; mais nous ne pouvons nous empêcher, nous, dans cette circonstance et dans plusieurs autres semblables, d'attribuer notre salut à la protection de Marie, de celle que l'église appelle l'étoile de la mer, de celle que l'on n'invoque jamais en vain. Mais je m'écarte de mon sujet, car ce n'est point de moi-même que je dois vous parler, mais de nos chers indiens.

Que vous dire de notre Mission de Temiskaming ? hélas ! cette mission a été bien belle, bien florissante, depuis son établissement jusqu'à ces derniers temps ; mais ce qui toujours a été la perte des sauvages est encore aujourd'hui pour cette mission la cause de sa ruine, je veux dire le voisinage des blancs. Nos sauvages une fois instruits et baptisés sont les meilleurs chrétiens que l'on puisse désirer, pourvu qu'ils restent dans leur condition, qui est la vie nomade ; ou que, s'ils demeurent en village, ils soient éloignés des blancs; car leurs rapports avec ces derniers, surtout s'ils ne sont point ce qu'ils devraient être, leur deviennent extraordinairement funestes. C'est ce qui a lieu dans ce moment pour nos sauvages de Temiskaming. Vous savez que l'exploitation du bois de construction se fait sur une grande échelle ici en Canada. L'Ottawa et ses affluents en fournissent une quantité immense au marché d'Europe ; les commerçants s'enfoncent toujours d'avantage dans l'intérieur du pays pour établir des chantiers dans des lieux qui n'aient pas encore été exploités ; et à force d'avancer, les voilà rendus au Lac Témiskaming, qui a vingt-cinq lieues de long et qui va pendant bon nombre d'années être pour eux une mine abondante. Les jeunes gens

canadiens ou irlandais, qui vont travailler dans ces chantiers, ne sont pas ordinairement les plus édifiants de leur paroisse, et nos sauvages qui sont continuellement employés à voyager avec eux ne gagnent dans ces rapports que des habitudes mauvaises, dont probablement ils n'auraient jamais été les esclaves. Malgré cet état de choses qui nous afflige beaucoup, c'est un peuple qui a conservé une foi bien vive. Dans la première instruction que je leur fis pour l'ouverture de la mission, je me plaignis à eux de ce qu'ils ne s'étaient point empressés de venir me saluer avec leur joie accoutumée ; un des chefs vint m'en donner la raison immédiatement après. « Nous avons honte de notre mauvaise conduite, me dit-il, voilà pourquoi nous ne pouvons paraître joyeux, lorsque notre cœur est triste, et voilà pourquoi aussi nous fuyons ta présence.» Une femme et sa fille qui, plus que les autres, avaient causé du scandale, vinrent d'elles-mêmes me demander une pénitence publique pour réparer le mal qu'elles avaient fait, et firent avec la plus grande édification celle que je leur imposai, qui consistait à se mettre à genoux à la porte de la chapelle, pendant les exercices des deux premiers jours de la mission. J'ai passé quinze jours au milieu d'eux, et ils m'ont donné tant de marques d'une sincère pénitence, que j'espère de la bonté de Dieu voir refleurir dans cette mission la piété et la ferveur, qui l'ont distinguée pendant si longtemps.

Nos sauvages d'Abbittibbi n'ont pas les mêmes occasions de péché que ceux de Temiskaming. Ce poste se trouve de l'autre côté de la hauteur des terres, sur le territoire de la Baie d'Hudson, où les blancs ne peuvent point pénétrer sans une permission spéciale de la compagnie marchande ; aussi se sont-ils bien mieux conservés dans leur ferveur première. Cependant eux aussi ont leurs épreuves : depuis plusieurs années, la famine se fait sentir d'une manière terrible dans leur pays naturellement bien pauvre ; le lièvre et la perdrix qui leur offraient, il n'y a pas longtemps encore, une ressource sinon abondante du moins assurée, ont presque entièrement disparu de leurs terres de chasse, et paraissent émigrer vers le Nord. Les quelques infidèles, qui n'ont point voulu renoncer à leurs puériles superstitions et ont refusé de s'instruire de notre religion sainte, ne

manquent pas d'attribuer cet état de choses à la colère des *Manitou*, dont le culte a été abandonné par les sauvages afin de suivre la prière des robes-noires. Nos pauvres sauvages, qui ne sont point encore assez avancés dans la connaissance des maximes de l'évangile, pour comprendre que bien souvent dans ce monde le bon Dieu éprouve ceux qu'il aime, sont tentés de murmurer contre la Providence adorable, et se laisseraient aller au découragement et à l'abandon des saintes pratiques de la religion, si nous ne venions là pour les encourager et leur dire que la durée de la vie est chose peu importante, mais que c'est après notre mort que commencera la vie véritable, vie éternellement heureuse pour les bons, éternellement malheureuse pour les méchants. Notre présence, nos paroles les consolent ; puis ils sont fortifiés par la réception des sacrements, auxquels ils apportent toujours de saintes dispositions. Mais il faut avouer que ces pauvres gens mènent une bien dure existence, dans un pays aussi froid que celui qu'ils habitent, si mal vêtus pour la plupart, n'ayant pour maison que quelques écorces de bouleau ou quelques peaux tendues sur des perches. Ils ne vivent à peu près qu'au poisson ; encore s'ils en avaient abondamment ! mais le poisson commence aussi à diminuer, et pour se le procurer, il faut qu'ils percent la glace à plusieurs endroits, quelques fois à plusieurs pieds de profondeur et qu'ils tendent leurs filets sous cette glace avec des bâtons. Oh ! je leur ai dit bien des fois, pour gagner le ciel ils n'ont qu'à souffrir patiemment les peines et les privations que le bon Dieu leur envoie !

Mais vous avez hâte, j'en suis certain, que je vienne à vous parler de notre chère mission d'Albany sur les bords de la Baie d'Hudson ; je sais que vous portez un intérêt tout particulier aux sauvages de ces contrées. Effectivement, chrétiens depuis un petit nombre d'années, leur ferveur rappelle celle des chrétiens des premiers âges de l'église ; d'ailleurs, entourés de sauvages protestants ou infidèles, exposés aux séductions des ministres de l'hérésie, leur position fait que l'on s'intéresse à eux et que l'on est porté à les aimer plus que les autres, par cela même qu'ils sont exposés à plus de dangers. L'année dernière, (ainsi que je crois vous l'avoir dit dans une lettre précédente) on parlait continuellement de l'évêque anglican, qui était attendu de

jour en jour. Peu de temps après notre départ, l'automne dernier, pour revenir en Canada, est enfin arrivé de la Rivière-Rouge cet évêque anglican, ce bishop dont on avait tant fait peur à nos sauvages. Il a visité, accompagné d'un ministre, notre mission d'Albany, il a vu un certain nombre de nos sauvages, et il va sans dire qu'il a mis tout en œuvre pour leur faire abandonner leur sainte religion. Pauvres enfants des bois, connaissant à peine les premiers principes de la religion catholique, sans prêtre pour les soutenir dans ce moment difficile, qui leur a donné la force pour résister aux séductions d'un ministre et d'un évêque anglican ? Car à la Baie d'Hudson comme ailleurs, l'argent joue un grand rôle pour obtenir des conversions ; et si l'on n'a pas introduit le système des soupes, comme dans la catholique Irlande, on a toujours agi d'après le même principe pour acheter des consciences. Des présents ont été offerts à nos sauvages, des provisions de bouche, des habillements, de l'argent, et ils ont refusé généreusement ; pas un seul n'a voulu y consentir. L'un d'eux à qui j'en parlais, me disait : «Nous n'avons pas voulu, mon père, vendre nos âmes pour des capots de couverte, et nous avons mieux aimé souffrir un peu de la faim dans ce monde, plutôt que de brûler éternellement dans l'enfer.» Mais qui les a soutenus ces pauvres sauvages dans ces jours si critiques ? Ah ! j'aime à en attribuer la gloire à Marie, à qui je les avais confiés avant mon départ, et qui a veillé sur eux avec une sollicitude toute maternelle. J'aime aussi à l'attribuer aux prières si ferventes de tant de membres de la propagation de la foi, qui dans toutes les parties du monde se font tous les jours pour le secours des missions.

Permettez que je vous rapporte également la conversion d'une sauvagesse infidèle, que j'attribue aussi aux bonnes prières qui se font pour nous. Pendant les derniers jours que nous étions à Albany, quoique le nombre de nos sauvages fût peu considérable (la plupart étant déjà repartis pour leurs terres de chasse), nous faisions cependant tous nos exercices comme pendant le temps de la mission. Un soir que nous étions réunis à la chapelle pour faire notre dernier exercice de la journée, je vois entrer une femme qui, après avoir considéré avec étonnement tout ce qu'elle voyait dans la chapelle, vint s'asseoir sur ses talons, à la

manière des sauvages, en arrière des autres femmes. Notre dernier cantique étant chanté, je donnai le signal du départ ; mais nos sauvages, au lieu de sortir immédiatement comme à l'ordinaire, s'arrêtent tous autour de cette femme et la considèrent avec étonnement. J'étais surpris moi-même de voir nos sauvages, ordinairement si indifférents, témoigner tant de surprise à la vue de cette femme. Alors un sauvage se tourne de mon côté et m'adresse la parole : « Mon père, me dit-il, cette femme qui vient d'entrer dans la maison de la prière est ma sœur ; elle est bien misérable, elle a commis des crimes qui ont dû beaucoup irriter le Grand Esprit ; elle vient pour les confesser. » Puis se tournant vers elle : « Tu vois, lui dit-il, tu vois devant tes yeux la robe-noire, celui que le Grand Esprit nous envoie pour effacer nos péchés ; prends bien garde de lui déclarer exactement tous ceux dont tu es coupable, car si tu venais à en cacher un seul, tu serais plus malheureuse qu'auparavant. » Une fois nos sauvages sortis, je m'approchai de cette pauvre femme, je lui tendis la main pour la saluer, selon l'usage du pays, et je sentis que sa main tremblait dans la mienne d'une manière extraordinaire. Elle me demanda à la confesser ; mais je lui dis qu'il était trop tard ce soir-là et que je la confesserais le lendemain. En attendant je lui donnai quelques avis sur les dispositions pour faire une bonne confession. Mais la raison pour laquelle je la renvoyais au lendemain pour la confesser était que je voulais prendre des informations sur son compte, car tout ce que je venais de voir et d'entendre me paraissait bien mystérieux. Je me rendis à la maison du bourgeois, et là j'apprends que cette malheureuse était coupable de plusieurs meurtres ; j'apprends que cette main, qui tremblait si violemment dans la mienne, n'avait point tremblé en faisant partir la détente d'un fusil pour tuer deux hommes voués à sa vengeance ; que cette main n'avait point trémblé davantage quand elle avait enfoncé un couteau dans le cœur de trois femmes, qu'elle haïssait et dont elle avait juré la perte. Ces crimes, il y avait sept ou huit ans qu'elle s'en était rendue coupable. Depuis cette époque, jamais elle n'était venue au poste de traite de la compagnie marchande, craignant toujours d'être massacrée elle-même par les parents de ses victimes. Son frère ayant été baptisé, il y a quelques

années, voulut l'engager à venir se présenter pour être lavée, elle aussi, dans l'eau du baptême. Mais toujours elle avait refusé avec obstination, jusqu'à l'hiver dernier, où, d'elle-même, elle a prié son frère de lui apprendre les prières nécessaires pour pouvoir être baptisée. Au printemps elle se hasarda à venir au poste de la compagnie. Mais avant de se rendre à l'établissement, elle se cacha pendant plusieurs jours dans les herbes qui bordent la rivière, par crainte d'être massacrée. Enfin ayant vu partir en berge celui qu'elle redoutait le plus, elle se rendit en toute hâte auprès de nous, pour demander la grâce du baptême. Cette pauvre malheureuse n'avait encore jamais vu de prêtre de sa vie, et cependant elle était suffisamment instruite des principaux mystères de la religion; elle récitait parfaitement dans sa langue l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des Apôtres, ainsi que les commandements de Dieu et de l'Eglise. Le lendemain de son arrivée, ainsi que je le lui avais promis, elle commença la confession de toutes les fautes de sa vie, avec une douleur extérieure dont je n'avais point cru nos sauvages capables, plusieurs fois éclatant en sanglots et étant obligée de s'interrompre à cause de l'abondance de ses larmes ; et deux jours après, cette femme dont les mains s'étaient rougies dans le sang de ses semblables, cette femme était régénérée et purifiée dans les eaux du baptême, sa piété et son repentir ne me laissant pas le moindre doute à cet égard. Ici encore je pourrais demander : Qui a produit ce miracle de grâces ? Cette femme si coupable, qui n'a jamais vu de prêtre de sa vie, qui résiste obstinément à son frère lorsqu'il veut la ramener au bien, et qui ensuite, d'elle-même, tout-à-coup, vient lui demander ces instructions qu'elle a méprisées si souvent. Qui a attiré ces grâces de salut sur cette pauvre malheureuse ? Ah ! je n'en ai jamais douté un seul instant. Ce sont les prières des membres de la propagation de la foi qui ont obtenu ce prodige de la grâce. Car je ne me fais nullement illusion, mon révérend père : tous les jours je suis de plus en plus convaincu que, nous missionnaires, nous ne sommes que de faibles instruments dans la main de Dieu et que ce qui attire la grâce divine sur nos instructions et sur nos travaux, ce sont les prières, puissantes par leur multitude et

leur ferveur, qui se font pour nous sur tous les points de l'univers.

Vous apprendrez avec le plus grand plaisir que, selon toute probabilité, nous allons imprimer prochainement un livre pour nos sauvages d'Albany. Ce livre renfermera les prières du matin et du soir ; en second lieu le catéchisme ; et troisièmement un recueil de cantiques ; il va sans dire que le tout est composé en langue maskeyonne, dialecte du Cri qui est leur langue particulière. Quoique je sois bien éloigné de connaître parfaitement cette langue, je pense cependant que cet ouvrage sera assez exact, étant le fruit, en grande partie, de plusieurs années de travail du R. P. Laverlochère, mon prédécesseur. J'y ai travaillé moi-même l'année derniére, et j'ai consacré un mois entier, cet été encore, à le revoir et à le corriger avec les meilleurs interprètes du pays. D'ailleurs nos sauvages, à qui j'en ai lu un bon nombre de passages, le comprennent parfaitement bien. Mais, me demanderez-vous, à quoi bon un livre pour vos sauvages ? Il n'y a que quatre ou cinq années que vous les visitez ; vous ne les voyez chaque année que pendant quelques jours ; comment peuvent-ils savoir lire ? Oui, mon révd. père, nos sauvages savent lire, et ce qui est plus, ils savent aussi écrire, du moins le plus grand nombre. Il n'y a que quelques vieillards de l'un et de l'autre sexe, qui à cause de la foiblesse de leur vue, ou du tremblement de leurs mains, n'ont pas osé entreprendre cette tâche. Mais il faut nous entendre : nos sauvages ne savent point lire avec nos lettres en caractères français ; mais ils peuvent lire et écrire couramment en se servant de lettres ou caractères particuliers, qui ont été inventés tout exprès pour eux, et qui rendent l'acquisition de cette connaissance extraordinairement facile. Ces caractères ont été inventés, il n'y a que peu d'années, par un ministre résidant parmi les tribus sauvages du Nord-Ouest. Ce ministre ayant tué, dit-on, par accident, un sauvage avec lequel il voyageait, fut obligé de repasser en Angleterre. J'ai appris que l'année dernière il s'était suicidé. Le méthodiste n'est plus, mais sa méthode de lecture et d'écriture est restée et nous nous en servons avec le plus grand avantage. Voici en deux mots en quoi elle consiste : chaque lettre ou caractère, au lieu de représenter une lettre

seulement comme dans l'alphabet français, représente une syllabe toute entière de deux, trois et même quatre lettres; et ce qu'il y a de plus avantageux encore, c'est que le même signe ou caractère représente quatre syllabes différentes, suivant la position dans laquelle il est placé. En voici un exemple : un V ordinaire représente la syllabe PE; mettez le signe sens dessus dessous Λ, il représentera la syllabe PI ; mettez le signe ayant l'ouverture à gauche >, il voudra dire PO; retournez le signe de manière à avoir l'ouverture à droite <, il signifiera PA. Il en est de même de toutes les autres syllabes.

Ce qu'il y a d'avantageux dans ce système de signes, c'est qu'il n'est nullement nécessaire d'apprendre à épeler; dès que l'on connaît ces lettres ou caractères, l'on sait lire; aussi j'ai rencontré un jeune homme cet été qui, le matin, n'avait jamais vu une de ces lettres et qui le soir même était capable de lire et de comprendre quelques phrases que je lui écrivais. Combien de douzaines d'abécédaires ai-je usés et déchirés, moi et bien d'autres, avant de connaître mes lettres ou de pouvoir lire couramment le Notre Père !

Ce livre rendra les plus grands services à nos sauvages et leur est même indispensable pour les instruire de la religion. Le missionnaire est dans l'impossibilité d'instruire les sauvages par lui-même, dans les postes où ils ne restent avec le prêtre que l'espace de trois ou quatre jours, et c'est ce qui a lieu à Albany; nos sauvages, ayant entre leurs mains un livre de prières, un catéchisme et un recueil de cantiques dans le même volume, pourront s'instruire eux-mêmes et instruire leurs enfants des vérités de la foi qu'ils aiment tant. Ils pourront sanctifier les saints jours de dimanche et de fêtes par la prière en commun, par le chant des hymnes et des cantiques, et le jour du Seigneur sera véritablement pour eux un jour de repos et de recollection spirituelle, au lieu d'être un jour de dégoût et d'ennui. Mais surtout ayant leur livre de prières à eux, ils ne seront point tentés de recevoir les livres protestants, qui sans doute vont circuler de toutes parts à la Baie d'Hudson, maintenant que trois ministres anglicans y résident, et qu'un d'entre eux à ma connaissance (je ne sais point les autres) est déjà muni d'une presse et de tout le matériel d'une imprimerie.

Plusieurs fois, mon révd. père, vous avez témoigné le désir d'avoir quelques notions sur les langues sauvages que nous étudions, je vais tâcher de répondre à votre désir en vous envoyant quelques remarques, très justes selon moi, sur ces langues, remarques faites par M. Cuoq, prêtre de St. Sulpice et actuellement missionnaire au lac des Deux Montagnes.—Il me semble, dit-il, que l'Algonquin, l'Abénaquis et le Cris sont autant de langues dérivées d'une même source commune, à peu près comme le Français, l'Italien et l'Espagnol sont des langues dérivées d'une première langue, le Latin. Un seul exemple peut suffire pour faire reconnaître aussitôt la parenté qui existe entre ces trois langues américaines. Que l'on remarque les paroles du signe de la croix employées dans ces idiomes :

1° Signe de la croix en langue algonquine :

Ot ijinikasowining Wekwisisite gaie Weosite gaie Mino Manito.

2° Signe de la croix en langue abénaquise :

Ot iliwesonganek Wenamonit ta Wemitoksit ta Wijiolini Waskwit.

3° Signe de la croix en langue crise :

Ot ijinikasowin Ottawimau, nesta Okossissimau, nesta Mito Manito.

Le sens littéral est le même dans les trois langues ; le voici :

En son nom l'ayant Fils et l'ayant Père et le bon Esprit.

Cette traduction du signe de la croix en ces diverses langues a été faite par plusieurs missionnaires, et à des époques bien différentes ; et on ne peut pas dire que le premier traducteur a été copié par les autres.

L'identité des traductions vient uniquement du génie de ces langues, qui est absolument le même et qui ne pouvait admettre d'autre manière de parler. Quoiqu'il y ait une grande analogie entre la langue des Algonquins, celle des Abénaquis et celle des Cris, néanmoins la différence est telle qu'ils ne se comprennent pas entr'eux. Ils se comprennent beaucoup moins que ne se comprennent entr'eux un Français, un Espagnol et un Italien, dont chacun ne connaîtrait que sa langue respective. L'algonquin, le cris et l'abénaquis sont donc autant de langues distinctes.

Chacune de ces langues a plusieurs dialectes. Dans la langue algonquine on distingue quatre principaux dialectes : l'algonquin proprement dit, le nipissingue,

l'ottawa et le sauteux. La différence qu'il y a entre les dialectes algonquins peut se comparer avec celle qui existe entre les dialectes grecs.

C'est encore chose vraiment surprenante qu'en général les langues sauvages renferment bien moins d'anomalies que les langues, tant anciennes que modernes, des peuples les plus civilisés ; et ce qui étonne encore d'avantage, c'est le mécanisme si ingénieux et si habilement compliqué de ces langues, c'est la richesse prodigieuse des termes et des expressions dont un grand nombre n'ont pas d'équivalent dans nos langues d'Europe, c'est la variété non moins prodigieuse de désinences qu'un même mot est susceptible de recevoir et qui en modifient toujours la signification.

La facilité qu'ont le grec et l'allemand de former des mots composés est pour ces deux langues une grande source de richesse. Sur ce point, la langue algonquine leur est incomparablement supérieure. De ces compositions de mots, résulte souvent une précision vraiment étonnante. Citons trois exemples entre mille.

Ces mots français : écrase lui la tête avec ton pied, se rendraient en algonquin par ce seul mot : *cagoctikwaneckau*. Ces autres mots : donnez-vous la main l'un l'autre, se rendront par celui-ci : *sakinindjinitik*. Ces autres : il s'est coupé le pied en marchant (sur quelque chose d'aigu) *pakwesitecin*.

On admire, et avec raison, dans la langue hébraïque les sept formes que revêtent les verbes ; on doit bien plus admirer encore les verbes algonquins, lesquels possèdent ces sept formes et un grand nombre d'autres. Mais à propos d'hébreu, il faut signaler une analogie assez curieuse entre les affixes de cette langue et les préfixes de la langue algonquine.

Sabactha-*ni*,	tu m'as abandonné,	*ni*,	moi, affixe hébraïque.
Ni naganik,	il *m'*abandonne	*ni*,	moi, préfixe algonquin.
Tad-*o*,	*sa* main, la main de lui,	*o*,	de lui, affixe hébraïque.
O-nindj,	*sa* main, la main de lui,	*o*,	de lui, préfixe algonquin.

Mais de cette analogie et de quelques autres encore il ne faudrait pas conclure que l'algonquin est une langue sémitique ; il y a d'un autre côté trop de différence entre l'algonquin et les langues orientales pour pouvoir lui donner place parmi elles. Le célè-

bre Leibnitz, je n'en doute pas, eut été ravi des beautés que renferment les langues des sauvages d'Amérique et en particulier la langue algonquine, et il n'aurait pas manqué de les mettre à profit dans le projet qu'il avait conçu de composer une langue universelle.

Il ne me reste plus que l'espace de me souscrire avec le plus profond respect, mon révérend Père,

Votre fils dévoué,

A. M. Garin, ptre., O. M. I.

MISSION
DES CHANTIERS DE L'OTTAWA.

Lettre du R. P. Q. Brunet, O. M. I. à un père de la même Société.

Bytown, 25 mars 1853.

Mon révérend père,

Puisque vous désirez un récit de ma dernière mission dans les chantiers, je me fais un devoir d'accéder à votre demande. Si je ne puis donner à ma narration l'intérêt que le sujet semble faire espérer, je prouverai du moins ma bonne volonté. Quoique les missionnaires des chantiers n'aient pas pour but d'aller évangéliser les infidèles, ils ont cependant le bonheur de procurer à une bonne portion de la jeunesse du Canada les secours religieux, dont elle se trouve totalement privée une grande partie de l'année. Si c'est une chose glorieuse et très-méritoire d'amener les peuples infidèles à la connaissance de J. C. et à la pratique des vertus chrétiennes ; il est également digne du zèle du missionnaire de travailler au salut des fidèles les plus abandonnés, afin que le don de la foi qu'ils ont reçu ne leur soit pas inutile. Nous avons l'habitude ordinairement de consacrer à la mission des Chantiers toute cette époque de l'hiver, où les voies de communication permettent de se transporter d'un lieu à un autre. Cette année, la neige étant

tombée assez tard, les chemins n'ont été formés que dans les premiers jours de janvier. Le vingt, deux de nos pères se dirigeaient vers les forêts de la Gatineau, et le père Andrieux et moi nous prenions la route qui devait nous conduire dans les forêts sur les bords de l'Ottawa et de quelques autres de ses affluents. Comme il y a des missionnaires résidants sur l'Ottawa jusqu'aux Allumettes et dans la Madawaska, et que les chantiers qui s'y trouvent dans un rayon de quelques lieues peuvent être visités par ces missionnaires, nous ne commencâmes notre visite qu'au-delà de ces limites. Je ne vous parlerai point du genre de ministère que nous exerçons dans les chantiers ; mes lettres précédentes ainsi que les rapports de mes dévanciers ont dû vous le faire connaître. Je ne décrirai point, par le même motif, les cabanes qui, pour 12 heures, sont transformées en chapelles. Cependant je dois vous dire qu'il y a quelque amélioration dans le gîte où les jeunes gens viennent prendre leur nourriture et leur repos. Plusieurs des commerçants ayant fait la visite de leurs chantiers ont, par un motif d'humanité qui les honore, fait construire des maisons qui, sans présenter toutes les commodités, préservent du moins ceux qui les habitent de la rigueur du froid et de l'intempérie de la saison. C'est un bienfait dont nous voudrions que fussent gratifiés tous les jeunes hommes, occupés d'une manière ou de l'autre à l'exploitation des bois ; leur santé y gagnerait beaucoup, et ils ne se trouveraient pas autant exposés à contracter de ces maladies qui plus tard amèneront une vieillesse précoce. Depuis longtemps nous n'avons pas eu le chagrin de nous voir mal accueillis par les jeunes gens des chantiers catholiques ; il est vrai que la réception diffère souvent de procédés. Il en est qui nous reçoivent d'une manière très cordiale : ce sont ceux qui désirent notre présence pour profiter des secours religieux que nous venons leur apporter ; d'autres, au contraire, paraissent honteux devant nous : ce sont ceux chez qui la vue du prêtre rappelle la transgression de plus d'un devoir. Cependant après notre premier entretien, ils reprennent bientôt cette gaieté qui leur est si naturelle, et souvent par une conversion éclatante, ils réparent les scandales qu'ils avaient donnés.

Dans un de ces chantiers, il se trouvait un de ces malheureux blasphémateurs qui semblent se glorifier du vice qui les rend si dignes de pitié. Par ses blasphèmes horribles il révoltait même ceux de ses compagnons qui étaient les moins religieux. A la première instruction du soir, la grâce opéra en lui d'une manière très-sensible et il prit la résolution sincère de se convertir. Il vint se confesser ; mais par une suite de la mauvaise habitude qu'il avait contractée, un jurement s'échappa de ses lèvres avant qu'il allât prendre son repos. Il en fut si attristé que pendant toute la nuit il versa des larmes amères. Parmi ces jeunes gens convertis, sans doute que tous ne donnent pas cette marque sensible de conversion ; cependant ils montrent généralement, après notre passage, qu'il s'est opéré en eux quelque chose d'extraordinaire, puisque souvent leur conduite, qui auparavant était peu chrétienne, devient bonne après notre visite ; et cela est si sensible qu'un bourgeois, rencontrant dernièrement Mgr l'évêque de Bytown, lui disait : « *J'avais dans mon chantier des jeunes gens ingouvernables ; de plus ils étaient paresseux, blasphémateurs ; depuis que les missionnaires y ont passé, ils sont tellement changés qu'on ne les reconnaît plus :* » et il s'informa si nous devions y aller de nouveau, car disait-il : « *Nous bourgeois, nous avons le plus grand intérêt à ce que les missionnaires visitent les chantiers.* » Le motif pouvait être plus surnaturel ; mais il indique du moins le résultat de ces missions. Après avoir consacré deux mois à ce ministère qui, sans doute, est très pénible, mais aussi qui nous procure les plus douces consolations, nous rentrions à Bytown, dans notre demeure ordinaire pour continuer notre œuvre, où Dieu sait aussi répandre ses grâces, comme vous allez en juger par les faits que je vais rapporter. Un jeune homme des chantiers, qui avait donné du scandale dans une maison de Bytown par son ivrognerie, ayant assisté à la retraite fut touché de la grâce et promit aussitôt à Dieu de réparer le mauvais exemple qu'il avait donné. Il se rend donc à l'auberge où il logeait et où se trouvait un grand nombre de jeunes gens ; mais lorsqu'il allait ouvrir la bouche pour demander pardon, il vit sourire ses compagnons, et ce sourire paralysa sa bonne volonté, mais ne changea rien à sa résolution. Le lendemain il revient dans la même maison et de-

vant les mêmes témoins, et pour n'être plus arrêté par le respect humain, il commence en entrant par se mettre à genoux et alors il demande publiquement pardon du scandale qu'il avait donné. Cette fois ses compagnons ne souriaient plus ; mais leurs yeux s'étaient subitement remplis de larmes. J'allai dernièrement à l'hôpital visiter un jeune homme, qui ayant eu les pieds gelés devait en subir l'amputation. Comme l'opération était très dangereuse et pouvait hâter l'heure de sa mort, je le préparais en conséquence. L'héroïsme qu'il montra en cette cruelle circonstance fit connaître combien les sentiments chrétiens étaient gravés profondément dans son cœur. Il ne voulut point se faire transporter sur le théâtre de l'opération ; mais il s'y traîna courageusement sur les genoux et sur les mains et se livra aux mains des chirurgiens avec la résignation la plus admirable. La sœur qui assistait à cette opération lui rappelant, pour l'encourager à souffrir avec patience, que J. C. avait voulu, pour nous sauver, se laisser percer les pieds et les mains et mourir de la mort la plus douloureuse, il répondit : « *Oh ! je le sais, ma sœur, faites-moi baiser la croix, car c'est là où je trouve ma force ; d'ailleurs il est bien juste que je souffre puisque j'ai offensé le bon Dieu, et je regarde mes douleurs comme une grâce que le bon Dieu m'envoie.*

Ce que j'ai toujours admiré dans les jeunes gens des chantiers, c'est l'esprit de foi qui les anime. Lorsqu'un malheur leur arrive, loin de murmurer contre la Providence de Dieu, ils le considèrent comme le châtiment d'une faute qu'ils ont commise, et cette conviction les ramène toujours à Dieu. C'est une preuve frappante et incontestable de la foi qui règne dans les familles canadiennes. A l'appui de ce que j'avance, je dois citer un trait entre mille. Dernièrement un jeune homme des chantiers, qui s'était blessé grièvement au genou et souffrait horriblement de sa plaie, fut visité par la supérieure des sœurs de la charité ; afin de rendre les souffrances du blessé méritoires, elle lui suggéra tous les motifs que la piété inspire, et lui dit entre autres choses qu'il devait offrir au bon Dieu ses peines et ses douleurs, en expiation de ses fautes. Le jeune homme alors lui répondit : « *Comment est-ce que vous savez, ma mère, que j'ai fait des fautes ?* » La supérieure lui dit qu'étant

tous pécheurs, nous offensons le bon Dieu plus ou moins et que personne ne peut se flatter de n'avoir jamais commis de fautes. *« Oh ! je le sais, répondit-il ; et si je souffre aujourd'hui, c'est en punition d'une grande faute que j'ai commise ; tenez, je vais vous faire ma confession publiquement. Lorsque je suis parti de ma paroisse, mes parents ne voulaient pas consentir à ce que je fusse dans les chantiers, et malgré leur défense je m'y suis rendu ; mais le bon Dieu n'a pas tardé à me punir de ma désobéissance et c'est pour cela que je suis blessé et que je souffre ; je n'ai que ce que j'ai mérité. Je demande au bon Dieu la grâce de profiter de la bonne leçon qu'il m'a donnée, et je vous promets qu'à l'avenir je serai plus fidèle à suivre les conseils de mes parents.»*

Lorsque des sentiments pareils règnent dans le cœur des jeunes gens des chantiers, ils n'excluent certainement pas toujours certains écarts de conduite ; mais il vient un temps où la religion reprend tout son empire.

Je suis, etc,

A. Brunet, Ptre., O. M. I.

MISSION DU SAINT-MAURICE.

Lettre du R. P. Andrieux, O. M. I. à un père de la même Société.

Maniwaki, 30 septembre 1853.

Mon révérend père,

Quoiqu'il n'y ait que quelques jours que je sois de retour de ma mission auprès des sauvages, le repos que j'ai pris à mon arrivée m'a assez delassé de mes fatigues, pour me permettre de vous faire part du résultat de mon voyage. Selon que vous me l'aviez permis en partant de la *Rivière au Désert*, je pris la voie la plus droite pour me rendre à Warmontashing, afin de ne pas exposer les Indiens qui fréquentent ce poste à des jeûnes trop rigoureux pour attendre l'arrivée du missionnaire, ou ce qui pouvait être aussi fâcheux à ne plus les trouver réunis. Il y avait ce-

pendant à vaincre de graves difficultés qui semblaient devoir s'opposer à l'exécution de ce projet. Aucun des sauvages qui devaient m'accompagner ne connaissait, plus que moi, cette voie de communication ; de sorte qu'en m'y engageant je m'exposais à ne pouvoir franchir des obstacles imprévus, ce qui m'aurait arrêté dans ma route ; ou bien à m'égarer, ce qui était pour le moins aussi fâcheux. Cependant comme il fallait tenter le passage que vous m'aviez indiqué, me confiant à la Providence de Dieu et à la protection de la Sainte Vierge, je partis, avec trois Indiens, montés sur un canot d'écorce, auquel plus tard, je donnais le nom de *courte-haleine*, par allusion à celui qui occupait la place de devant, et dont la nonchalance était cause que le canot n'avançait pas rapidement.

A l'époque de mon départ, les rivières étant enflées par la fonte des neiges nous présentèrent de graves difficultés. Après avoir remonté assez longtemps la rivière du Lièvre, je la quittais à l'endroit élevé que les Algonquins désignent sous le nom de *Tapini*, mot qui signifie *c'est fini ;* parce que ces Indiens ne dépassent pas ce lieu, ou parce que là se termine la navigation de cette rivière. En effet, c'est à *Tapini* que se termine cette suite presque non interrompue de rapides, qui occupent une étendue de 40 milles et qui commencent à la déclivité du plateau où la rivière prend sa source. En prenant une voie détournée pour éviter cet obstacle presque insurmontable, nous entrâmes dans une région qui nous était complètement inconnue et où la navigation est loin d'être facile. La rivière ayant son lit dans des gorges profondes, les chemins des portages sont à peine praticables pour un homme à pied et qui n'est pas embarrassé par le poids d'une charge. La région que nous traversâmes est pauvre et la végétation y est misérable, l'œil n'y rencontre que des objets qui attristent. Arrivés à la hauteur des terres, nous découvrîmes un immense plateau, couvert d'un nombre considérable de lacs, dont les eaux sont la source de plusieurs rivières assez grandes. Ces lacs, qui sont très-poissonneux, offrent, pendant l'été, aux sauvages une grande ressource pour leur subsistance. L'hiver, lorsque le froid en a durci la surface, de nombreux cariboux et des orignaux les parcourent en tout sens et offrent souvent aux Indiens l'occasion

d'une chasse abondante. Lorsque j'arrivai sur ces lacs, les sauvages les avaient quittés pour aller m'attendre au poste qu'ils fréquentent et je dus poursuivre ma route ; mais comme je n'avais jamais suivi cette voie et que mon guide ne la connaissait point, nous nous égarâmes. Avant mon départ, j'avais pris toutes les informations que ma position réclamait ; mais les indications qui m'avaient été données ne concordaient nullement avec les lieux, de sorte que je me trouvais dans le plus étrange embarras. Ce qui me peinait le plus, c'était la pensée que ce retard forcé obligerait à un jeûne rigoureux mes pauvres Indiens qui, après avoir épuisé leurs faibles provisions, auraient encore à m'attendre assez longtemps ; car vous savez que les sauvages n'ont pas l'habitude de faire de grandes provisions, et que la sollicitude du lendemain est loin de les fatiguer.

Pendant quelques jours nous fûmes occupés à traverser plusieurs lacs et à faire plus d'un portage, nous dirigeant tantôt à droite, tantôt à gauche. Heureusement pour moi que les hommes qui montaient mon canot étaient de ces Indiens qui, pour trouver leur chemin dans ces sortes de labyrinthe, n'ont pas besoin d'un fil. Comme ils reconnaissent des vestiges là où nous n'apercevons pas la moindre trace, ils finirent par retrouver le chemin et par entrer dans la voie qui devait me conduire à mon but. Quoique je n'eusse jamais eu la crainte d'être totalement égaré, j'éprouvai, cependant, une vive satisfaction lorsque je pus me dire qu'après peu de jours, je pourrais enfin me trouver au milieu de la peuplade chrétienne que j'allais évangéliser. Le bon Dieu voulut pendant que nous cherchions notre route, nous ménager une distraction et en même temps nous donner le moyen d'épargner nos provisions, que nos retards ne laissaient pas que de diminuer. Un jour, un magnifique orignal fut aperçu au bord d'un lac ; mes Indiens sûrent bientôt le lancer dans l'eau, et ce fut alors pour eux un jeu que de l'obliger à se rendre à discrétion. Avant de quitter les lacs nous aperçumes, sur une pointe, un tombeau ; mais le signe de la rédemption ne le dominait point, ce qui nous fit conclure que celui qui y avait été placé n'était pas catholique ; du reste il est extrêmement rare de trouver des tombeaux de catholiques Indiens dans les

lieux écartés de ces parages. Si l'on en rencontre quelques fois, ceux qui y ont été déposés y demeurent peu de temps ; car nos Indiens portent leurs morts au cimetière de Warmontaching. Ils ne veulent pas que leurs cendres reposent loin de la maison de prière. Cela leur donne la facilité de visiter toutes les années la tombe de leurs parents, devoir qu'ils remplissent avec une scrupuleuse fidélité. Ils n'ont pas, comme beaucoup de blancs, horreur des tombeaux.

En quittant l'immense plateau où nous avions erré assez longtemps, nous prîmes le versant opposé à celui par lequel nous y étions parvenus ; et comme nous descendions avec le cours de la rivière, malgré plusieurs portages nous avancions rapidement vers Warmontaching. Bientôt je rencontrai des Indiens qui m'annoncèrent que les sauvages de Warmontaching et de Kikendache et plusieurs familles qui habitent les bords du lac à la Truite, étaient déjà rendus au poste de Warmontaching depuis 7 à 8 jours, et m'attendaient avec une vive impatience. A mon approche ils déchargèrent quelques coups de fusil ; et à peine avais-je atteint le rivage que je fus entouré d'une foule de sauvages, qui tous s'empressèrent de me souhaiter la bienvenue ; ils me faisaient assez connaître, par la joie qui rayonnait sur leur visage, combien ils étaient heureux de me revoir. Je puis dire à la louange de ces excellents Indiens que l'attachement qu'ils ont pour leur missionnaire ne saurait aller plus loin. Les enfants, qui attendent un père absent depuis très longtemps, ne montrent pas plus d'empressement lorsqu'il arrive enfin au milieu d'eux, que ces Indiens n'en témoignent à l'arrivée de leur robe noire.

J'étais à peine rendu à Warmontashing que je commençais les exercices de la mission. Le temps était trop précieux pour que je m'exposasse à le perdre. Le défaut de la chair du caribou et de l'orignal avait empêché mes sauvages d'apporter leur provision accoutumée. Il est vrai qu'ils avaient un grand nombre de rets, et chaque jour 400 de ces rets étaient jetés dans la rivière ; mais soit que la quantité du poisson ne fut pas considérable, soit pour d'autres raisons, la pêche devenant tous les jours moins considérable, je ne voulais point exposer mes pauvres sauvages à des jeûnes trop rigoureux ; car le désir ardent qu'ils ont pour se faire instruire et profiter du

ministère du prêtre est si grand, qu'ils ne craignent pas de s'astreindre à des jeûnes de plusieurs jours, plutôt que de s'en priver pour aller chercher une nourriture facile à trouver. Mon cœur saignait, lorsque je voyais de ces pauvres Indiens réduits à des aliments qui pouvaient tout au plus les empêcher de mourir; et lorsque je leur manifestais ma peine, ils me répondaient que ce qu'ils souffraient n'était rien en comparaison du bonheur qu'ils avaient d'être instruits et de participer aux sacrements.

Huit jours après que la mission fut commencée, un homme vint me trouver; c'était le matin, il avait jeté la veille au soir son rets dans la rivière et il n'avait rien pris; ses jeunes enfants poussaient des cris que la faim leur arrachait, et il n'avait rien pour leur donner à manger. Il venait me demander ce qu'il devait faire. Comme plusieurs familles se trouvaient dans la même position, j'envoyai la moitié de ma peuplade aux lacs voisins du poste. Le bon Dieu bénit leur pêche et la provision qu'ils apportèrent me permit de continuer les exercices de la mission, sans avoir l'affliction de voir ces bons néophytes souffrir de la faim. La communion générale termina la mission, et à la fin de ce dernier exercice je donnai la bénédiction du très Saint-Sacrement. C'est alors que je compris parfaitement la joie que procure la religion à des cœurs bien préparés. Celle de ces chers Indiens était d'autant plus vive qu'elle est plus rare; car ce n'est qu'à une seule époque de l'année qu'ils peuvent voir le prêtre au milieu d'eux. Aussi cette joie se manifestait de toutes parts et de bien des manières, et ils ne craignaient pas de dire à haute voix : « *Maintenant nous voilà forts pour passer l'année et une année sainte.* Plaise à Dieu de confirmer leurs bonnes dispositions; car comme tous les hommes, ils ont leurs dangers et le démon sait aussi leur tendre des pièges comme à leurs frères en Adam. Le plus dangereux pour eux est la jonglerie. Grâce à Dieu, j'ai pu convertir, cette année, deux jongleurs que je n'avais pu encore atteindre. J'espère qu'une pénitence salutaire produira en eux l'effet que j'en attends. L'un d'eux surtout m'a donné une preuve assez éclatante de son retour dans la bonne voie. Quoiqu'il m'eût promis avant son départ, d'une manière solennelle et devant toute sa tribu, qu'il ne se livrerait plus désormais à

la jonglerie, après avoir fait une demi-journée de marche, il craignit de ne s'être pas expliqué assez fermement ; il rebroussa chemin et vint m'exprimer son doute, en me réitérant la promesse qu'il m'avait faite. Quoique les exercices de la mission fussent terminés par la communion générale, il me restait encore une affaire assez importante, c'était de bénir plusieurs mariages. Comme nos sauvages ne connaissent point ce qu'on est convenu d'appeler mariages d'inclination, les jeunes gens laissent à leur parents le soin de leur choisir une épouse. Ceux-ci viennent prendre l'avis du missionnaire et après cette unique formalité on procède à la cérémonie. Jusqu'à présent ce mode n'a eu que d'heureux résultats, tant pour l'union des familles que pour la conservation des bonnes mœurs.

Je dus enfin quitter cette population si intéressante par ses sentiments religieux ; mais ce ne fut pas sans serrement de cœur de ma part, et sans larmes répandues de leur côté. En quittant Warmontashing, je passai à Kikendache. Comme j'avais déjà vu les sauvages qui dépendent de ce poste, je ne m'y arrêtai point, je continuai ma route et me rendis à Wasswanipi, dans le territoire de la Baie d'Hudson, poste situé sur les bords du lac qui porte le même nom, et dont les eaux s'écoulent par la rivière Notaway dans la baie James non loin de Rupert's House. Les sauvages de Wasswanipi étaient nombreux autrefois, aujourd'hui, leur nombre est assez restreint ; cependant comme vers les derniers jours de juillet des sauvages des deux postes voisins s'y rendent, alors on y trouve une population assez considérable. Il n'y a que trois ans que ces pauvres Indiens étaient encore infidèles, aujourd'hui un grand nombre est catholique. Cette année j'y ai donné le baptême à quatorze adultes à la fin de la mission. Leur bonne conduite depuis un an, leur assiduité à tous les exercices religieux et leur instruction leur ont mérité cette faveur. Je n'ai qu'à me réjouir des dispositions de ceux qui avaient été baptisés les deux années précédentes ; leur soumission religieuse et les vertus qu'ils pratiquent me font juger qu'ils n'ont point été infidèles aux grâces qu'ils ont reçues dans le sacrement de baptême. Les boissons fortes, qui étaient pour eux une pierre d'achoppement, ne leur sont plus dis-

tribuées, et par ce moyen non-seulement l'ivrognerie a cessé, mais encore l'on a vu disparaître les vices qu'elle entraîne. Tous les Indiens de Wasswanipi ont montré beaucoup d'empressement pour assister aux instructions et aux autres exercices religieux. Mais, comme je l'ai déjà fait connaître, un nombre assez faible a été admis au baptême et cela pour plusieurs raisons : les uns par défaut de mémoire n'ont pu s'instruire assez des vérités de la religion ; d'autres n'ont pu être admis quoique d'ailleurs paraissant disposés, parce que leur conduite passée exigeait une épreuve. Il y en a enfin qui ne veulent pas rompre les deux obstacles qui s'opposent à leur admission dans la grande société de l'église ; ce sont la polygamie et la jonglerie. La polygamie est de temps immémorial en usage chez eux; ils ne prennent ordinairement que deux femmes. Le plus grand nombre y a renoncé depuis que cette tribu est évangelisée; mais il en est encore qui y tiennent. Trois de ces bigames ne se sont même point rendus à la mission, dans la crainte qu'ils ne fussent exposés à quitter l'une de leurs femmes. La jonglerie est aussi un grave obstacle, surtout pour les vieillards qui l'ont pratiquée, parce qu'elle leur donne une grande influence auprès des leurs, et est un moyen facile de se procurer beaucoup de ces objets qui constituent chez eux la richesse. Elle est aussi un écueil pour les chrétiens; car lorsqu'ils sont atteints d'une maladie grave et prolongée qui résiste aux remèdes simples, ils s'imaginent facilement qu'on leur a jeté un sort, et il faut appeler un jongleur qui, bien entendu, les confirme dans leurs idées superstitieuses. Quoiqu'il promette la santé et que le résultat de ces jongleries ne réponde point à leurs promesses, les pauvres dupes ne laissent pas d'avoir confiance en son art. Ils appellent aussi le jongleur pour lui demander où se trouve le gibier, lorsque leur chasse a été infructueuse ; ainsi la faim et la maladie les exposent quelquefois à recourir à des moyens qu'ils savent criminels.

Ayant terminé les exercices de mission à Wasswanipi, je quittai ce poste au grand regret de mes néophytes qui, cette année comme la dernière, paraissaient fort affligés de mon départ et ne cessaient de me demander si je reviendrais les visiter l'été prochain ; ce que je leur promis d'autant plus facilement que

c'était là mon désir. J'aurais bien voulu visiter d'autres postes, répandus ça et là dans ce vaste territoire; mais les distances qui m'en séparaient et les difficultés que présentent souvent les voies de communication m'en empêchaient; d'ailleurs la saison qui déjà était avancée m'annonçait que je devais songer à revenir sur mes pas. C'est là une de ces nécessités qui font beaucoup souffrir l'âme du missionnaire. On voit devant soi beaucoup d'infidèles qui n'ont point encore eu le bonheur d'entendre les instructions du prêtre, et qui peut-être seront pour longtemps privés de cette grâce, et malgré le désir que l'on a d'aller les instruire et leur donner le moyen de se sauver, on se trouve dans l'impuissance d'agir, enchaîné que l'on est par les causes les plus vulgaires. Et encore si les fidèles qui appartiennent à l'œuvre de la propagation de la foi ne venaient par leurs aumônes à notre secours, que de pauvres Indiens qui aujourd'hui bénissent Dieu croupiraient encore dans leurs erreurs.

En passant à Mikiskan, j'y trouvai la majeure partie des sauvages de ce poste, qui attendaient mon retour de Wasswanipi pour recevoir les secours de mon ministère. Parmi les absents, les uns étaient en voyage, les autres s'étaient transportés au Grand Lac où se trouvaient alors réunis la moitié des Indiens du Lac à la Truite et quelques-uns du Grand Lac. Je restai quelques jours à Mikiskan pour y donner les exercices de la mission. Je n'eus qu'à me réjouir des bonnes dispositions de ces sauvages. Là, comme dans les autres postes que j'avais déjà visités, je vis beaucoup d'empressement pour profiter de la grâce que le bon Dieu leur envoyait. En quittant Mikiskan, je me dirigeai vers le Grand Lac où je savais qu'étaient réunis les sauvages dont je viens de parler. Ils étaient occupés à la pêche du poisson blanc. Comme c'était la saison de la maturité des *bluets* et que les bords de ce lac sont remplis des petits arbustes qui portent ce fruit, les femmes et les enfants passaient une partie de leur temps à les cueillir. Ils n'étaient point seuls; les ours qui en sont très friands, venaient partager leur récolte, mais aux dépens de leur vie; car les sauvages leur faisaient la chasse et pour leur chair qui est très-bonne et pour leur peau. Les sauvages que je rencontrai là ont généralement une mauvaise réputation; ils sont regardés comme des vagabonds

et les ivrognes ; leur réputation n'étant pas tout-à-fait usurpée, je dus faire tous mes efforts pour les amener à une vie plus chrétienne. Je les engageai formellement à se rendre à leurs postes respectifs pour l'époque des missions, afin qu'ils pussent mieux profiter de la visite du missionnaire. Une visite, sur les bords du lac que l'on traverse, ne peut produire d'heureux résultats sur ces Indiens ; on n'a ni le temps nécessaire ni les moyens de leur faire les exercices dont ils ont un si grand besoin ; d'ailleurs si le missionnaire se prêtait tant soit peu à les visiter partout où il leur plaît de se transporter, bientôt ils ne s'astreindraient plus à se rendre aux lieux des missions, et se disposeraient de telle manière qu'on ne pourrait en avoir qu'un petit nombre. J'ai oublié de vous dire qu'avant d'atteindre le Grand Lac en partant de Mikiskan, nous eûmes de grandes difficultés à vaincre. L'été ayant été peu pluvieux, les eaux avaient extrêmement baissé dans les rivières, et comme la plupart de ces rivières en ont généralement peu, souvent elles n'étaient pas navigables pour notre léger canot ; ce qui nous obligeait à faire de fréquents et longs portages.

En partant du Grand Lac pour me rendre au Lac à la Truite, je passai à Mitsikamibikong où je trouvai le plus grand nombre de sauvages du Grand Lac avec leurs deux chefs, réunis aux Indiens du Lac à la Truite qui s'étaient séparés de ceux qui m'avaient attendu à mon passage au Grand Lac. Comme tous connaissaient la route que je devais suivre, ils m'attendaient et avaient même préparé une chapelle, dont des pieux grossiers servaient de muraille et l'écorce de bouleau de toiture. Elle avait été élevée au même lieu, où il y a douze ans, un de mes prédécesseurs en avait fait construire une, peut-être plus belle, mais dont on ne retrouvait plus que quelques faibles débris. A mon arrivée, je fus reçu avec beaucoup d'enthousiasme et les deux chefs me firent les compliments de bienvenue. L'un et l'autre m'exprimèrent la joie de me revoir, la volonté de profiter de ma visite et le besoin qu'ils en avaient, surtout pour le sacrement de pénitence. L'accent avec lequel ils me haranguèrent me fit connaître que l'ennemi de tout bien avait dû faire parmi eux de tristes ravages. Durant tout le temps que je passai au milieu d'eux pour leur prodiguer les soins

que leur âme réclamait, j'eus lieu de juger que les sentiments qu'ils m'avaient exprimés étaient sincères. Plusieurs d'entre eux s'étaient laissés entraîner à la pratique de la jonglerie ; d'autres s'étaient adonnés à l'usage des boissons fortes, qui chez eux est toujours porté à l'excès ; et comme à l'ordinaire, ces deux funestes passions avaient amené des désordres. Ceux d'entre eux qui s'étaient le plus signalés, par leur mauvaise conduite, n'avaient pas osé m'attendre. Heureusement que le nombre de ceux-ci est petit et encore peu d'entre eux sont-ils baptisés. Le nombre des sauvages du Grand Lac diminue très-sensiblement. Une des causes de cette diminution extraordinaire peut être mise sur le compte des boissons fortes. Si beaucoup de ces Indiens cèdent au penchant violent qu'ils ont pour les boissons enivrantes, plusieurs, il faut le dire à leur louange, ont sû résister à toutes les sollicitations avec un courage héroïque de leur part.

Parmi les conversions que Dieu a bien voulu faire par mon ministère, je dois mentionner celle d'un célèbre jongleur qui, pendant deux ans, avait été la terreur de sa tribu à cause de sa méchanceté, et n'avait cessé de la scandaliser en s'enivrant toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. La grâce a produit sur cet homme un de ses effets merveilleux. Le souvenir de ses fautes l'a plongé dans une profonde tristesse, et il en a imploré le pardon avec tous les signes d'une vraie contrition. Les pénitences les plus dures ne lui paraissaient point encore proportionnées à l'énormité de ses fautes. Je terminai là ma dernière mission, qui n'avait pas éte sans heureux résultats. Puisse le ciel conserver, dans le cœur de ces Indiens, les sentiments généreux que je me suis efforcé de leur communiquer ! Mais, hélas ! comme ils peuvent facilement se procurer des boissons enivrantes, cet appat leur fait bien souvent oublier nos conseils et leurs meilleures résolutions et les rejette dans les plus graves désordres. Je me séparai de ces Indiens, plein de ces tristes pensées, lorsque mes hommes m'apprirent que les chiens venaient de manger leur lard, unique provision qui nous restait pour terminer notre voyage. Comme nous n'avions plus que cinq jours de route pour nous rendre à la Rivière au Désert, nous pûmes nous procurer quelques faibles aliments, qui

ne nous empêchèrent point cependant de subir un jeûne très-rigoureux, tout en ramant la journée entière pour atteindre Maniwaki, où j'arrivai enfin sans autre accident, heureux de me retrouver, après trois mois d'absence, dans cette douce et aimable solitude et d'avoir souffert quelque chose pour la gloire de Dieu et le salut des âmes les plus abandonnées.

Je suis, etc., etc.

ANDRIEUX, Ptre., O. M. I.

MISSIONS

SUR LA COTE DU LABRADOR ET DANS LES POSTES DU ROI.

Lettre du R. P. Babel, O. M. I. à un père de la même Société.

Québec, 17 octobre 1854.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Il est temps, qu'en vous rendant compte des courses évangéliques que j'ai faites cette année, je vous envoie les renseignements que vous attendez, concernant les missions que nos pères placés aux Escoumains ont à desservir.

Ces missions sont de trois sortes. D'abord, celle des familles canadiennes réunies autour des moulins à scie, non loin du fleuve Saint-Laurent; ensuite celles qui se donnent aux jeunes gens des chantiers dans leurs camps; en troisième lieu, les missions qui se font chez les sauvages dans leurs chapelles, bâties en général auprès des postes de la compagnie de la Baie d'Hudson, dit *postes du Roi*. Les divers lieux où se donnent les exercices de ces missions sont échelonnés le long de la côte nord du Saint-Laurent, à partir

de l'embouchure du Saguenay jusqu'à la chapelle dite *de la Visitation*, sur une étendue d'environ deux cents lieues.

De ces missions, les canadiennes, c'est-à-dire celles des deux premières classes, sont disséminées le long du bord de l'eau, depuis le *Saguenay* jusqu'à la *Rivière aux Outardes*, ce qui forme une étendue d'environ trente lieues par eau. Mais lorsqu'on doit visiter les postes à pied, les baies profondes dont il faut faire le tour et les détours forcés dans les bois pour franchir les *portages* allongent la route d'un tiers; et je ne pense pas qu'alors, dans le même espace, il y ait moins de quarante-cinq lieues à faire sans jamais rencontrer un seul bout de chemin formé. De *Tadoussac* au *Sault au Cochon*, la plus longue distance que l'on ait à franchir, sans rencontrer de maisons, est de quatre lieues; mais du *Sault au Cochon* à *Papinachois*, sur une étendue de plus de quinze lieues, par des chemins horribles et praticables seulement l'hiver à la raquette, il n'y a qu'une seule maison et une cabane sauvage. Pour faire ce trajet, on est toujours obligé de coucher dehors; et cela, dans la saison la plus rigoureuse.

Ce n'est pas à moi, mon R. P., à vous parler des missions entre les *Escoumains* et le *Saguenay*: c'est là le champ particulier du R. P. Durocher.

Les missions canadiennes que j'ai à faire se développent sur une étendue d'environ trente cinq lieues, que l'on fait, en hiver, à la raquette; elles commencent l'automne et c'est pour moi le temps le plus pénible. Il est vrai que, tant que la mer est belle, je voyage en canot sauvage; mais que l'eau devienne pesante et surchargée de glaçons ne permettant plus de voyager en canot sans un danger imminent, je chausse alors la botte canadienne pour longer les grèves, à travers la vase et les glaces brisées que le vent de nord-est entasse sur la rive. Il me faut alors escalader des rochers bien escarpés; couper des baies profondes, ça et là de petites rivières que je dois passer à gué. L'automne dernier, pour aller visiter un malade, j'ai dû patauger dans la vase ou passer dans l'eau à mi-jambe pendant près de trois-quarts d'heure: j'avais à couper la baie des *Mille Vaches*. C'est dans de pareils voyages que je soupire après le moment, où la terre couverte d'une épaisse couche de

neige me permettra de chausser la raquette : car, alors seulement les marches deviennent moins pénibles et plus promptes. De l'automne au printemps, je visite quatre fois ces diverses missions canadiennes, sans parler des visites aux malades pour lesquels, dans les intervalles, je suis appelé quelques fois et à de grandes distances. L'hiver dernier, je dus aller visiter deux malades, dont l'un se trouvait à onze lieues de ma résidence, l'autre à vingt cinq lieues ; que dis-je, vingt cinq lieues ! les lieues le long de la grève, à travers les portages, sont d'une longueur démesurée. Pour me rendre du *Sault au Cochon* à la *Pointe aux Colombiers,* je pris la raquette à dix heures du matin, et je ne la laissai qu'à neuf heures et demie du soir. Il n'y aurait eu cependant à faire que trois lieues par eau.

J'avais alors, avec moi, deux hommes qui se trouvèrent bientôt accablés de fatigue et de lassitude. L'un d'eux en était venu à un tel point de faiblesse, qu'à chaque instant il s'étendait sur la neige et me priait de l'abandonner, et de poursuivre ma route seul. Vous pensez bien que je refusais de me rendre à ses désirs ; et plutôt que de l'abandonner, j'aurais passé la nuit dehors, exposé à la rigueur d'un froid déjà assez vif. Je le décidai à prendre un peu de nourriture, ce qui ranima ses forces ; et nous arrivâmes enfin à une pauvre cabane sauvage. Dans ces sortes de demeures, il n'y a ni lit, ni table, ni banc, ni siége d'aucune espèce. Pour mon compte, je commençai par ramasser quelques morceaux de bois, dont je me fis un oreiller, et m'étendant près du poële, je reposai un peu mes membres fatigués. Mais bientôt je dus me lever pour réciter mon bréviaire, car dans la route je n'avais pu encore satisfaire à ce devoir. Le souper, comme vous le pensez bien, mon R. P., ne fut pas splendide. Mon sauvage s'en alla quérir quelques petites branches d'épinette, qu'il fit bouillir en guise de thé. Ce breuvage, joint à quelques biscuits et à un peu de gros lard de notre provision, fit tous les frais de ce repas, qui devait clore la journée. Voilà l'esquisse d'un de nos voyages dans ces contrées sauvages.

Je me hâte donc de passer à la description de la visite des camps. Le huit janvier, j'avais quitté ma résidence pour entreprendre mes missions. Après

avoir passé quelques jours, non loin du bord de l'eau, au milieu des familles groupées autour des moulins, je laissai la mer pour pénétrer dans l'intérieur des forêts. C'était l'époque ordinaire où je visite annuellement nos jeunes gens dans leurs camps. Vous allez voir, mon R. P., ce que c'est que ces camps, et ce qu'y fait le missionnaire quand il les visite dans l'exercice de son ministère. Figurez-vous des cabanes de huit pieds de haut sur vingt-cinq à trente de long; les murailles en sont faites avec de longues pièces de bois tout brut; elles n'ont pour plancher de bas et de haut que des pièces du même genre; le tout, en dehors, se trouve avoir disparu sous la neige, moins un ou deux chassis d'où l'on a soin de l'écarter. On entre dans ces demeures sombres et dégoutantes sous bien des rapports, par une porte basse et tout-à-fait écrasée. C'est dans chacune de ces cabanes que se réunissent toutes les fois, au nombre de vingt-cinq et trente, les jeunes gens employés dans les forêts à abattre, préparer et charrier le bois pour fournir au sciage des moulins; ils y viennent pour y goûter un peu de repos sur quelques branches de sapin et se délasser du travail d'une pénible journée.

En entrant donc, moi-même, dans ces cabanes, quel tableau se déroule sous mes yeux ! Je vois, il est vrai, un bon nombre de ces jeunes gens témoigner leur joie de voir arriver le missionnaire au milieu d'eux; mais j'en aperçois aussi bon nombre d'autres dont le front s'assombrit sitôt qu'ils me voient: les regards qu'ils échangent entr'eux m'apprennent bien vite que ma présence les contrarie.

Cependant on ne manque pas de pourvoir au souper du missionnaire: quelques grillades de gros lard et du biscuit en font les frais; c'est là d'ailleurs aussi le souper des travailleurs. Quelque mince, mon R. P., que vous paraisse ce repas, un estomac préparé par une bonne journée de marche le trouve excellent. Après le souper, je dois me mettre de suite à l'œuvre, car je n'ai pas longtemps à rester; et ainsi, il ne doit rien y avoir de plus pressé que de mettre bientôt le démon à la porte. Après les premiers entretiens de *bonne venue*, je tâche de les intéresser par le récit de quelques histoires; s'il y a parmi eux quelque conteur, je le fais narrer à son tour; si je découvre quelque chanteur qui sâche

quelque chanson, seulement amusante et assez de leur goût, je l'invite à chanter. Pendant que tout ceci se passe, je vois les visages s'épanouir, même chez ceux dont le front était si sombre. Bientôt tous viennent garnir le cercle pour prendre part à la joie commune. C'est de cette manière que je m'industrie à les intéresser pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure. N'est-ce pas, mon bon père; il faut se faire tout à tous ? J'espère bien que vous ne me gronderez pas parce que je chante des chansons. Saint François Xavier jouait bien aux cartes avec de forts joueurs pour les gagner à Dieu.

Aussi, mon R. P., ordinairement quand je vois que mes jeunes gens en sont là, je me dis intérieurement: *maintenant je les tiens, difficilement s'en échappera-t-il quelqu'un.* Ce n'est qu'alors que je ne fais plus difficulté de leur dire : *Eh bien ! mes amis, maintenant que vous voilà en si bonnes dispositions, si gais, si contents, parce qu'on a bien ri, on s'est bien amusé, on vous a bien intéressés par la grâce de Dieu et sans l'offenser, ne ferions-nous pas bien de chanter les louanges de ce bon maître* ? Et tout de suite ils se mettent avec moi à chanter des cantiques. Aussi l'instruction venant de suite après, l'écoutent-ils avec la plus grande attention. Après l'instruction viennent la récitation du chapelet et la prière du soir. La prière terminée, on voit avec bonheur qu'à une sainte gaîté a succédé un religieux silence. C'est alors que les uns à la suite des autres se retirent dans les endroits les plus reculés pour examiner leur conscience et s'exciter à la contrition, tandis que d'autres préparent à l'écart une sorte de confessionnal, derrière une couverte.

Le premier qui se présente pour se confesser est ordinairement le *Foreman :* c'est lui qui ouvre la marche. Les meilleurs viennent les premiers à la suite ; puis les plus endurcis eux-mêmes, voyant leurs camarades sortir du confessionnal avec un air de satisfaction et de contentement, s'avancent à leur tour ; de manière qu'ordinairement tous les jeunes gens se confessent lors du passage du missionnaire. Vers une ou deux heures après minuit, les confessions étant terminées, le missionnaire peut prendre un peu de repos : ce repos, comme les habitants de ces cabanes, il le prend sur quelques branches de sapin préparées *ad hoc.* Mais vers quatre heures il faut

qu'il soit debout. Alors il prépare son autel pour célébrer la sainte messe. Je vous assure, mon R. P., que, dans ces camps, notre chapelle n'est rien moins que brillante ; elle doit ressembler beaucoup, par la pauvreté, à celles des catacombes où les premiers chrétiens allaient se cacher pour célébrer les saints mystères. La messe terminée, je fais encore une instruction à mes gens ; et tout se termine ordinairement vers six heures du matin.

Voilà, mon R. P., le travail d'une soirée ou plutôt d'une nuit dans un camp. Ce même travail se répète cinq, six, sept nuits de suite, selon le nombre de campements qui dépendent d'un poste. Je vous assure, et vous m'en croirez, qu'après avoir passé six ou sept nuits de suite, dans de pareils exercices, je soupire après le repos. Encore si l'on pouvait, le jour, suppléer au manque de sommeil de la nuit ; mais non, pendant le jour il faut marcher pour se rendre d'un camp à l'autre. Il faut dire aussi que la consolation de rendre la paix de l'âme à ces pauvres enfants nous dédommage bien de toutes ces fatigues. J'ai trouvé rarement ailleurs des personnes mieux disposées. Ceux même qui dans les paroisses auront résisté, pendant plusieurs années, aux sollicitations d'un pasteur zélé et à l'exemple de toute une paroisse, sont souvent les premiers à venir me trouver les larmes aux yeux et bien décidés à mettre un terme à leurs désordres. Il y a évidemment, eu égard à la position de ces jeunes gens et à la vie pénible qu'ils mènent là, une grâce toute particulière attachée à ces visites du missionnaire.

Venons maintenant, mon R. P., à nos missions sauvages. Ces missions commencent avec la belle saison ; elles ont bien aussi leurs fatigues ; mais c'est vraiment sur cette œuvre que la bénédiction de Dieu est d'une manière toute particulière. Le travail n'a rien de pénible quand on voit le bien s'opérer si sûrement et s'affermir d'une mission à l'autre. Là on trouve toujours ces habitants des forêts préparés de longue main à la visite de leur missionnaire. Ce dernier printemps, je suis descendu pour ces missions à bord d'une goélette, qui se rendait au *Labrador*, et après quatorze jours d'une navigation monotone, j'ai touché au poste d'*Itamanéou*. Dès que les sauvages virent paraître au loin notre em-

barcation, de nombreuses décharges de fusil m'apprirent qu'ils m'avaient déjà reconnu. En effet, en les considérant alors dans le lointain, un instant après j'en vis un bon nombre sauter dans leurs berges ou leurs canots, et venir au devant de leur père. Ils nous eurent bientôt rejoints et chacun d'eux s'empressait à venir me saluer, en me serrant la main avec une effusion de cœur qui exprimait bien la joie qu'ils éprouvaient de me revoir. J'eus bientôt quitté ma goélette et mis le pied dans une de leur embarcations. Le vent étant favorable, en un instant nous eûmes gagné la chapelle, autour de laquelle se trouvaient réunis tous ceux et celles qui n'avaient pu venir à notre rencontre. Là les femmes, les enfants, les vieillards à leur tour me serraient la main. « *Que nous sommes heureux de te revoir*, me disaient-ils ! *Voilà plusieurs jours que nous sommes arrivés ; nous commencions à craindre que tu ne vinsses pas cette année ?* » Pour mon compte, j'étais vraiment heureux de me trouver au milieu de mes Indiens : ils sont si bons, si ingénus, si soumis ! Le missionnaire est vraiment au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfants Ce sont ces pauvres gens qui craignent et détestent le péché ! Si vous saviez comme ils déplorent avec amertume les égarements de leur vie passée ! Combien leur persévérance dans le bien et l'ensemble de leur conduite sont capables de faire rougir bon nombre de chrétiens bien plus privilégiés qu'eux par l'abondance des secours qu'ils reçoivent ! Ces pauvres sauvages se maintiennent, pour la plupart, dans l'amitié de leur Dieu, l'année entière. Ils n'ont cependant le service de leur missionnaire qu'une fois l'an, et ne le possèdent au milieu d'eux qu'une dizaine de jours au plus. Je restai donc, cette année aussi, dix jours au milieu de ces fervents chrétiens pour les exercices de leur mission. Donc, le jour du départ, même cérémonie, cela va sans dire, que le jour de l'arrivée et avec les mêmes sentiments d'un vif attachement et de la plus sincère reconnaissance, surexcités par les bienfaits qu'ils venaient de recevoir pendant la mission. Les personnes un peu agées surtout, en me serrant la main, versaient des larmes : « *Bonjour, mon père*, me disaient-elles ; *tu prieras le bon Dieu pour nous pour que nous ayions le bonheur de te revoir à l'autre mission et d'entendre encore la Messe.*

Mon départ fut également salué par plusieurs décharges de mousqueterie.

Je n'étais encore qu'à une petite distance du rivage, quand j'aperçus plusieurs canots se dirigeant vers nos berges. Je compris que c'était de nos sauvages, qui allaient nous accompagner dans le trajet de ce poste à celui de la prochaine mission. Je ne me trompais pas. Quelques instants après, nous fûmes rejoints par une dizaine de familles, qui se dirigeaient avec nous sur *Mingan*. Cependant la distance, pour se rendre à ce poste, est de quatre-vingts lieues. Mais la distance n'effraie pas les bons sauvages, quand il s'agit d'accompagner le missionnaire, et surtout pour participer encore aux exercices d'une mission. Il faut avouer aussi que la mission est pour eux le seul trait marquant dans l'année. Après, ils en font pendant longtemps le sujet de leur conversation, et ce qui est plus heureux encore de leurs réflexions, et la régle de leur conduite.

Tous ensemble, nous longeâmes la côte pendant quatre jours consécutifs, à travers les petites îles ; nous avions six berges. Mais le vent nous devenant contraire, nous entrâmes dans la rivière de Natashkuan, où nous trouvâmes une douzaine de familles, qui n'attendaient que le passage du missionnaire pour se rendre avec lui à *Mingan*. Nous étions là tout près du lieu que nous avions découvert, il y a deux ans, avec le R. P. Arnaud, être celui où repose le corps de l'un de nos prédécesseurs, mort dans la visite de ces mêmes missions. Nous allâmes donc prier tous ensemble sur la tombe de ce bon prêtre.

Peu après, nous partions de Natashkuan sur douze berges ; et nous cinglâmes encore à travers les îles. A mesure que nous avancions, nous apercevions successivement tantôt une nouvelle berge, tantôt une autre se détachant du rivage et venant se joindre à nous. Réunis ainsi en grand nombre et chacun prenant soin que sa berge s'écartât des autres le moins possible, on s'entretenait joyeusement et surtout on chantait des cantiques. Si parfois, la brise devenant plus forte, les voiles en meilleure condition venaient à dépasser les autres, au premier moment de calme les retardataires pesant plus fort sur leurs rames les avaient bientôt rejointes. C'est alors qu'on entendait de bien des bouches : « *Père, chante donc encore ce beau*

cantique. » Aussi dans le cours de ce voyage, je leur en ai fait connaître un bon nombre, qui m'ont paru fort de leur goût; mais ils ne me donnaient point de repos qu'ils ne les eussent parfaitement appris.

A mon arrivée à *Mingan*, je trouvai quatre-vingts familles, qui m'attendaient déjà depuis longtemps. Inutile de vous dire les heureux effets des exercices que je leur donnais pendant le temps que je passais au milieu d'eux. Le missionnaire travaillait encore auprès de ses bons sauvages *Montagnais*, c'est tout dire. Il n'y a pas eu de trait saillant qui distinguât cette mission de celles des années précédentes. Seulement, on voit avec bonheur comme les résolutions sont gardées et comme, depuis quelques années, ces populations nomades s'affermissent dans le bien. D'ailleurs le R. P. Durocher, ayant fait lui-même, cette année, la mission des *Ilets de Jérémie*, pourra vous intéresser beaucoup par le récit de ses travaux. Le bon père pourra vous parler surtout de la générosité vraiment extraordinaire des sauvages qui fréquentent ce poste, lesquels se sont, pour ainsi dire, privés du nécessaire pour subvenir aux dépenses de leur chapelle.

Veuillez agréer l'assurance du bien vif attachement et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon révérend père,

Votre très etc., etc.,

BABEL, ptre., O. M. I.

Rivière Manikuagan (de la cabane de Grégoire Pistapesh),
3 juillet 1855.

MONSEIGNEUR,

Il y a peu de temps, après avoir reçu ordre de monter dans les terres pour aller évangéliser les sauvages infidèles Naskapis, je me mis en route au temps marqué, avec trois Montagnais et deux Canadiens. Jamais voyage ne m'avait plus souri; je ne me faisais point cependant illusion sur les dangers, et les difficultés qu'on aurait à soutenir, mais j'espérais qu'avec un peu de patience et de persévérance, on serait venu à bout de vaincre les uns, et de supporter les autres; la Providence en a disposé autrement. Après des efforts

constants et presque héroïques de la part de mes fervents Montagnais, qui entreprenaient ce voyage dans le seul but de procurer la gloire de Dieu en faisant connaître la sainte prière à leurs frères encore infidèles, nous avons vu tous nos pieux projets et nos espérances s'évanouir dans un moment. Nous avons manqué perdre la vie dans un rapide. Au milieu du tourbillon, nos provisions et nos effets sont tombés à l'eau ; on a ramassé ce que l'on a pu de ce qui est venu à terre. Je me suis jeté à l'eau pour sauver une poche de farine, tandis que mes hommes, courant à toute hâte, faisaient tous leurs efforts pour sauver le canot, seul moyen que nous eussions pour nous transporter à la mer. Ils furent assez heureux pour le ressaisir au bout du rapide.

C'est ainsi, Monseigneur, que nous avons été forcés d'abandonner notre voyage. Je retourne avec peine, en pensant que je laisse derrière moi, bien loin dans les terres, de pauvres infidèles, désireux de voir la robe noire et de connaître la sainte prière. Ils n'ont rien de plus pressé, lorsqu'ils rencontrent quelqu'un de nos Montagnais sur leurs terres de chasse, que de leur dire : « *Frère, apprends moi la prière que t'a enseignée la robe noire.* » Ils passent quelques fois des mois entiers avec nos chrétiens au milieu de leurs forêts, dans le seul but d'apprendre d'eux ce qu'ils appellent la sainte prière. J'espère qu'à une autre époque nous serons plus heureux.

Ce qui avait beaucoup contribué à retarder notre voyage, c'était la hauteur des eaux. Les sauvages ne se rappellent point avoir jamais vu les eaux si grosses dans les rivières. Manikuagan est une de celles qui grossissent le plus et qui conservent plus longtemps leur volume d'eau ; parce qu'elle reçoit un grand nombre de tributaires, et puis que les lacs, à la hauteur des terres où elle prend sa source, sont grands et nombreux. Au dire de tous les sauvages, le temps le plus propice pour naviguer dans la rivière est dans le mois d'août. Les eaux étant alors basses, on n'a pas autant de rapides à monter ni de portages à faire. Ce qui rend les portages presque impraticables, ce sont ces nuées de moustiques, de maringouins, de brulots et de mouches qui se donnent, je crois, rendez-vous pour tourmenter les pauvres voyageurs ; ce qui faisait dire à un de mes hommes, que tous les

démons de l'enfer s'étaient changés en mouches pour le faire souffrir.

Pardonnez-moi, Monseigneur, ces quelques lignes que je viens de tracer à la hâte et sans suite sur mes genoux, et usant d'une nouvelle indulgence à mon égard, accordez-moi votre sainte bénédiction pour moi et mes bons sauvages.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le fils très-soumis et obéissant,

CH. ARNAUD, O. M. I.

Lettre du R. P. Arnaud, O. M. I. à un père de la même Société.

Nataskuan, 26 juillet 1854.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'allais partir pour une nouvelle mission, que je n'aurais pas crue devoir être si rapprochée de la dernière que je venais de faire, quand je reçus votre honorée lettre par laquelle vous me demandez la relation de mon voyage de l'hiver dernier, dans les terres des sauvages. Si j'avais pu prévoir votre demande, je me serais exécuté sur ce point, avant mon départ pour les missions, au cœur desquelles maintenant je me trouve. Je vais, cependant, dès aujourd'hui, commencer à vous tracer quelques lignes. Ce sera dans les courts moments de repos que les occupations ou les mauvais temps et les vents contraires dans les voyages voudront bien nous laisser, que je continuerai ensuite. Encore ne sera-ce pas cette fois pour vous parler de mon voyage de l'hiver dernier, mais bien de celui que je fais en ce moment pour partager, cette année avec le R. P. Babel, le travail des missions montagnaises du golfe. Permettez que je vous dise d'abord une des principales raisons qui ont

occasionné mon départ un peu précipité pour ces parages.

Lors du dernier départ du R. P. Babel pour les dites missions, dans les préparatifs du voyage, on avait oublié de placer le calice parmi les objets de la chapelle à transporter. Ce bon père, n'ayant rencontré d'occasion pour pouvoir célébrer la sainte messe qu'à son arrivée au poste le plus éloigné qui est celui par lequel commencent les missions, on ne s'aperçut qu'alors de cette grave omission. Jugez de sa surprise et de son inquiétude ! Se voir à 150 lieues de Québec, sans calice pour célébrer, entouré qu'il était d'une foule de mes sauvages, si désireux d'entendre la sainte messe et qui, d'ailleurs, avaient à faire leurs pâques et leur mission. Bien entendu, rien de plus pressé pour lui que d'écrire au R. P. Durocher à Québec pour lui demander un calice, et un missionnaire aussi qui l'aiderait à faire ses missions, l'oubli du calice le mettant déjà beaucoup en retard. Etant moi-même avec le R. P. Durocher, quand il apprit cet événement, je le vis bien en peine. Il n'osait point me proposer ce voyage si rapproché de mon retour des terres, craignant de nuire à ma santé. Mais voyant moi-même que mes forces, grâce à Dieu, s'étaient rétablies assez promptement, je le tranquillisai sur ce point, l'assurant qu'il n'y avait pas à appréhender pour moi, et que j'étais capable avec le secours de Dieu d'aller partout où il m'enverrait. Donc, sur l'ordre de mon supérieur de me préparer pour le départ, le lendemain nous fîmes voile vers le golfe. Dix jours après, j'étais avec le R. P. Babel à Mingan où nous terminâmes ensemble cette mission. Le 15 juillet, le R. P. Babel prenait déjà la route du côté des *Sept Iles* et moi, deux jours plus tard, je me dirigeais du côté du *Labrador* avec quelques familles sauvages.

Notre petite caravane se grossissait de jour en jour, par les familles sauvages échelonnées le long du rivage, qui, à notre passage, nous saluaient par la décharge de leurs fusils, puis pliaient leurs cabanes et venaient se joindre à nous.

Je dois vous dire, mon R. P., que pendant ces voyages, comme pendant ceux que nous faisons à travers les forêts, chacun a le soin de pourvoir à sa nourriture : mais arrivés à l'endroit où l'on doit pas-

ser la nuit, les uns dressent le campement, les autres préparent le repas, que l'on prend en même temps et le plus tôt possible. Après, on se réunit pour le chant des cantiques, la récitation du chapelet et de la prière du soir, que le chef récite à voix haute.

Que de tendres émotions ces scènes touchantes ont, encore cette fois, réveillées dans mon âme ! Ces exercices terminés, chacun s'enveloppant dans sa couverte se livre tranquillement au sommeil, sans oublier certainement de donner son cœur à Dieu. Il est bon d'observer, mon R. P., que les Indiens, par respect, s'arrangent pour que le missionnaire dorme toujours à l'écart, sous une tente, s'il y en a, ou sous un canot ou dans le creux de quelque rocher.

Le matin, avant le départ, la prière se fait en commun. Une fois en route, on dit l'itinéraire, qui consiste dans la récitation d'un *pater* et d'un *ave* et des litanies de la Sainte Vierge et dans le chant du *sub tuum ;* le tout en langue sauvage.

Le six du mois d'août, je terminais la mission d'*Itamamiou.* J'eus le bonheur d'admettre à la sainte table bon nombre de sauvages, que je trouvai réunis autour de cette chapelle. Toutes les familles canadiennes, fixées aux environs se montrèrent également très-empressées à assister aux différents exercices que je donnai pendant les trois jours passés au milieu d'eux. Ces exercices terminés, je laissai tous ces braves gens pour porter à d'autres les secours de mon ministère. C'est là que je me séparai, pour cette année, de mes bons montagnais, qui avaient été mes compagnons de voyage, pendant une grande partie du chemin qu'il avait fallu faire pour cette mission. Ensemble nous avions supporté les fatigues du chemin, les intempéries de l'air et tous les dangers que l'on court sur l'eau. Tout cela, n'ayant pu qu'affermir d'avantage l'attachement qu'ils ont pour leurs missionnaires, rendait notre séparation d'autant plus pénible.

Qu'il est touchant alors le spectacle que présente le départ ! tous se pressent indistinctement autour du missionnaire. Hommes, femmes et enfants ; chacun veut lui dire un dernier adieu, recevoir une dernière bénédiction. J'ai vu couler alors bien des larmes, surtout des yeux de ceux qui m'adressaient ces paroles : « *Père, prie le Grand Esprit qu'il m'accorde la*

grâce de te revoir ; nous penserons à toi lorsque nous serons dans nos forêts, quand la maladie ou la faim nous feront sentir leur rigueur : pense donc toujours à nous et prie pour nous.»

Ma mission sauvage était alors terminée pour cette année, dans cette partie. Je n'avais plus à m'y occuper que des familles canadiennes échelonnées sur la côte depuis *Itamamiou* jusqu'aux *Blancs Sablons* : ce qui peut comprendre une distance de quatre-vingts lieues.

Depuis sept à huit ans, de zélés prêtres canadiens avaient arrosé de leurs sueurs cette partie de la vigne du Seigneur. Le premier de ces messieurs qui visita les habitants des côtes du *Labrador* fut M. des Ruisseaux. Il y exerça son ministère avec beaucoup de fruit. Mais une mort trop précoce vint le ravir à cette mission, pendant qu'il se livrait tout entier au soulagement de nos pauvres malheureux attaqués des fièvres typhoïdes. M. Bonenfant, curé de Berthier, succéda à M. des Ruisseaux et profita des heureuses dispositions de ces bons canadiens, pour les exhorter à se construire une chapelle. Je dois donc dire à l'honneur de ces bons chrétiens que tous se sont montrés généreux dans cette circonstance, et ont répondu largement à cet appel. Aussi la chapelle a-t-elle été construite l'année dernière à *La Tabatière*, et les bourgeois du lieu, quoique protestants, ont voulu mêler leurs libéralités avec celles des catholiques, pour l'érection de cet édifice unique élevé à la gloire de Dieu dans ces contrées. M Bellanger, grand vicaire de Mgr. l'évêque de *Terreneuve* et missionnaire du *Labrador*, avait lui-même, dans le temps, désigné l'emplacement de cette chapelle, laissant à la charge des syndics nommés *ad hoc* le soin de faire avancer les travaux. Grâce à la persévérance de ces messieurs, tout est maintenant terminé, chapelle, clocher et sacristie.

Comme je l'ai dit plus haut, les catholiques qui se trouvent sur ces plages reçoivent chaque année, depuis à peu près huit ans, la visite du missionnaire. Le bien qui a été opéré est déjà grand ; mais il reste encore, et il y aura toujours, beaucoup à faire. Quand on conçoit tous les genres de séduction auxquels ces pauvres gens, isolés pendant une bonne partie de l'année, sont exposés régulièrement pendant le reste du temps, de la part des étrangers venant de la

Nouvelle Ecosse, des *Etats-Unis*, *d'Angleterre*, *d'Irlande*, de *France*, *etc.*, lesquels affluent en très-grand nombre pendant la saison de la pêche, on est vraiment surpris de les trouver encore ce qu'ils sont. Il faut cependant avouer que si un bon nombre d'entr'eux, par leur bonne conduite, dédommagent le missionnaire des privations auxquelles il se soumet pour le bien de leurs âmes, il y en a aussi qui ne savent point apprécier ses sacrifices et qui ne le payent que d'ingratitude.

Permettez-moi à présent, mon R. P., de vous dire un mot sur les mœurs et les usages des Planteurs. Ils sont, en général, bons, francs, ouverts, gais, honnêtes et surtout hospitaliers. Je ne crains pas de vous dire qu'il est peu de lieux où l'hospitalité soit mieux exercée que sur ces lointains rivages. Leurs habitations sont très-propres et bien commodes ; ils se font un plaisir et un devoir de procurer au voyageur tout ce qui peut lui être utile ; aussi toutes ces belles qualités et les rapports fréquents qu'ils ont entre eux en font comme un peuple de frères. Leur principale, ou plutôt leur unique occupation, est la pêche pendant l'été et l'automne, et la pêche y varie selon les lieux; ici, c'est la morue ; là, c'est le hareng ; ailleurs le saumon et enfin le loup-marin. Lorsque les différentes pêches sont abondantes, ces braves gens vivent assez largement et presque avec profusion. Je n'ai pas rencontré de pauvres parmi eux. Bien leur prend de s'occuper beaucoup de pêche : car ces parages ne sont point susceptibles de culture, vu la brièveté de la belle saison ; et même dans les mois les plus chauds, il ne se passe presque pas de semaine sans qu'il y gèle. D'ailleurs on serait bien en peine de trouver sur le littoral des endroits propres seulement pour de petits jardins ; ce n'est qu'une suite non interrompue de rochers, de baies et de presqu'îles. Les milliers d'îlots qui se suivent sont aussi pauvres que la terre ferme, leur aspect lui-même n'a rien de frappant sur quoi l'œil du voyageur puisse se reposer avec plaisir. Ce que l'on rencontre de plus saillant, dans ces parcours, ce sont les nuées de gibiers aquatiques qui s'élèvent de leurs nids, à l'approche de l'étranger, en poussant des cris étourdissants.

Pendant l'hiver, c'est la chasse, surtout celle des bêtes fauves, qui fait l'occupation des planteurs ; plusieurs d'entr'eux s'y livrent avec succès. Les principaux quadrupèdes qui se trouvent dans ces régions sont les loups, les renards noirs, rouges et blancs, l'ours noir et l'ours blanc. Les ours blancs ne se trouvent ici qu'en petit nombre ; ils sont de la taille d'un gros bœuf, s'il faut en juger par les peaux que j'ai vues ; leur principale nourriture est le poisson, le loup marin et les débris de la baleine, qu'on rencontre assez fréquemment sur la route. L'ours blanc est plus féroce que l'ours noir ; il a l'avantage de bien nager et d'aller chercher sa proie jusqu'au fond de l'eau. L'ours noir, quoique moins redoutable, n'en devient pas moins féroce toutes les fois qu'il est attaqué. Plusieurs chasseurs ont été victimes de leur courage, et j'en connais qui portent encore les marques des blessures qu'ils ont reçues dans le duel avec ces redoutables adversaires ; l'ours sait très-bien jouer des griffes et des dents, armes que la Providence lui a données pour se défendre.

On trouve aussi dans ces endroits, le carcajoux, espèce d'être malfaisant sous tous les rapports. On dirait qu'il se plait surtout à déjouer les chasseurs, il brise et détruit tout ce qu'il rencontre ; il ne fuit point à l'approche de l'homme, mais il suit ses pistes et en son absence entrera dans la cabane du chasseur, brisera et enfouira, sous terre ou dans la neige, les objets qu'il pourra emporter. Sa force égale celle de l'ours noir ; il grimpe avec beacoup de facilité sur les arbres, il fait la chasse à presque tous les autres animaux des bois, mais il est surtout l'ennemi déclaré des porcs-épics, qu'il tue non pour en manger la chair, mais pour satisfaire son instinct de destruction. Lorsque je me trouvais dans le bois avec les sauvages, j'ai eu l'occasion de voir cela de mes yeux. Les martres sont ici d'une qualité supérieure, ainsi que les renards noirs, croisés, ou argentés. Les cariboux y sont très-nombreux, surtout dans certains endroits ; il ne se passe pas d'année sans que les planteurs en tuent un bon nombre, quoiqu'ils soient, cependant, peu exercés à cette chasse.

La seule voie de communication dans ces parages, entre les différents postes, est la navigation en cha-

loupe, en berge ou en canot, et pendant l'hiver en traineau tiré par une meute de huit, dix ou douze grands chiens esquimaux, qui ne sont bons que pour cet usage. Par la vitesse de leur marche, les distances ne sont rien ; il n'y a pas de chevaux qui pourraient supporter la fatigue qu'ils endurent. Les loups seuls à la course pourraient les égaler en vitesse ; aussi ont-ils avec eux une ressemblance extrême et les mêmes penchants, ce qui a fait croire à plusieurs voyageurs que les chiens esquimaux provenaient de véritables loups, réduits à l'état de domesticité par les sauvages. Les chiens esquimaux ne jappent point comme les autres chiens ; mais ils poussent de longs hurlements à la manière des loups. Ils ont l'habitude de se tenir toujours ensemble et à l'écart sur quelque hauteur ; c'est là qu'ils font leur sabbat, principalement la nuit. Malheur au chien d'une autre race, s'il est rencontré par les chiens esquimaux, car il est aussitôt dévoré. Ces animaux sont cependant d'ordinaire bien doux envers l'homme, même envers les étrangers, quoiqu'on m'ait parlé d'un enfant d'une dizaine d'années, qui fut dévoré par une meute de ces chiens sans que le maître pût les empêcher. Il fallait que ces animaux fussent alors bien pressés par la faim, car c'est l'unique exemple qu'on rapporte de cette nature.

C'est par le moyen de leurs chiens que les planteurs se procurent le bois de chauffage, lequel se trouve situé loin des habitations, quelquefois jusqu'à cinq lieues dans l'intérieur. Là, le bois est bien loin de parvenir à la grosseur et à la hauteur qu'il atteint aux environs de Québec et ailleurs en Canada ; on ne trouve que des arbres rabougris et encore sont-ils d'un bien difficile accès. Cinq ou six chiens esquimaux mènent des charges qu'un cheval aurait de la peine à traîner. Pour rendre plus glissants sur la neige ou sur la glace les traineaux qui portent ces charges, on les lisse avec des os de baleine.

Le peuple dont je vous parle vivrait très-heureux, et surtout il se conserverait très-pur du côté des mœurs, sans ce contact fréquent qu'il a avec les traiteurs et les gens de pêche qui viennent d'ailleurs. On m'a dit qu'aux *Blancs-Sablons*, il se trouvait quelquefois jusqu'à trois cents voiles de toutes grandeurs.

De quelle utilité, dans de pareilles circonstances, ne serait pas la présence d'un prêtre pour prémunir ces bonnes gens contre le scandale ! Que de blasphèmes, d'ivrognerie et de désordres de tout genre n'empêcherait-elle pas ! Prions Dieu qu'avec le temps ce souhait puisse se réaliser.

Je suis, avec bien du respect,

Mon révérend père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ARNAUD, O. M. I.

Lettre du R. P. F. Durocher, O. M. I. au R P. Santoni de la même Société, supérieur à Montréal.

Escoumains, 15 décembre 1853.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je profite avec bonheur d'un moment de loisir, que me laissent mes nombreuses et pressantes occupations, pour vous donner quelques détails touchant nos courses de cette année chez les Montagnais qui occupent la rive nord du Saint-Laurent, sur un littoral de quatre cent-cinquante lieues environ.

Je descendis, le printemps dernier, accompagné de deux charpentiers qui devaient construire, à l'entrée du Labrador, une chapelle pour la desserte de nos Montagnais de *Maskuaro*, et des pêcheurs établis sur la côte. Depuis quatre ans nos chers Indiens sollicitaient cette faveur ; mais jusqu'à présent il nous avait été impossible de nous rendre à leurs désirs. Nous n'avions pas les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses qu'entraîne l'érection d'une chapelle, dans des lieux où il n'y a point de bois de construction. On est obligé, en effet, de faire venir à frais immenses le bois de Québec, c'est-à-dire, de plus de deux cents lieues. Personne ne sait, malgré les grands sacrifices que s'étaient imposés ces pauvres

gens, combien d'années encore il nous eut fallu attendre, sans le secours qui nous a été alloué par la propagation de la foi.

Une fois les fonds obtenus, la première chose à faire était de choisir un emplacement convenable : ce fut aussi par où je commençai. Après avoir vogué toute une journée entre des ilots de pierres, couverts de mousse et de broussailles, et sans un seul arbre forestier, je perdis l'espoir de trouver quelque riant côteau, résolu de prendre terre à la première baie de facile abord, où les petites embarcations pouvaient être en sureté à l'embouchure de quelque rivière poissonneuse. *Itamamiou*, ou rivière branchue, me présentant les avantages que je désirais, attira mon choix. Accompagné des habitants de l'endroit, je choisis pour l'emplacement de la chapelle un coteau arrosé par la rivière, qui y descend en cascade, et adossé à trois petits lacs. A part quelques arbustes au bord des lacs, on ne voit de toutes parts que des rochers. Impossible même de trouver dans les environs un terrain pour les inhumations ; aussi avons-nous été obligés de placer le cimetière à près d'un demi-mille de distance derrière un petit monticule.

Rien de plus âpre que le climat du Labrador. Durant la belle saison les vents du sud-ouest, qui y sont très-fréquents, y amènent une brume très-épaisse qui obscurcit les rayons du soleil ; l'air y est extrêmement humide. Il semble que, dans des lieux si peu favorisés de la nature, on ne devrait rencontrer que de pauvres Indiens vivant au milieu des bêtes fauves. Je fus cependant agréablement surpris de trouver là des compatriotes qui m'accueillirent avec la plus généreuse hospitalité. Je rencontrai chez eux une belle et aimable simplicité, précieux héritage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres et qu'ils conservent avec soin. Quelque soit l'étranger qui aborde dans ces lieux, il est reçu avec la plus grande cordialité et traité comme un des membres de la famille ; on lui présente des rafraichissements et on s'étudie, par toutes sortes de prévenances, à lui faire oublier les fatigues du voyage. En les voyant, tous ces braves gens, on les prendrait pour les enfants d'une seule et même famille, dont la mère aurait déposé au fond du cœur de chacun d'eux le précieux trésor de la religion et de la charité fraternelle.

Mais comment, séparés qu'ils sont les uns des autres par des bras de mer considérables, peuvent-ils entretenir cette union ? L'été, il est vrai, la chose n'est pas facile ; les bords du golfe sont hérissés, en ce pays, de rochers escarpés, et l'intérieur n'est qu'une série de lacs et de marais interminables : nul moyen de communication que la voie d'eau qui est bien longue. Mais l'hiver, lorsque le froid a rendu solides les bras de mer entre les îlots et la terre ferme, ces braves gens peuvent facilement se tirer de cet isolement : aussi pour profiter, en leur temps, des chemins qui lui sont alors présentés par la nature, chaque habitant, à défaut de cheval, élève une meute de chiens qui le transporteront lui et sa famille fort lestement et fort agréablement d'un endroit à un autre, et lui charrieront, au besoin, et sonbois de chauffage et tous les objets dont il doit s'approvisionner. Il faut avouer que l'attelage et la voiture sont aussi un peu singuliers. On attèle ces coursiers d'une nouvelle espèce à de longs traîneaux dont les lisses sont protégées par des os de baleine. Pour les excursions de plaisir, on adapte de plus au traîneau un sommier mobile et facile à enlever ; c'est à ce sommier qu'aboutissent dans ce cas toutes les lanières en peau de caribou qui servent à l'attelage ; ce même sommier est armé aux deux extrémités de deux dents de fer que l'on enfonce dans la voie glacée quand on veut s'arrêter. Voilà pour la voiture. Voici maintenant pour les coursiers. Le chien le plus léger à la course est attelé au milieu ; son harnais est plus long que celui des autres de plusieurs pieds ; c'est lui qui fraie la route. Il est le coursier favori ; seul entre tous les autres, il a l'avantage de loger sous le même toit que son maître, qui le flatte à dessein devant ses concurrents ; ce qui provoque souvent leur émulation et aussi leur haine, à tel point qu'il ne serait pas extraordinaire qu'ils se jettassent sur lui, et le missent en pièces, si le maître ne le protégeait. Gare au favori s'il venait à se laisser atteindre par ses rivaux ! Outre cet expédient pour accélérer la marche, en voici encore un autre, mon révérend père, dont vous n'avez certainement pas entendu parler. N'est-ce pas ? lorsque l'on veut entreprendre un long voyage et le faire promptement, on a soin de bien nourrir le cheval. Eh bien ! quand ce sont des chiens

qui vous traînent, il faut prendre le contre-pied ; et si, *ventre affamé n'a point d'oreille*, ici il a du moins bonnes jambes. Le voyageur a donc soin de faire observer à ses coursiers un *jeûne parfait* tous les jours du voyage ; s'il oubliait cette précaution singulière, il n'aurait que des chiens lâches et paresseux, qui l'exposeraient à périr en route. Après la marche rapide du jour, on leur donne le soir force chair de loup-marin. Les provisions viennent-elles à manquer, ils n'en reprennent qu'avec plus d'ardeur et de célérité la route du lendemain ; et s'il en est un dans la bande à qui le système ne plaise pas, il suffit au conducteur de saisir sa lanière et de le mettre à la portée du fouet ; le récalcitrant a bientôt retrouvé ses jambes et oublié sa mauvaise humeur. Voyager ainsi s'appelle, en terme du pays, *aller en commétique*. Donc, dans ces contrées, le voyageur *monté en commétique* où il est protégé par de bonnes peaux de buffle, ayant soin de bien observer les prescriptions susdites, fait claquer son fouet, voit voler ses chiens comme l'éclair, et en moins de douze heures franchit un espace de vingt-cinq à trente lieues.

Grâce donc à cette facilité de communications, il règne entre les habitants de cette contrée sauvage une grande intimité pendant la saison d'hiver. On serait porté à croire que c'est alors pour eux un temps de désordres et d'extravagances ; cependant je suis heureux de le dire à leur louange, le petit nombre de familles qui sont établies dans le Labrador-Ouest se font remarquer par leurs bonnes mœurs et par leur exactitude à remplir leurs devoirs religieux ; malheureusement il n'en est pas ainsi dans le Labrador-Est : là les catholiques se trouvent mêlés avec les protestants : aussi a-t-on à déplorer parmi eux un grand relachement dans les mœurs. Une autre cause de ce désordre est l'état de désœuvrement dans lequel ils vivent une bonne partie de l'année.

Le gibier, qui est très-abondant sur toutes les îles qui bordent la côte, est pour toutes ces familles une précieuse ressource ; le printemps amène dans ces parages diverses espèces d'oiseaux qui viennent y faire leur ponte. Quelquefois ces immigrations sont si considérables que le soleil en est obscurci. La *Moyac* fait son nid sous les broussailles ; elle le compose avec le duvet qu'elle arrache à son propre plu-

mage; lorsqu'elle va chercher sa pâture, elle a soin de couvrir les œufs avec du duvet de même espèce, et de les mettre ainsi à l'abri de ses ennemis mortels, les goëlands ; les jeunes *Moyacs*, une fois éclos, échappent bien vite à la tendresse maternelle pour aller courir les mers, et se procurer eux-mêmes leur nourriture. La Mermette imprévoyante dépose ses œufs sur la roche nue dans les mêmes ilots que la *Moyac*, mais toujours dans un endroit abrité contre le vent du sud-ouest. Comme les œufs de ces oiseaux sont excellents, il s'en fait une grande exportation dans la saison de la ponte. Les dénicheurs s'établissent alors sur les îles voisines et vont tous les deux jours, si le temps est calme, faire leur cueillette qui est toujours très-abondante. Vous pourrez vous en faire une idée, mon révérend père, quand vouss aurez que l'on charge, tous les ans, de ces œufs une vingtaine d'embarcations de huit à dix tonneaux. C'est une vraie déprédation. Aussi le gouvernement canadien a-t-il passé des lois pour l'empêcher ; mais jusqu'à ce jour il n'y a pas eu sur la côte une protection assez puissante pour empêcher cette destruction du gibier. Tout ce que l'on m'avait dit sur cette multitude d'oiseaux de mer me paraissait incroyable, avant que je l'eusse vu de mes propres yeux. Un jour revenant de la visite d'un malade, j'eus la curiosité de visiter un de ces ilots où pond la Mermette. En moins de deux heures, les trois hommes de notre équipage eurent rempli une barrique des œufs de ce volatile. Mais je vois que je m'oublie ; venons-en donc à vous donner les nouvelles que vous attendez de moi.

Pendant mes excursions sur la côte du Labrador, je rencontrai quelques familles de Montagnais qui, à cause de la maladie dont ils étaient atteints, ne pouvaient se rendre à Mingan, lieu destiné pour la visite épiscopale. Il y avait parmi eux une jeune femme qui portait sur le visage tous les pronostics d'une fin prochaine. Depuis un mois qu'elle était minée par la maladie, elle ne demandait à Dieu qu'une grâce, celle de voir ses jours prolongés jusqu'à l'arrivée du missionnaire ; aussi quel contentement elle montra à mon arrivée ! Comme elle en témoignait à Dieu sa vive reconnaissance ! Je lui donnai les derniers sacrements, qu'elle reçut avec la même joie et la même

allégresse que le saint vieillard Siméon reçut dans ses bras l'enfant Jésus au temple. Une bonne chrétienne de Massiatix, lieu où je la trouvai alors, sentant bien que les voyages que la malade eût été obligée de faire encore pour suivre sa famille dans son retour, et son séjour dans une cabane d'écorce pendant les pauses, ne pouvaient qu'aggraver son mal, la reçut dans sa maison, et lui prodigua tous les soins, lui suggérant les actes de religion conformes à son état. De retour de la visite de quelques malades, j'appris que Marie Anne (c'était le nom de notre Montagnaise) au milieu de ses souffrances n'avait cessé de témoigner des sentiments de religion envers Dieu, et de reconnaissance pour tous les services qu'elle recevait de sa bienfaitrice. Je venais à peine de la visiter de nouveau pour la fortifier dans ce moment extrême, qu'elle rendit sa belle âme à Dieu, entre les bras de son hôtesse charitable, après s'être munie pour une dernière fois du signe de la croix avec un extérieur indicible de confiance et d'abandon. On lui rendit les honneurs de la sépulture à *Itomamiou* ; et on mit un monceau de pierres sur la tombe, pour mettre ses restes à l'abri de la dent carnassière des chiens. C'est une précaution qu'on ne doit jamais négliger dans ce pays, sous peine de voir bientôt les cadavres déterrés devenir la proie de ces animaux affamés.

Le temps de me rendre à Mingan était arrivé, et je m'en trouvais à 75 lieues, sans embarcation pour m'y transporter : la divine providence vint à mon aide, et m'envoya le *Doris*, steamer du gouvernement en croisière sur la côte, qui me fournit la plus belle occasion possible. Les capitaines Fortin et Talbot me reçurent avec la plus grande politesse, me traitèrent avec la plus franche cordialité, et me firent débarquer à Mingan. J'y étais impatiemment attendu par nos chers néophytes, et par un grand nombre d'Indiens venus de la *Baie des Esquimaux*. Permettez-moi, ici, mon révérend père, de vous entretenir un moment de ces derniers, pour vous les faire un peu connaître, à la confusion de bien des chrétiens civilisés. Il y avait près de deux ans que ces pauvres sauvages avaient laissé leur pays pour venir se faire instruire de notre sainte religion. La plupart d'entr'eux étaient encore infidèles ; mais aucun, même de ceux qui étaient chrétiens, n'avait vu de *robes-noires*. Arrivés

à l'un de nos postes, l'année précédente, après la clôture de la mission et le départ des missionnaires, ils ne perdirent pas courage, et résolurent, pour ne pas éprouver le même désappointement l'année suivante, de passer l'hiver à la chasse sur les terres des Montagnais. Dans l'intervalle, ils sûrent mettre à profit leurs moments de loisir, ils apprirent des Montagnais nos prières et les mystères de la foi. Ceux de leur nation qui déjà étaient chrétiens leur ayant fait connaître, alors qu'ils quittèrent la *Baie des Esquimaux*, que nous exigions avant d'admettre au baptême le renoncement aux boissons enivrantes, ils avaient dès leur départ embrassé la tempérance totale, quoiqu'ils eussent été jusques là très-adonnés à l'ivrognerie, hommes, femmes et enfants.

Il est bon, mon révérend père, que je vous fasse connaître le premier moyen dont le bon Dieu a voulu se servir pour appeler à la foi cette nouvelle tribu, et pour lui donner l'idée de venir à notre mission. Il y a environ quatre ans, un de nos Indiens de *Maskuaro*, touché de l'état malheureux de quelques-uns de ses proches, qui vivaient dans l'infidélité au milieu de ces contrées lointaines, se sentit poussé à faire le voyage de la *Baie des Esquimaux*, dans l'espoir de les amener à nos réductions ; c'était un voyage d'environ trois cents lieues. Il s'ouvrit à moi de son dessein : je l'approuvai, lui donnai quelques objets de piété, l'assurant que nous ne cesserions de nous souvenir de lui au saint autel, afin qu'il réussît dans sa pieuse entreprise. Je le chargeai de dire aux sauvages de cette baie qu'il était impossible aux missionnaires d'étendre leurs courses jusque dans ces lieux reculés ; mais que pouvant venir à nos missions ils s'exposaient à un malheur éternel, s'ils faisaient la sourde oreille à nos invitations ; et que d'ailleurs nous les recevrions avec la plus grande bonté, qu'elle qu'eut été auparavant la grandeur de leurs désordres. Muni de ces instructions, notre cher Ishita partit avec toute sa famille, animée du même zèle que lui. Il se rendit en effet à la *Baie des Esquimaux*, et revint le printemps suivant avec quelques-uns de ses proches, qui n'hésitèrent pas à faire ces trois cents lieues pour venir entendre la parole du salut. Quelle leçon pour tant de chrétiens qui craignent de faire trois cents pas pour le même objet ! Les commerçants de pelleterie

s'opposèrent, il est vrai, autant qu'ils purent à l'émigration des autres Indiens, les assurant que les missionnaires se rendraient certainement à la baie, sur leur invitation. Mais pressés qu'ils étaient de répondre à la grâce, ils ne tinrent nul compte de cette opposition. Déjà précédemment quelques-uns des membres de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson nous avaient fortement engagés à entreprendre ce voyage, nous promettant que le gouvernement de leur compagnie nous accorderait volontiers, tous les ans, un passage sur leur vaisseau qui part de Québec au mois d'août pour revenir en novembre. Comme vous le savez, mon révérend père, cette partie du Labrador ne fait point partie du diocèse de Québec. Monseigneur l'Archevêque, cependant, ayant été mis au courant de ces propositions et ne pouvant y donner suite alors, nous ne pumes, malgré notre désir, nous rendre à l'invitation qui nous était faite ; mais nous conservâmes toujours l'espérance d'attirer ces Indiens à quelqu'une de nos réductions. Vous le voyez, l'événement est venu réaliser nos espérances ; et il ne reste plus à la baie qu'un petit nombre d'infidèles, qui finiront par suivre l'exemple du reste de la tribu.

Maintenant que vous connaissez un peu cette nouvelle tribu, jugez, mon révérend père, si j'étais heureux à la vue de ces courageux Indiens, venus de si loin pour apprendre la bonne nouvelle de l'évangile. Que n'aurais-je pas à vous dire du zèle et de l'empressement qu'ils mettaient, pendant les exercices de cette mission, à venir se ranger autour de moi pour entendre les paroles de la vie éternelle ; de l'attention et de la sainte avidité avec lesquelles ils écoutèrent pour n'en pas laisser échapper une seule ! Ils ne me laissaient jamais, et auraient voulu que j'eusse passé toute la journée à les instruire ; et cela n'était pas possible. Le révérend père Babel devant partir pour faire la mission du Lac Saint Jean, et accompagner sa Grandeur Monseigneur de Tloa dans la visite des différents postes jusqu'à Mingan, je me trouvai seul pour disposer les néophytes et les catéchumènes à la visite épiscopale. Voici un trait, mon révérend père, qui vous montrera les excellentes dispositions dont la divine Providence avait récompensé les sacrifices de ces pauvres gens.

Un jour que j'étais seul à la chapelle, je me vis aborder par un d'entr'eux, dont les traits mélancoques attestaient une longue et douloureuse maladie : « *Mon père*, me dit-il, *je m'appelle Antoine, et ma femme se nomme Henriette, quand est-ce que tu nous baptiseras ?*» — Dès que vous serez suffisamment instruits, lui dis-je, je vous accorderai cette faveur.—« *Je passe les jours et une partie des nuits à apprendre à lire, ne me donnerais-tu pas un livre, que je lirai encore avec plus d'assiduité ? J'espère le comprendre bien vite, et m'instruire de plus en plus de la prière* (religion).» J'accède à la demande et il se retire plein de joie. Le lendemain après l'instruction des catéchumènes, il s'approche de moi, et me dit encore : « *Mon père, je m'appelle Antoine et ma femme se nomme Henriette ; je pense savoir toutes les réponses aux questions que tu as coutume de nous faire, ne m'accorderas-tu pas la grâce du baptême ?*» Je l'interroge sur les principaux mystères de la religion et sur le sacrement de baptême ; à toutes les questions que je pus lui poser, il me répondit avec une grande facilité. Je n'avais plus de raison de me refuser à ses pieux désirs. Le dimanche suivant, agenouillé à côté d'Henriette qui, plus malade encore que lui, partageait néanmoins son zèle et ses heureuses dispositions, il reçut ainsi qu'elle l'eau de la régénération. En ce moment une vive émotion s'empara de lui ; une joie toute céleste, malgré son état de souffrances, illumina son visage, et des larmes brûlantes de bonheur s'échappèrent de ses yeux. Cependant sa maladie devenant plus grave, il me fit appeler : « *Père*, me dit-il, *je crois que si tu bénissais notre mariage, nous en serions mieux ; le Grand Esprit nous conserverait en faveur de nos enfants, et leur accorderait notre guérison.*»—Rien de si facile que de bénir votre mariage ; pouvez-vous vous rendre à la maison de la prière ?—« *Je m'y ferai porter ainsi qu'Henriette et mes deux enfants.*» Lorsque tous mes sauvages furent réunis pour la prière du soir, on transporta sur une couverte de laine la pauvre Henriette ; Antoine y vint à pied, on le soutenait par le bras. Assis sur des branches de sapin, ils eurent le bonheur de réhabiliter leur mariage, au milieu de cantiques en l'honneur de l'Esprit-Saint, qui devenait le lien sacré de leur union.

Sur ces entrefaites, pendant que je disposais nos chrétiens à la réception du sacrement de confirmation et que plus de cent familles étaient réunies au poste pour attendre l'arrivée de Monseigneur Baillargeon, l'*influenza*, qui régnait sur la côte, vint faire son apparition au milieu de nous. Trois de nos Indiens eurent bientôt succombé à la violence du fléau. Il n'en fallut pas d'avantage pour jeter la terreur parmi les autres. Tous voulurent se confesser et se préparer à une mort qui leur paraissait prochaine ; mais grâce à Dieu, le mal ne fit pas d'autres victimes. Malgré l'effroi qui s'était emparé de tous les cœurs, j'eus l'occasion d'admirer la charité de nos bons néophytes, au plus fort de la maladie : les jeunes gens qui n'en étaient pas atteints partaient dès le matin pour la chasse, et le soir à leur retour distribuaient dans toutes les cabanes le gibier qu'ils avaient pris, charriaient l'eau et le bois aux familles malades, et leur rendaient tous les bons offices dont ils pouvaient avoir besoin ; de sorte que, si, d'une part, je ressentais de la peine à la vue des souffrances de mes enfants spirituels, de l'autre, j'éprouvais une bien douce consolation en voyant l'union intime qui régnait parmi eux. Je me rappelais ces temps heureux où tous les chrétiens n'avaient qu'un seul cœur et qu'une seule âme. O religion que tu es aimable ! Tu nous prépares des délices ineffables pour l'éternité, et tu fais encore notre bonheur dès ce monde ! M. le capitaine Comeau, agent de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson fit distribuer du poisson frais en abondance aux malades, et grâce à tous ces soins, ceux qui étaient atteints de l'épidémie furent bientôt rétablis. Nous reprimes alors les exercices publics, qui avaient été interrompus pendant que la maladie sévissait avec le plus d'intensité. Au milieu des chants religieux, la terreur panique disparut ; la gaieté succèda à la tristesse et la guérison ne se fit pas attendre.

Le 20 juillet, M. Comeau, de retour de la rivière Saint-Jean, à 6 lieues de Mingan, nous annonça qu'il avait aperçu à quelque distance de l'embouchure de cette rivière un petit navire bien pavoisé, et qu'il avait tout lieu de croire que Mgr de Tloa était à bord. Comme le temps était parfaitement beau, on détacha pour aller à la découverte une berge montée par six Indiens et un interprête pour servir de trucheman à

Sa Grandeur, le cas échéant. Vers les 5 heures de l'après-midi, des détonations de mousqueterie nous confirmèrent l'heureuse nouvelle. Grande fut alors la joie dans tout le camp. A la nuit tombante, on dépêcha deux berges pour aller à la rencontre de Sa Grandeur. Je m'embarquai sur l'une, et l'autre transporta les chanteurs et les chanteuses. Monseigneur, ayant à ses côtés M. Faucher, curé de Lotbinière, et l'abbé Thibaudeau son secrétaire, nous reçut avec une bonté toute paternelle. « Oh ! quelle distance à franchir pour se rendre dans vos missions, me dit ce bon prélat! que le voyage est long et pénible !» Peu habitué à voyager sur les bâtiments à voile, et alors d'une santé bien délicate, comme vous le savez, Monseigneur avait en effet beaucoup souffert. Pendant le temps de cette première entrevue, nos jeunes gens s'étaient échelonnés jusqu'à un demi-mille le long du rivage ; ils faisaient retentir les échos sous les décharges d'un feu roulant, que venait couvrir de temps en temps, la voix majestueuse de la batterie du poste. Pendant que ces démonstrations de joie éclataient à terre, sur nos berges les saints cantiques chantés avec enthousiasme envoyaient vers le trône de Dieu les accents de notre reconnaissance. Les chants religieux, sur une mer tranquille, ont un charme admirable ; mais la nuit vient y ajouter quelque chose de mystérieux qui vous ravit et vous transporte. Ce fut là pour nous un moment bien délicieux. Mais je m'aperçois que malheureusement je ne suis ni poète ni peintre, et que je ne dois guère avoir réussi à vous faire partager nos émotions. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas de sitôt que ce beau moment s'effacera de notre souvenir. Monseigneur descendit chez M. Comeau, qui le reçut avec le plus grand bonheur, et s'appliqua par toutes sortes de soins et de prévenances à remettre Sa Grandeur des fatigues du voyage.

Le lendemain, Monseigneur fit son entrée solennelle. En avant du portail de l'église, nous avions élevé une tente, car vu son exiguité, il eut été impossible d'y donner entrée à la foule nombreuse, accourue de toutes parts cette année. Nos malades eux-mêmes ne voulurent pas perdre cette imposante cérémonie, et s'y firent transporter. Les catéchumènes de la *Baie des Esquimaux*, qui n'avaient jamais vu aucune de nos grandes solennités, étaient tout

émerveillés, et nos chrétiens, qui voyaient pour la première fois un Evêque, mître en tête, la crosse à la main, et revêtu d'une étole magnifique, le suivaient du coin de l'œil, veillant bien cependant à ne pas laisser paraitre leur étonnement ; en agir autrement c'eut été trahir le flegme national. Pauvre orgueil humain, où vas-tu te nicher ? L'Indien, pas plus que l'homme civilisé, n'est en effet à l'abri de ses atteintes ; et vous verrez des sauvagesses, poussées par ce penchant inné du cœur humain, ne pas hésiter à entreprendre des voyages de 25 à 30 lieues, dans de fragiles canots d'écorce, pour se procurer quelque soierie de leur goût, ou quelque autre bagatelle de ce genre, avec lesquelles elles pourront se montrer. Des doigts habiles à manier l'aiguille attireront à l'ouvrière une réputation connue de toute une tribu. Je me rappelle qu'un jour j'avais à la main une paire de souliers de caribou, travaillés avec art : une indienne, qui les aperçoit, les fixe avec curiosité et me dit aussitôt : « *C'est Marie Josette qui a fait ces souliers ; je le reconnais à la légèreté du tissu et à la beauté de l'ouvrage.* » Qu'en sais-tu, lui dis-je ? As-tu connu Marie Josette ?—« *Je ne l'ai pas vue, il est vrai, mais je la connais de réputation.* » Pardonnez-moi cette petite digression, mon révérend père, et revenons à la cérémonie religieuse.

Le discours d'ouverture de Monseigneur plut singulièrement à nos Indiens ; le rapprochement qu'il fit de sa mission, avec celle des apôtres Saint Pierre et Saint Jean dans la ville de Samarie, était bien de nature en effet à les impressionner. Après la cérémonie, mon Antoine tout émerveillé de ce qu'il avait entendu de la grandeur des dons que l'Esprit-Saint confère dans la confirmation, aux âmes bien disposées, vint me trouver : « *Père,* dit-il, *est-ce que celui qui bénit ne marquera pas mon front de l'huile qui rend parfait priant* (chrétien) ? *Que je désirerais être aussi favorisé du Grand-Esprit ! Je comprends maintenant le livre que tu m'as donné ; j'ai appris ce que tu nous as enseigné sur l'onction qui rend parfait priant.* » Et de suite il me donna la preuve non équivoque de son instruction. Pouvais-je priver un cœur si bien préparé de recevoir les dons de l'Esprit-Saint ? Le lendemain le bon néophyte, soutenu par les bras de ses frères, recevait la confirmation, étant au comble de la joie et du bonheur.

Monseigneur, après avoir donné audience à tous les sauvages chrétiens, leur fit distribuer des chapelets, des images et des médailles. Les chefs reçurent des livres reliés avec élégance, contenant le catéchisme, des cantiques et quelques morceaux de plain-chant en leur langue ; car, vous ne l'ignorez pas, nos Indiens sont dans l'usage de chanter en langue vulgaire les offices de l'église. Leurs vêpres ne sont que l'explication des cérémonies de la messe, qu'ils chantent sur les tons de nos psaumes. On a mis en chant tous les mystères de la vie de Notre Seigneur et de sa très-Sainte Mère, toutes les vérités de la religion ; ce qui nous donne beaucoup de facilité pour leur inculquer toutes les vérités du christianisme.

Monseigneur de Tloa voulut également donner une audience particulière à nos Indiens de la *Baie des Esquimaux*. Il était facile de les distinguer dans la foule de nos néophytes, à leur air embarrassé, et à je ne sais quoi de lourd et de repoussant qui se remarque sur leur physionomie. Sa Grandeur leur adressa des paroles d'encouragement, et les félicita de leur générosité à quitter leur pays et leurs mauvaises habitudes, pour embrasser les mœurs austères du christianisme. Ils furent tellement satisfaits que l'un deux me dit à la sortie de cette audience : « *Père « je suis heureux d'avoir abandonné mon pays ; jamais je « n'ai goûté une joie si grande ; deux fois les feuilles « sont tombées de la cime des arbres,* (c'est-à-dire, il y a « deux ans) *depuis que j'ai laissé mon pays pour rencon- « trer la robe-noire. Le Grand-Esprit a eu pitié de moi, « mon bonheur est grand ; je vois la robe-noire, je vois « celui qui bénit. Ses paroles ont pénétré mon cœur, elles « n'en sortiront jamais ; oui, je suis heureux.* »

Après avoir montré tant de bienveillance à ceux qui étaient en bonne santé, Monseigneur ne pouvait oublier les amis privilégiés du divin Maître, les malades. Sa Grandeur voulut donc aller les voir et les consoler sur leur lit de douleur. Dans cette visite, Monseigneur se montra si affable et si compâtissant, que depuis nos sauvages ne le désignent plus que sous le nom de Ka Tsyeuatishitect, *oui, il a le cœur généreux*. Une des malades n'avait pu être transportée à l'église pour y recevoir le sacrement de Confirmation, et m'exprimait en fondant en larmes sa peine et son chagrin. Je fis connaître la cause des larmes de cette fervente

chrétienne au vénérable Prélat, qui voulut aussitôt y mettre un terme, et me dit qu'il se ferait un plaisir de lui conférer ce Sacrement dans sa cabane d'écorce. Dès que j'eus fait connaître la condescendance de Sa Grandeur, les larmes furent bientôt séchées. On dispose des branches de sapin tout à l'entour de la cabane ; on tapisse de verdure le pauvre réduit, et on lui donne un air de propreté où l'on remarque même une certaine symétrie ; au son de la cloche les sauvages accoururent en foule, et Monseigneur, agenouillé à cause de l'exiguité du lieu, fait descendre sur la pieuse malade les dons de l'Esprit-Saint. C'était, mon révérend père, un spectacle bien touchant que de voir le Pontife du Seigneur en ce moment. Nos Montagnais furent à cette occasion encore plus impressionnés qu'à l'entrée solennelle : ils reconnaissaient avec bonheur le véritable et digne ministre de celui qui, pour nous retirer de la fange du péché, n'a pas dédaigné en naissant de reposer dans une étable.

Ce fut au milieu de ces émotions diverses, toutes plus délicieuses les unes que les autres, que se passa pour nos sauvages le temps heureux de la visite épiscopale. Aussi y eut-il un moment bien douloureux quand l'heure de la séparation fut venue. Cette séparation pénible se fit au bord de la mer dans un morne silence. Les larmes qui s'échappaient alors de tous les yeux montraient mieux que ne l'auraient pu faire toutes les paroles, quels étaient les sentiments du cœur de nos chers Indiens. Quand on eut levé l'ancre et déployé les voiles, tous tombèrent à genoux pour recevoir une dernière fois la bénédiction du vénérable Prélat, lui même vivement ému.

Je dois vous dire, mon révérend père, que pendant tout le mois qu'a duré la mission dont cette lettre est le compte-rendu, j'ai été à même d'observer les effets merveilleux de la grâce dans ces âmes simples ; la plupart de nos sauvages se conservent dans l'amitié de leur Dieu, d'une visite à l'autre, c'est-à-dire, durant l'espace d'une année entière. Depuis qu'ils ont vaincu le démon de l'intempérance par l'abstinence totale des boissons enivrantes, ils ont avec la plus grande facilité surmonté tous les autres obstacles du salut. Aussi Monseigneur Baillargeon disait-il : « Un Indien tempérant est un chrétien qui va droit au ciel.» Il

faut le dire particulièrement à la louange de nos Montagnais de Mingan, depuis que la société de tempérance est établie parmi eux, il n'y a pas eu une seule infraction grave aux règles austères de cette société, et cela malgré les occasions fréquentes qu'ils rencontrent sur la côte du Labrador. Sous ce rapport, nos bons sauvages méritent bien d'être proposés pour modèles à certains peuples fiers de leur civilisation.

Priez, mon révérend père, pour que jamais les ennemis de notre sainte religion ne viennent semer l'ivraie dans ce beau champ du père de famille, et daignez, etc.

Votre tout dévoué et obéissant fils,

F. Durocher, O. M. I.

Lettre du R. P. Durocher, O. M. I. au R. P. Santoni.

Escoumains, 31 décembre 1853.

Mon révérend père,

Les exercices de la visite épiscopale aux Ilots de Jérémie viennent d'être terminés ; près de cent familles les ont suivis avec beaucoup d'assiduité ; les R. R. P. P. Arnaud et Babel en ont supporté les fatigues avec moi. Nos néophytes de Jérémie n'ont pas dégénéré de leur premières ferveur. Le chant, les cérémonies de l'église, tout a été exécuté avec la plus grande précision. C'est à cette réduction que se trouvent nos Indiens les plus spirituels et les mieux instruits de nos saints mystères. Ils ont une connaissance bien étendue du chant grégorien qu'ils exécutent avec art. Ce sont eux qui sont l'âme de nos missions montagnaises. Cultivés avec soin, ils ont bien répondu à notre attente. Il faut vous dire que c'est avec eux que j'ai appris l'idiome montagnais le plus en usage dans cette tribu ; aussi comme ils ont été mes maîtres en ce point, j'ai conservé pour eux un amour de prédilection. Tous mes confrères partagent

avec moi l'estime que méritent ces Indiens sous tant de rapports. Vous savez, mon révérend père, qu'entre toutes les autres réductions, celle des Ilots avait été favorisée de la visite épiscopale, il y a quatre ans. Toutes les instructions qui leur avaient été adressées par Monseigneur l'Archevêque actuel de Québec sont restées gravées dans leur mémoire. Les mères les apprennent encore à leurs enfants, une fois qu'elles sont retirées chez elles à la suite de l'exercice qui se fait le soir dans la chapelle. Oh ! mon révérend père, qu'il y a de délices pour le missionnaire d'entendre dans ces contrées, à la clôture de cet exercice du soir, le *Parce Domine*, l'invocation *Maria refugium peccatorum*, et l'*in manus tuas Domine*, chantés avec enthousiasme par tous nos Indiens, hommes, femmes et enfants, qui tous se retirent ensuite avec recueillement. C'est alors que rentrées chez elles, les mères entourées de leurs enfants, leur enseignent les prières chrétiennes, et les définitions du sacrement de l'Eucharistie et de la Confirmation. Puis ces petits enfants se prosternent la face contre terre, la baisent avec respect, et se relevant ensuite ils donnent un doux baiser à leur mère. Mais revenons à l'exercice de la visite épiscopale, dont les Indiens de ce poste viennent d'être encore favorisés.

Nos chers Indiens des Ilots avaient préparé avec goût des arcs de triomphe sur le chemin, depuis le débarcadère jusqu'à l'église. James Anderson, écr., un des membres les plus distingués de la compagnie de la Baie d'Hudson, avait mis toute sa maison à la disposition de Mgr de Tloa. On remarquait, à la cérémonie d'entrée, quelques familles de la tribu indienne des Nascapis ; mais ils se tenaient à l'écart, observant cependant tout avec un vif intérêt. Ces pauvres gens n'osaient se mêler à la foule, parce que sachant bien, par les instructions qu'ils avaient reçues de quelques-uns de nos meilleurs chrétiens, qu'il fallait renoncer à certaines pratiques superstitieuses et idolatriques fort en usage dans leur tribu, comme le respect religieux qu'ils ont pour les ossements de certaines bêtes fauves, etc., ils ne les avaient point encore abandonnées. Imaginez que ces Nascapis croiraient se rendre hostiles les mânes de certains animaux, s'ils donnaient leurs ossements aux chiens. Aussi en suspendent-ils les têtes aux arbres de leurs forêts, enfouissant en terre ou jetant à la rivière les

autres ossements. A certains festins, ces infidèles immolent la chair d'animaux tués à la chasse et la réduisent en cendres. Dans les temps de disette, ils chantent et dansent au son du tambour jusqu'à tomber de lassitude, pour obtenir de voir dans leurs songes le lieu où habitent les bêtes fauves. Quand quelqu'un est malade, ils chantent la nuit jusqu'à ce qu'ils soient accablés par la force du sommeil, dans l'espoir également de voir en songe celui qui a jeté le maléfice sur leur malade, ou de connaître les plantes propres à sa guérison. Mais vous allez voir que cette tribu une fois évangelisée nous console comme les autres.

Comme je donnais un jour à quelques-uns d'entr'eux une instruction relative à ces divers genres de superstitions, et sur la conduite qu'ils devaient tenir dans ces circonstances, l'un d'eux me dit : « *Mon « père, que faut-il que nous fassions pour aller au ciel ? « Nous marchons dans une nuit obscure, à toi de dissiper « les ténèbres par ta parole. Nous ne connaissons que nos « arcs, nos flèches, et les genres d'industries pour faire « la chasse aux bêtes fauves; pour le reste, nous sommes « dans l'ignorance. Dis nous ce que nous devons faire, « ce que nous devons éviter ; parle, tu seras écouté.* » Heureux de rencontrer dans cet homme de semblables dispositions, je jetai la semence évangélique sur cette terre qui me paraissait si bien préparée ; j'ai out lieu de croire qu'elle produira au centuple. Je n'hésitai même point à conférer la grâce du baptême à ceux d'entr'eux qui étaient déjà catéchumènes ; et me séparant d'eux je les confiai à notre cher père Arnaud, en leur disant que ce bon père allait les suivre jusque dans leurs forêts les plus reculées. Il m'est impossible de vous dire, avec quel transport de joie, ces hommes reçurent l'annonce que le courageux missionnaire allait monter avec eux, et pousser ses courses évangéliques jusqu'au lieu de réunion de leur tribu. Il faut en effet un courage bien grand, une vocation bien éprouvée, pour une mission aussi pénible, aussi longue, aussi dangereuse. Sans cette détermination et ce dévouement, il y avait tout à craindre pour l'avenir de cette mission, les ministres protestants étant à la veille d'y pénétrer. Tous nos sauvages ont reçu cette nouvelle avec allégresse. Les Nascapis aussi vont donc enfin être instruits de la

prière. «Nous accompagnerons la robe-noire dans sa marche. Nous nous réunirons auprès de lui à la prière de la nuit à Noël; nous l'accompagnerons aussi dans son retour.» Ces paroles sortaient à l'envie de la bouche de chacun d'eux.

Mgr Baillargeon consulté sur cette mission du père Arnaud en eût l'âme inondée de joie. Il se chargea de vous en faire connaître de vive voix toutes les particularités. Au milieu de cette joie commune, la visite épiscopale des Ilots s'est faite avec un véritable enthousiasme. Nos Indiens ont saisi cette occasion pour demander à Sa Grandeur, Mgr de Tloa, l'autorisation de construire une église sur le terrein que le gouvernement leur réserve dans la *Baie de Betsemites.* Depuis longtemps le besoin d'une église plus spacieuse se fesait sentir ici ; celle de Jérémie ne peut contenir au delà de la moitié de nos Indiens, tous réunis au temps de la mission. L'autorisation donnée, le R. P. Babel accompagné des chefs fit sur le champ au milieu de nos sauvages une collecte, qui se monta à £50. Quelques-uns d'eux s'étaient mis par leur offrande tellement à l'étroit que, dès le lendemain, ils vinrent me demander quelqu'argent pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Il s'est présenté une foule d'occasions dans lesquelles j'ai eu des preuves bien grandes de leur générosité. Ils transportent les missionnaires, quelque fois à une très-grande distance, sans jamais demander de rétribution ; pourvu que le missionnaire leur procure les aliments, ils s'estiment heureux d'être à sa suite.

Un œil moins accoutumé que le mien à voir nos missions indiennes, y trouverait beaucoup d'autres faits dignes d'attirer son attention, mais qui ne nous frappent plus autant par cela qu'ils sont ordinaires. J'ai cependant lieu de croire que ce que je viens de vous en rapporter est suffisant pour vous faire connaître l'état de nos missions indiennes sur la rive nord du Saint-Laurent. Daignez agréer, etc.

Votre dévoué et respectueux fils,

F. Durocher, O. M. I.

Lettre du R. P Arnaud, O M. I. Missionnaire des Sauvages Montagnais, à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec.

Québec, 10 novembre 1854.

MONSEIGNEUR,

Lors de mon départ pour les terres des Nascapis, Votre Grandeur a bien voulu me témoigner le désir d'avoir à mon retour quelques détails sur le voyage que j'entreprenais. Je viens donc aujourd'hui m'acquitter d'un devoir, en vous faisant le récit de ce que, cette fois, je ne puis appeler que mon exploration chez les Nascapis. Car, avec le prophète, je pourrais presque dire : j'ai travaillé en vain, j'ai consumé mes forces sans produire aucun fruit. Si donc, Monseigneur, je ne puis vous faire part de nombreuses conversions, je raconterai au moins à Votre Grandeur les détails de notre voyage, les obtacles que nous avons eus à surmonter et la cause qui a fait échouer notre entreprise. Puisse votre cœur de père, qui s'intéresse tant à la conversion des pauvres enfants des bois, éprouver quelque consolation à la vue des efforts tentés pour seconder ses saints désirs !

Quoique travaillant déjà depuis plusieurs années avec contentement auprès des Indiens des postes du roi et du Labrador, ce fut, Monseigneur, un jour heureux pour moi que celui où je reçus ordre de me préparer à aller porter la bonne nouvelle à la nation Nascapise. Les beaux rêves de mon enfance allaient donc enfin se réaliser. Je sentais mon cœur tout ému et tout enflammé par les récits brulants des missionnaires, dont les uns, vétérans dans la milice sainte, avaient blanchi dans l'exercice des missions, et les autres, quoique jeunes encore devenus victimes de leur zèle par des maladies précoces, n'en continuaient pas moins le bien qu'ils avaient commencé, en provoquant de nouvelles vocations. Comme eux, j'allais donc m'enfoncer dans les bois, à la recherche du pauvre infidèle. Dès lors l'inclination qui me portait vers les âmes les plus

abandonnées, jointe au désir de leur faire connaître la sainte prière, me faisait soupirer après le moment du départ.

Les préparatifs terminés, nous nous mîmes donc en route. C'était vers la fin de juin 1853. Les canots étaient montés par trois Montagnais et trois jeunes canadiens, tous également vigoureux et remplis de courage. Dès notre arrivée à Manikuagan, nous trouvâmes une dizaine de familles montagnaises, que le vent contraire retenait sur la côte ; ces pauvres gens n'osaient exposer leur faibles embarcations à la mer, dont un vent impétueux soulevait les flots. Comme ils étaient là depuis plusieurs jours, ils souffraient de la faim. Nous leur fîmes part de quelques petites provisions. Jamais je ne vis de gens plus heureux ni plus reconnaissants ; ils ne savaient comment m'exprimer leur gratitude. Nous passâmes deux jours avec eux, un samedi et un dimanche, et ils profitèrent de ce temps pour satisfaire au devoir pascal.

Comme pour nous récompenser de notre charité, nous encourager dans notre entreprise et nous préparer à tout événement, Dieu fit de ces deux journées des jours délicieux. D'abord pendant que j'étais occupé à instruire ou confesser mes Indiens, deux de mes hommes voulurent utiliser leurs loisirs. Ils montent sur leur canot pour aller tuer des gibiers aquatiques, et reviennent avec un gros esturgeon, que deux hommes ont de la peine à porter. Jamais je n'avais vu rien de semblable ; ce poisson avait six pieds de long. Les chasseurs l'avaient dardé pendant qu'il s'ébattait dans l'eau, près de leur frêle embarcation. Tout le monde participa au festin de l'heureuse capture. Puis le dimanche surtout, le soleil brillait radieux à l'horizon ; mille petits oiseaux, en se jouant à travers les feuillages, égayaient la forêt de leurs chants. La mer s'était aplanie ; ses ondulations faisaient entendre un doux murmure en expirant sur la rive. Tout portait au bonheur. Nous érigeâmes notre autel au pied d'un gros bouleau, dont les branches touffues nous garantissaient des ardeurs du soleil ; l'image de la Vierge apparaissait au milieu de l'arbre tutélaire. Je célébrai la sainte messe, à laquelle assistaient tous nos sauvages avec une ferveur angelique.

Sous ces heureux auspices, le lundi dès la pointe du jour, nous entrâmes dans la rivière. La navigation était tantôt facile et agréable, tantôt fatigante et périlleuse, selon le cours plus ou moins difficile de l'eau des rapides. Parfois, après avoir lutté des heures entières contre un courant impétueux, nous voyions nos efforts rendus inutiles, et nous perdions dans un instant ce qui nous avait coûté tant de sueurs et de peines. Il fallait alors gagner la terre, tirer nos embarcations de l'eau, et, la hache à la main, nous frayer un passage à travers le bois ; les uns s'emparaient du canot, les autres du bagage, et sous ces fardeaux l'on traversait la forêt. Nous sautions, comme des écureuils, pardessus les corps d'arbres, tombés de vétusté ou arrachés par les ouragans. Notre marche, et plus souvent nos chutes mettaient en fuite ces charmants petits hôtes des bois, car si nous avions leur agilité, nous n'avions certainement ni leur légèreté, ni leur adresse.

A l'extrémité d'un portage, j'aperçus un bâton planté en terre et surmonté d'une écorce pliée en quatre. Je la déploie ; c'était une lettre qu'une pauvre indienne avait écrite sur l'écorce, avec la pointe d'un couteau, pour annoncer la mort de leur mère à son frère qui devait bientôt passer par cet endroit. La pauvre sœur voulait modérer la joie que cause le retour, en lui disant que celle qu'ils aimaient tant n'était plus. Je repliai aussitôt l'écorce, en priant Dieu de récompenser cet amour filial. Le portage terminé, on reprenait l'aviron, que l'on échangeait tantôt avec la perche, tantôt avec la cordelle.

Nous naviguions ainsi, lorsque dans un rapide le canot cédant à la force du courant est entrainé, chavire et renverse dans sa chute hommes et bagages. L'un des canoteurs réussit à s'échapper par lui-même, avant qu'on eût pu lui porter secours, et l'autre eut infailliblement péri, si sa main n'avait rencontré la mienne au bout d'un rocher où je l'attendais. Cet accident avait glacé d'effroi mes sauvages ; ils étaient immobiles de stupeur. Je m'élançai sur un petit ilot et je pêchai un sac de farine qui en rasait les bords. Dieu soit loué ! aucun de mes hommes n'a péri, nous sommes encore riches, nous avons encore un sac de farine, nous ne mourrons pas de faim.

Lorsque mes sauvages furent revenus un peu de leur frayeur, on se mit à la recherche des autres effets, on en trouva une partie ; mais mes hommes n'en étaient pas moins découragés ; la vue du péril avait rendu leur voix tremblante. « *Père, retournons,* me dirent-ils, *les eaux sont trop grosses, jamais nous ne pourrons franchir les autres rapides qui sont un peu plus éloignés.*» Je les engageai à faire un nouvel effort ; mais ce fut en vain. « *Père, comme toi, nous avons le désir que nos frères les infidèles connaissent la prière, mais il est impossible pour nous de t'y conduire à présent ; tu ne connais pas les dangers qu'il y a à courir : les eaux sont trop hautes, c'est nous exposer tous à périr avant d'être arrivés au milieu de la distance qui nous sépare d'eux.*» Que faire ? Nous n'avions que peu de vivres ; je crus leur conseil sage et le retour prudent. Ce ne fut pas sans regret que je m'éloignai de ces lieux. La pensée que je laissais bien loin derrière moi de pauvres infidèles, qui soupirent depuis si longtemps après l'arrivée de la robe-noire, me rendit ces premiers moments bien pénibles. Je ne contemplerai donc pas cette nouvelle terre promise ! Je ne verrai donc pas ceux qu'on m'a donnés pour frères !

Le cœur gros d'émotion, je redescendis le fleuve. L'espoir d'une nouvelle et prochaine tentative ramena bientôt la joie dans mon âme.

A mon retour aux Escoumains, je rencontrai Monseigneur de Tloa, qui se rendait à Mingan et dans les postes du roi pour faire sa visite pastorale. Le R. P. Durocher y avait déjà dévancé d'un mois Sa Grandeur, pour y préparer les Indiens à la confirmation. M. Faucher, curé de Lotbinière, M. Thibodeau, jeune ecclésiastique, ange de modestie et de vertu, sécrétaire de Monseigneur et le R. P. Babel accompagnaient Sa Grandeur. J'informai Monseigneur de l'accident qui nous était survenu, et m'unis alors aux travaux des autres missionnaires pour disposer les Indiens des divers postes à la visite épiscopale, jusqu'au jour où Sa Grandeur, dans le cours de sa visite, arriva aux Ilots de Jérémie.

Quelques Nascapis, que j'avais baptisés l'année précédente dans les postes, avaient encore quitté leurs forêts cette année pour venir voir leur *grand père*, le grand chef de la prière, le *grand priant* (Tshe ka iamituat set) ; c'est ainsi qu'ils désignent l'évêque.

Ayant appris que j'avais tenté de visiter leur nation et que par le découragement de mes conducteurs j'avais été obligé de rebrousser chemin, ils vinrent me prier de commencer de nouveau le voyage, s'offrant de me conduire. « *Père,* me dit l'un d'eux, *nous avons vu le petit rouleau d'écorce que tu avais mis au bout d'un bâton et sur lequel tu avais écrit ton naufrage; nous en avons été émus. Que n'étions-nous là pour te secourir ! Père, que ce malheur ne te rebute point. Viens avec nous, nous serons nous-mêmes tes guides, nous te ferons franchir les endroits périlleux et difficiles. Si tous ceux de notre nation qui vivent dans le bois connaissaient la sainte prière* (la religion), *nous ne te presserions pas de venir, car nous savons que tu auras à souffrir, n'étant pas accoutumé à la vie des bois. Mais ils l'ignorent, c'est pourquoi ils sont malheureux, comme nous l'avons été, tant que nous n'avons point prié.*» «*Père,* me dit un autre, *j'ai un frère qui est bien méchant, il est comme j'étais avant que tu eusses versé sur ma tête l'eau qui lave l'âme ; ses femmes, ses enfants sont bien misérables. Que deviendront-ils s'ils viennent à mourir, puisque tu nous as dit que ceux qui ne connaissent point la sainte prière ne verront jamais le Grand Esprit qui est là-haut ? Viens donc avec nous, tu leur apprendras aussi la prière; nous prierons tous ensemble et nous serons heureux et contents.*» Ce nouveau départ ne dépend point de moi, leur répondis-je, et quelque soit le désir que j'ai de vous suivre dans vos forêts, je ne puis le faire sans le consentement de notre père, le vieillard (c'est ainsi qu'ils appellent le R. P. Durocher), et du grand chef de la prière. Allez, vous-mêmes, leur en faire la demande et leur exposer vos besoins. S'ils vous l'accordent, comme je n'en doute point, nous en bénirons le bon Dieu. S'ils ne peuvent vous exaucer, nous nous soumettrons avec résignation, en attendant un jour plus favorable.

J'ignore comment ils firent leur demande. Le lendemain l'un d'eux m'aborde en souriant. « *Père,* me dit-il, *le vieillard nous a écoutés avec attention lorsque nous lui avons parlé du malheur de nos frères. Il nous a répondu qu'il avait souvent pensé à eux ; il regrette que ses forces l'abandonnent ; mais il nous assure que ses vœux et ses prières nous accompagneront toujours. Il a prononcé le nom du grand chef de la prière* (l'évêque), *ainsi que le tien, et nous a dit de prier. Puisse le Grand Esprit écouter notre prière !*»

Ce jour même, le R. P. Durocher fit part à Monseigneur de la demande et du désir des sauvages. Sa Grandeur touchée des beaux sentiments qu'exprimaient ces Indiens qui, sous un extérieur si simple, pour ne pas dire si repoussant, cachaient un cœur si noble, accéda à leur demande.

Mon départ fut résolu. Après plusieurs recommandations toutes paternelles, Monseigneur s'exprima ainsi en leur adressant la parole : « Mes enfants c'est parce que je vous aime et que je m'intéresse à votre bonheur que je vous confie la robe-noire ; prenez-en soin et écoutez-la.» « *Son sort sera le notre*, répondirent-ils ; *s'il souffre, nous souffrirons avec lui.*»

Dès ce moment, on s'occupa des préparatifs du voyage. Quelques jours plus tard, Monseigneur de Tloa, après nous avoir tous bénis, reprenait le chemin de Québec ; et nous, après un dernier adieu au R. P. Durocher, mon supérieur, et au R. P. Babel, nous nous dirigions vers les bois. Nous devions bientôt voguer sur des rivières et des lacs connus seulement des Indiens.

Le 29 août, nous arrivâmes à l'embouchure de la rivière Manikuagan. Notre petite flottille se composait de onze canots d'écorce; six autres canots, montés par des Nascapis, nous avaient dévancés de quelques jours dans la rivière, afin d'avertir de notre prochaine arrivée les sauvages qui se trouvaient dans l'intérieur. Un nombre égal au nôtre devait bientôt partir de la mer pour venir nous rejoindre. J'amenais avec moi un jeune canadien, qui a toujours été très-attaché à nos pères. C'était mon servant de messe, et il était en outre chargé de la cuisine, lorsqu'il y avait quelque chose à préparer.

Un soir, comme on était occupé à dresser le campement, on vit étinceler dans les airs une brillante comète. On put l'apercevoir trois nuits de suite. A cette vue, tous mes Indiens furent saisis de crainte et montrèrent, par leur surprise comme par leur frayeur, que l'apparition de ce globe lumineux était chose nouvelle pour eux. Ils s'étaient tous réunis auprès de moi pour m'en demander l'explication. « *Père qu'est-ce que cela ? Jamais nous n'avons rien vu de semblable. Nous avons entendu dire par nos ancêtres que de pareils signes présageaient la colère du Grand Esprit; peut-être est-il faché contre nous ?*» En disant

cela, leurs voix étaient tremblantes, il me semblait entendre les battements de leurs cœurs. «Nos péchés sont bien capables d'attirer sa colère,» leur répondis-je ; « cependant ce n'est point pour nous menacer de ses vengeances qu'il fait briller ce globe de feu. C'est plutôt pour nous montrer sa puissance.» Je leur fis part de mes faibles notions d'astronomie, sur l'apparition des comètes. Voyant qu'ils ne goûtaient guère mes leçons, surtout qu'ils n'étaient point rassurés : «Soyons bons, leur dis-je ; évitons tout ce qui pourrait déplaire au Grand Esprit et nous serons alors à couvert de sa colère. Cela les satisfit mieux que tous mes raisonnements.»

Notre voyage sur la rivière Manikuagan n'offrit aucune particularité intéressante ; chaque jour, s'offraient de nouveaux paysages, parfois agréables et même enchanteurs, mais le plus souvent graves et sévères, comme les montagnes dépouillées de verdure qui nous environnaient. Ici étaient des rocs escarpés qui s'élevaient à perte de vue ; là un passage étroit à travers une gorge, où il fallait lutter contre un courant de plus en plus rapide à mesure que nous le remontions. De temps en temps on reprenait haleine, en s'accrochant de la main aux fentes de ces rochers taillés à pic, qui, depuis tant de siècles, défient l'impétuosité des eaux.

Dans ces passages difficiles, les premiers arrivés excitaient, du geste et de la voix, ceux qui étaient en arrière ; à ce bruit et à ces mouvements inaccoutumés, les oiseaux de proie, qui avaient pour demeure le creux de ces noirs rochers, reprenaient leur vol, en poussant des cris qui se confondaient avec ceux des Indiens.

Au pied d'une de ces montagnes qui portent leur cime jusque dans les nues, jaillit une source abondante d'eau salée ; je pense qu'elle doit posséder bien des vertus médicinales. J'en bus à plusieurs reprises, et quoique je ne fusse pas malade, je me trouvai plus fort et plus dispos.

Pendant ce voyage, le réglement de notre journée était fort simple. Tous les jours, après que nos petites embarcations avaient été mises à l'eau et que chacun y avait pris sa place, les canots se rapprochaient les uns des autres, et puis l'on disait l'itinéraire, qui consistait dans la récitation de l'oraison

dominicale, de la salutation angélique, des litanies de la sainte Vierge et dans le chant du *Sub tuum* ou d'un *Salve Regina*, le tout en langue indienne. On rompait ensuite, pendant la journée, la monotonie de l'aviron par d'autres chants pieux. Le soir, après avoir pris notre repas, nous nous réunissions encore pour dire en commun la prière et le chapelet, que récitait à haute voix le plus ancien des chasseurs. Notre dernière invocation était un cri d'espérance vers le cœur de la patronne des Montagnais : *Mali thsil ka lsitskinashka paslatils à ia mitonan.* Marie, ô toi refuge des pécheurs, prie pour nous.—Après quoi, chacun cherchait son gîte, les uns dans les cabanes, les autres dans les canots ou auprès d'un bon feu qu'on allumait dehors. C'est ainsi que nous voyagions tous les jours, sans que rien ne vint arrêter notre marche.

Un jour, cependant, la poursuite de deux cariboux et de deux ours la ralentit un peu ; mais un de ces derniers étant tombé, percé d'une balle, vint augmenter nos provisions et nous n'en fumes pas contrariés.

Nous étions alors à peu près à la moitié de la route ; aucun accident n'avait troublé la joie commune ; mais voilà qu'à la suite des fatigues d'un portage, que l'on venait de faire par une chaleur accablante, un de nos sauvages Nascapis tombe sans connaissance et sans mouvement. On le ramène à la vie, en versant de l'eau fraîche sur sa figure ; il se relève aussitôt, mais il est furieux ; personne ne peut lui résister, il court à travers les bois, articule des sons qu'on ne peut comprendre. Il reprend peu à peu son état normal, et sa surprise est grande lorsqu'il s'aperçoit qu'il est ainsi l'objet de tous nos soins. Il ne se souvenait ni de ce qu'il avait dit, ni de ce qu'il avait fait. On ne sut à quoi attribuer cet état de folie passagère, peut-être était-il dû à quelques herbes ou à quelque graines qu'il avait mangées.

Il fallait bien aussi dans ce voyage que nous eussions nos épreuves. Une autre fois encore, nous fûmes sur le point de perdre le canot qui contenait ma chapelle et tous mes effets. Mais la sainte Vierge que j'invoquai, nous le conserva d'une manière merveilleuse. Voici le fait : Nous arrivions avec beaucoup de peine, à l'aide des cordelles et des perches, vers la tête d'un rapide, et voilà que pendant que le guide, debout sur le rivage, retenait le canot pour le déchar-

ger, un remou s'empare de la frèle embarcation d'écorce, et la jette au milieu des bouillons que forme le courant. Entraînée par la vitesse de l'eau, elle à bientôt disparu à nos yeux; nous la pensons engloutie ; quelle n'est point notre joie, et quel motif de reconnaissance n'avons-nous pas envers notre bonne mère, lorsque nous apercevons le canot arrêté auprès du rivage, sans que l'eau eût pénétré dans l'intérieur !

Après un mois de fatigues et de marche, nous arrivions sur les bords du lac Muskualagan. Nous étions alors au commencement d'octobre. Les Montagnais qui m'accompagnaient avaient choisi cet endroit, comme le plus favorable pour passer l'hiver, et y rencontrer en plus grand nombre les infidèles au printemps, époque à laquelle ils ont l'habitude de se réunir ; époque aussi par conséquent à laquelle je devais commencer ma mission auprès d'eux.

Notre premier soin fut alors de remercier le bon Dieu, qui nous avait fait arriver tous sains et saufs en ces lieux. J'offris en action de grâces le saint sacrifice de la messe, auquel assistèrent tous les Indiens avec beaucoup de modestie et de piété. Bien souvent déjà pendant le voyage, j'avais été témoin de leur ferveur, qui aurait fait rougir beaucoup de chrétiens, et qui, en ce jour, semblait avoir redoublé.

Je ne puis maintenant me rappeler sans émotion ces scènes touchantes, qui dès lors se renouvelèrent tous les dimanches. Le saint sacrifice de la messe, offert tantôt sur les bords d'une rivière ou d'un lac, tantôt dans des vallons ou sur le sommet des montagnes ; pour adorateurs, de pauvres indiens, simples et modestes, qui faisaient retentir ces régions, jusqu'alors silencieuses, de chants à la gloire du Seigneur; pour temple, l'immensité des forêts, où parfois quelques écorces de bouleau mettaient le saint autel à l'abri des intempéries de l'air : tout cela a des charmes que le cœur sent bien, mais que les paroles ne peuvent exprimer. Qu'il fut donc beau, le premier dimanche surtout, ce spectacle qui se présentait au milieu des forêts ! Il faut avouer que si, parfois, de sombres nuages peuvent attrister les jours du missionnaire des bois, il y a aussi des moments bien doux pour son cœur, et qui le dédomma-

gent amplement de ses peines. Non, ces souvenirs ne s'effaceront jamais de ma mémoire.

Comme plus on s'avance vers le nord, et plus la transition du froid au chaud, et du chaud au froid est subite et devient sensible, il n'y a, pour ainsi dire, ni printemps ni automne dans ces contrées. On y est toujours dans les extrêmes ; pendant l'hiver, un froid glacial avec des nuits interminables, et pendant l'été, de grandes chaleurs et des jours sans fin.

Une fois fixés, nous vîmes bientôt que l'aspect de nos montagnes et de nos forêts s'assombrissait de jour en jour et devenait plus triste ; le vent avait déjà emporté les feuilles jaunies des bouleaux et des trembles ; les sapins qui s'élevaient en forme pyramidale, au milieu de ces arbres ainsi dépouillés, contrastaient étrangement par leur austère verdure, qu'ils ne quittent jamais. Bientôt les pluies devinrent fréquentes, l'air nébuleux ; souvent d'épais brouillards, qui s'élevaient des lacs et des endroits marécageux, nous faisaient sentir leurs froides impressions et nous dérobaient la vue du soleil. Tout était empreint d'un air de tristesse et de mélancolie ; les petits oiseaux, qui animaient naguères ces lieux solitaires par leurs chants, avaient fui vers des climats plus doux ; on n'entendait, de temps en temps, que le cri aigre du martin-pêcheur, perché sur quelqu'arbre au bord de l'eau. Chaque jour, de nombreuses bandes de canards, rangés en lignes droites, ou de longs triangles d'outardes passaient au-dessus de nos têtes et se dirigeaient vers le sud ; ces oiseaux quittaient les régions brumeuses et froides de la Baie d'Hudson, et se dirigeaient vers des contrées plus douces ; leur approche était toujours annoncée par un cri mâle et pénètrant. Des nuées de pluviers suivaient la même direction.

J'ai vu, au grand lac Manikuagan, quelques cygnes plus blancs que la neige ; ils ont coutume, dans leurs migrations périodiques, de se reposer dans les eaux de ce lac.

Dans ces pérégrinations, quel sujet de méditation pour le missionnaire et ses sauvages ! Cette vue leur rappelle qu'ils sont, eux aussi, voyageurs sur la terre ; que la durée de leur vie est semblable au vol de l'oiseau, et qu'ils doivent aussi se diriger vers une patrie meilleure.

Avec mes Montagnais, nous dressâmes donc nos petites huttes auprès du lac Mushualagan, dans l'intention d'y passer l'hiver. Le lac Mushualagan peut avoir dix-huit ou vingt lieues de long, sur une, deux, et quelquefois trois lieues de large ; son eau est pure et limpide ; un grand nombre de ruisseaux ou torrents viennent y apporter leur tribut. Ce lac est entouré de hautes montagnes, qui offrent les sites les plus pittoresques et les points de vue les plus magnifiques.

Je me trouvais, un jour, sur une de ces cimes culminantes, d'où l'œil peut s'étendre et dominer dans le lointain. D'un côté se déroulaient des forêts sans limites, entrecoupées par une quinzaine de lacs ; de l'autre, des monts élevés et arides. En jetant les yeux vers l'est, je me crus, un instant, en France. Je venais d'apercevoir le mont *Ventoux* avec sa chaîne ; la ressemblance était grande, et l'illusion bien douce. C'est à quelques milles de cette montagne du *Ventoux* que se trouve le petit séminaire de sainte Garde, où j'ai commencé mes études. Que d'agréables souvenirs me rappelait ce nom ! Vous étiez présents à mon esprit et à mon cœur, vous tous, zélés ecclésiastiques qui fûtes mes maîtres ! Que n'étais-je en ce moment auprès de vous, pour vous remercier de vos soins ! Quoique seul, j'aimais à redire vos noms, qui se mêlaient à ceux de mes compagnons d'enfance.

Le lac Mushualagan passe pour être très-profond. A certaines époques pendant l'été, la pêche y est assez abondante ; les poissons les plus connus qui peuplent ses eaux sont : le brochet ; le kokomesh, espèce de truite saumonée ; le nemépil, sorte de poisson rouge ; le meli, qui ressemble beaucoup à l'anguille du golfe.

Mais il fallut bientôt penser aux provisions. Nous commençâmes donc à tendre nos rets, pour la pêche. Dès que le poisson sortait de l'eau, on le faisait sécher au dessus d'un foyer, sur de petites baguettes disposées à cet effet. La fumée, en lui tenant lieu de sel, lui devait servir de préservatif contre la corruption. Mais la pêche, sans la chasse, ne pouvait guère suffire pour notre nombre ; peu après notre arrivée, mes Montagnais levèrent leur camp pour aller tenter fortune ailleurs.

Les Nascapis, qui étaient également montés avec moi depuis la mer, m'avaient quitté depuis plusieurs jours, pour aller rejoindre ceux de leur nation qui s'étaient fixés sur les bords du lac Pletpi, à trois journées de marche de Mushualagan ; et je restai là, seul avec une famille montagnaise.

J'avais déjà passé trois semaines dans cet isolement, et alors seulement arriva la petite caravane que nous avions laissée derrière nous en partant. Nous les reçumes avec joie ; mais cette joie fut bientôt tempérée par l'appréhension de l'état de détresse et même de famine, auquel bientôt, tous ensemble, nous craignions d'être réduits ; car il y avait parmi ces pauvres gens bien des malades, des veuves et de petits orphelins, mais peu de chasseurs. La chasse, d'ailleurs, s'annonçait mauvaise, et il n'y avait plus à compter sur la pêche, le poisson commençant à se retirer dans les profondeurs du lac.

Tout nous présageait un rigoureux hiver ; le froid était déjà considérable, la glace devenait de jour en plus forte ; la neige blanchissait nos montagnes ; et cependant, l'on n'était encore qu'au commencement de novembre.

Bientôt les Indiens, ceux-mêmes qui m'avaient quitté, il y avait quelques semaines seulement, et s'étaient transportés dans les bois avec leurs familles pour faire la chasse, ne réussissant pas, se remirent en marche pour venir me rejoindre et me faire part de leur désappointement.

Les nouvelles qu'ils donnèrent de la chasse étaient bien tristes ; à eux tous, ils n'avaient tué que deux cariboux. Mais la joie de se retrouver avec de nouveaux hôtes, qui venaient de nous arriver, leur fit bientôt oublier leur mésaventure. Ils se consolaient aussi, par l'espoir de mieux réussir dans une autre tentative et dans des lieux un peu plus éloignés. Toutefois, pour tenter cette nouvelle chasse, il fallait que la neige fut plus épaisse et plus ferme, afin de pouvoir se servir de raquettes.

En attendant, comme il fallait trouver des vivres pour tout ce monde, et afin de ne pas épuiser le peu de provisions qu'on avait, chaque matin tous nos chasseurs se dispersaient et parcouraient la forêt dans toutes les directions. Mais peu ou point de gibier. Il leur faut donc avoir recours aux provisions d'hiver.

N'importe : toujours gais et contents, ils espèrent se dédommager à l'époque du caribou. Hélas ! ils ne se doutaient point de la cruelle épreuve à laquelle la divine Providence allait les soumettre, et nous tous avec eux.

Le temps du caribou arrive enfin ; on lève le camp ; le bagage est fixé sur nos petites traînes, le bonheur rayonne sur tous les fronts. Les jeunes gens, partant les premiers, se mesurent à la course ; les raquettes plient sous leur poids ; ils soulèvent la neige en tourbillon, comme le vent soulève la poussière ; et ils disparaissent à notre vue. Ils ne seront pas plus fiers qu'ils ne l'étaient lors de ce départ, quand ils auront tué un caribou, chef de bande à la haute stature, à l'œil en feu et au panache menaçant, et frayant le chemin à tout un troupeau. On eut dit qu'ils pensaient cerner déjà une bande de ces animaux tant désirés : car ce qu'on désire avec ardeur, on se le représente facilement à l'esprit.

Toute la caravane étant arrivée au lieu désigné pour le nouveau campement, je dus d'abord songer à la maison de prières, et la construire de façon que les saints mystères fussent célébrés avec toute la décence possible, et à l'abri au moins des rigueurs excessifs du froid ; nous étions alors au commencement de décembre.

Nous construisîmes, en conséquence, une maisonnette en pièces brutes, sur une petite colline qui domine l'extrémité du lac. Les fentes entre ces pièces étaient bouchées avec de la mousse, que nous avions ramassée sur les branches des arbres ou sous la neige. Pour couverture nous mîmes des écorces sur les pièces de bois qui en formaient le comble, et bientôt une forte couche de neige vint niveler notre chapelle improvisée, avec les roches et les *arrachis* d'alentour. Une croix de bois, qui surmontait le tout, la fit distinguer au milieu de la forêt et indiqua la maison de Dieu parmi ses enfants, les sauvages.

C'est dans cet humble réduit, qui servait à la fois de chapelle et de demeure au missionnaire, que nous nous réunissions tous les jours, pour invoquer le Père que nous avons tous dans le ciel. La chapelle une fois terminée (et tous nos hommes y avaient travaillé de leur mieux), vint le moment pour nos chasseurs de se disperser. Au même instant les voilà

tous avec leurs armes et leurs munitions. Outre le fusil, quelques-uns conservent encore l'arc et la flèche. Un large couteau ou une petite hache pend à la ceinture de chacun d'eux. Ils marchent d'abord tous ensemble, jusqu'au lieu désigné pour la séparation. Seront-ils heureux au gré de leurs désirs, ou bien Dieu veut-il encore les éprouver ? Ils ne rencontrent d'abord aucune trace ; mais ô bonheur ! ils aperçoivent des pistes nombreuses imprimées sur la neige. Quel n'est pas, cependant, leur désappointement, quand ils viennent à examiner ces pistes ! ce sont celles d'une bande de loups qui, acharnés certainement à la poursuite d'un troupeau de biches ou de cariboux, vont leur tout enlever.

En effet, quelques pas plus loin, deux de nos Indiens s'aperçoivent qu'une biche avait succombé aux morsures de ces voraces persécuteurs. Ces deux pauvres chasseurs furent heureux de faire leur repas de ces restes, et retournèrent, trois jours après, au campement où étaient les familles, sans apporter autre chose que cette triste nouvelle. « *Nous sommes dans le voisinage des loups*, dirent-ils, *ils traquent ou dispersent toutes les bêtes fauves ; nous ne pouvons échapper à la mort si cela continue.*»

Leur crainte était bien fondée, car nos Indiens de ces contrées, vivant uniquement de chasse pendant l'hiver, sont sans cesse exposés à mourir de faim, dès le moment que le gibier s'éloigne. Tout le monde sait que ces habitants des bois ne s'adonnent à aucun métier ; qu'ils ne cultivent point la terre ; les Nascapis ne connaissent pas même le goût du pain. Dans le temps de disette, ils sont réduits quelques fois pour s'empêcher de mourir de faim, à manger, après l'avoir fait bouillir, une certaine mousse à larges feuilles, qui croit sur les rochers. C'est là, il faut l'avouer, un mets fort peu appétissant.

Les autres chasseurs arrivèrent deux jours plus tard, apportant avec eux la viande de six cariboux et de deux porcs-épics qu'ils avaient tués dans leurs courses.

La joie que causa d'abord ce subside, qui semblait présager une chasse abondante, fut bientôt dissipée. Les rapports des chasseurs revenus les derniers au camp ne confirmèrent que trop celui des

deux premiers. Suivant ces deux rapports, les biches avaient été dispersées par les loups et avaient pris la fuite, on ne savait de quel côté. Il n'y avait plus à compter sur la chasse. Pour faire vivre un si grand nombre de familles, qui commençaient déjà à éprouver les rigueurs de la faim, le peu de provisions que nous avions allait être bientôt consommé. Après, il ne nous restait que la mousse ; mais cette espèce de nourriture, qui peut bien empêcher de mourir, ne saurait donner de forces à celui qui est déjà affaibli par le jeûne. J'eus, cependant, encore à bénir le bon Dieu de ce que, dans cette circonstance, il m'offrait l'occasion de soulager mes frères, en partageant avec les plus nécessiteux, les malades et les petits enfants, le peu de nourriture que j'avais en réserve.

Dans notre détresse, nous pensions bien que dans ces parages nous n'étions pas les seuls visités par le fléau ; nous eûmes bientôt lieu de nous convaincre que nos craintes n'étaient que trop fondées ; car peu de jours après le retour de nos chasseurs, arrivèrent au camp de pauvres Nascapis que j'avais baptisés, il y avait seulement quelques jours. L'un d'eux était celui qui m'avait tant pressé de venir instruire son frère et toute sa parenté. « *Père, je suis content de te voir*, me dit-il, *je craignais de mourir avant de me rendre à ta cabane. A présent que je te vois, je n'ai plus peur, je pourrai me confesser. Lorsque je quittai notre campement pour venir à ta recherche, il y avait quatre jours que nous n'avions pris aucune nourriture. Nous étions épuisés par des marches infructueuses dans les bois, plusieurs des nôtres étaient malades ; les femmes et les enfants ne pouvaient plus se soutenir. Si depuis mon départ les chasseurs n'ont rien trouvé pour se sustenter, tous nos gens doivent être morts de misère et de faim. Oh ! Grand Esprit, toi qui ne laisses pas sans pâture les petits oiseaux qui crient vers toi dès le matin, entends notre prière. Nous crions aussi vers toi ; donne nous notre nourriture de chaque jour. C'est sur l'avis du plus ancien que j'ai quitté notre cabane. Vas, m'a-t-il dit, après un dernier adieu ; vas annoncer à la robe-noire notre infortune, afin qu'elle prie pour nous et qu'elle sache que nous sommes tous morts, si elle ne nous revoit pas ce printemps à la fonte des neiges.* » Pauvres enfants des bois, vous ne périrez pas seuls ; si la mort vous moissonne, je partagerai votre sort ; les os du missionnaire blan-

chiront avec les votres sur ces montagnes. en attendant qu'une main amie vienne les confondre dans une fosse commune.

Je me disposai immédiatement à porter secours à ces pauvres faméliques. « *Père, ne viens point,* dit alors mon Nascapi, *je me chargerai moi-même de ce que tu pourras nous donner. Tu ne pourrais me suivre, tu retarderais ma marche, et chaque instant peut voir arriver leur mort. Que deviendrions-nous, si tu venais à succomber dans la route ? ou si, en arrivant, nous trouvions les autres sans vie ; et si je meurs, moi, qui te ramènera ?* » —Nous mourrons ensemble ; la robe-noire sait mourir, lorqu'il s'agit de sauver ses frères.—« *Père, ne me retiens pas d'avantage, laisse moi partir au plus tôt, et ne me demande plus à me suivre.* » Les autres Indiens se joignirent à lui pour me faire les mêmes instances. « *Tu n'as pas de raquettes,* disaient-ils, *le voyage est impossible pour toi ; le campement de nos gens est à trois journées de marche ; tu ne ferais que retarder les secours qui ne sauraient leur arriver trop tôt.*

Le cœur gros de peine et de chagrin, je me soumis à cette triste nécessité. Après avoir chargé la petite traîne, des provisions dont je pouvais disposer, je bénis ce pauvre Indien, qui se hâta de retourner vers ses malheureux compagnons. J'appris, un peu plus tard, que Dieu les avait soutenus d'une manière presque miraculeuse, jusqu'au moment où leur arriva le petit subside que je leur avais envoyé. Je n'ai vu depuis aucun de ces malheureux ; ils s'éloignèrent, en apprenant que la famine régnait aussi dans nos endroits.

Un second arrivage nous amena, avec sa famille, un pauvre Indien, qui était aveugle depuis quelques jours seulement. Il attribuait cet accident à une nuit froide, où, appesanti par la fatigue d'une longue marche et par le sommeil, il s'était endormi sans allumer de feu, n'ayant sous sa tête que quelques branches de sapins jetées sur la neige.

Si celui qui est privé du bienfait de la vue est digne de pitié, quelque part qu'il se trouve, et si cet état le rend malheureux à proportion de ses besoins, il n'y a pas d'infortuné à qui cette privation se fasse plus vivement sentir qu'à un pauvre Indien, perdu pour ainsi dire dans ces forêts aussi immenses que l'océan :

en devenant aveugle, il n'a plus les moyens de pourvoir à sa subsistance.

Tout en nous affligeant sur son malheureux sort, nous le reçumes avec joie et partageâmes avec lui le produit de notre chasse. Heureusement qu'à cette époque, la Providence nous fournit une ressource à laquelle nous n'avions point pensé : les perdrix blanches, qui émigraient par voliers des régions froides du nord pour des climats un peu plus doux, venaient s'abattre, en passant, sur les aulnes et les saules qui bordaient le lac. Nous saluons leur arrivée comme celle de nos libératrices ; car elles nous dispenseront de recourir à la mousse et, dorénavant, nous les aurons pour nourriture unique, à la rare exception de quelques maigres porcs-épics et de quelques lièvres.

A peine la famille qui nous était arrivée la dernière s'était-elle installée dans une hutte voisine des nôtres qu'il survint un autre Indien, encore avec femme et enfants. La pâleur était sur son visage, la maladie et la faim l'avaient visité. «*Père*, me dit-il, *mon épuisement et la suffocation que j'éprouve m'annoncent que je n'ai plus que quelques jours à vivre : c'est cette même maladie qui a enlevé mon père et mes frères ; je viens me confesser et mourir près de toi.*» D'autres encore de la même famille étaient gravement malades.

Visiblement, nous étions trop réunis en un même endroit. Il fallut donc, quoiqu'au fort de l'hiver, se disperser par familles dans toutes les directions. Par ce moyen, en occupant une plus grande étendue de terrain, il y avait plus d'espérance d'améliorer notre sort.

Quand il fallut se séparer, on sentit bien que nos infortunes, loin d'affaiblir les liens d'affection qui nous unissaient tous comme des frères, n'avaient servi qu'à les resserrer d'avantage. Je vis couler des larmes au moment de l'adieu ; peut-être plusieurs pensaient-ils que cet adieu était le dernier. Je les consolai en leur promettant de me souvenir d'eux et d'aller les visiter de temps en temps.

Peu de jours après, un de mes malades expirait dans ma maisonnette, muni de nos divins sacrements. Lorsque sa belle âme se fut envolée vers Dieu et que nous eûmes fait les prières prescrites, nous enfouimes sa dépouille mortelle dans la neige, en attendant de

pouvoir lui donner la sépulture de l'église, à une époque plus favorable.

Depuis notre dispersion, nous communiquions de temps en temps avec les différentes huttes disséminées dans les bois, afin de nous prêter un mutuel appui. Dans une de mes courses par lesquelles je remplissais ma promesse, j'assistai aux derniers moments d'un pauvre Nascapi. Cet heureux Indien eut le bonheur de mourir entre les bras du missionnaire. Ses dernières paroles furent celles-ci : «*Je suis content de mourir, puisque c'est la volonté du Grand Esprit. Lorsque je serai là où l'on est toujours heureux, je prierai pour toi et pour tous vous autres.*» Sa main pressait sur son cœur le saint scapulaire que je venais de lui donner, ainsi que la médaille de son chapelet, qui était passé à son cou ; sa bouche murmura longtemps des prières, que ses lèvres ne pouvaient plus prononcer. Oh ! quelle est belle la mort d'un sauvage chrétien ! Comme le calme dont jouit son âme rend ce passage facile ! Je confessai tous les autres Indiens qui se trouvaient en cet endroit, où je rencontrai cinq nouvelles familles nascapises ; je baptisai plusieurs de leurs enfants et un adulte.

La divine Providence, en réléguant dans les forêts les tribus indiennes avec un penchant inné pour l'indépendance et la vie des bois, qui opposent pour ainsi dire une barrière infranchissable à leur civilisation, n'a point pour cela privé les sauvages d'intelligence et de raisonnement. Il n'est pas même rare d'en rencontrer qui sont pourvus de ces dons d'une manière plus qu'ordinaire. Grâce à notre sainte religion, qui étend heureusement sur eux sa douce influence, ces facultés se développent de plus en plus chez nos chrétiens. Et tandis que les pauvres infidèles, éclairés seulement par quelques lointains reflets de l'évangile que leur communiquent les chrétiens, restent encore assis à l'ombre de la mort ; nos Indiens qui ont été régénérés aiment et goûtent les maximes de la foi.

Il ne faudrait, cependant, qu'une voix un peu forte pour faire entrer, dans le divin bercail, les brebis qui ne connaissent pas encore le pasteur. Quand donc cette voix se fera-t-elle entendre ?

En général, les sauvages infidèles de ces contrées croient à l'existence de deux divinités qu'ils appellent *Manitous* (esprits) ; mais cette croyance est si confuse

dans leur esprit qu'ils ne peuvent guères en rendre compte. Suivant eux, il y a le bon et le mauvais *Manitou*. Le bon est bon essentiellement. C'est lui qui accorde le succès dans toutes les entreprises ; ils n'ont donc rien à en craindre. Mais ils redoutent le mauvais *Manitou*, car c'est à lui qu'ils attribuent tous leurs malheurs. Ils n'ont, cependant, aucune manière propre pour rendre à ce mauvais *Manitou* ce qu'on dirait un culte, si ce n'est quelques petites pratiques superstitieuses, auxquelles ils attachent beaucoup d'importance, et qui forment tout leur bagage en fait de religion extérieure.

Avec cela, ils ont les jongleurs auxquels ils attribuent le privilége de s'entretenir avec les esprits, et qu'ils croient en être les ministres. Ils s'imaginent donc que les jongleurs, par leurs rapports intimes avec les esprits, peuvent détourner, ou bien faire éclater les fléaux qui les menacent. Aussi, les jongleurs sont-ils généralement craints et détestés. Voici comme ils s'y prennent quand ils veulent rendre un oracle. Ils s'enferment dans une petite cabane préparée à cet effet, s'asseyent au milieu, les jambes croisées à la façon des Chinois et des Arabes. Ils demeurent là pensifs, pendant quelques minutes. Puis, par la force de leur volonté, la cabane se met en mouvement comme une table tournante, et répond par coups ou par sauts aux demandes qui lui sont faites. Eh bien ! les voilà vaincus, tous les inventeurs des tables tournantes et des *spiritual rappings !* les jongleurs des Indiens infidèles peuvent leur servir de maîtres et leur montrer des choses plus surprenantes que celles qu'ils ont jamais connues. Tous nos grands magnétiseurs seraient également surpris de voir avec quelle facilité ces jongleurs manient le fluide magnétique, auquel je donnerai volontiers ici le nom de fluide diabolique, à cause de l'obstacle qu'il met à la conversion des infidèles et du mépris qu'il leur inspire pour la religion. Les sauvages de nos forêts possédaient, depuis des siècles, ces funestes sciences, avant qu'il en fût question dans les grandes cités du monde civilisé.

Ces sauvages croient aussi à l'existence d'un être fabuleux, qui ne serait rien moins que le mauvais esprit. Ils prétendent souvent le voir, tantôt sous la forme de quelque jongleur de la pire espèce, et tantôt

sous celle d'un cyclope, dont la taille et la voracité égaleraient celles de *Polyphème* dont parle Virgile. Les sauvages appellent cet être *Atshem* : il est la terreur des infidèles, et lorsqu'ils croient avoir aperçu quelques-unes de ses pistes, ils se hâtent de fuir ailleurs, dans la crainte de tomber entre ses mains.

Les Nascapis ont une taille assez avantageuse ; leur teint est d'un rouge brun ; leur chevelure noire et applatie cache leur front, et flotte en désordre sur leurs épaules. Les femmes attachent leurs cheveux en boucles sur leurs oreilles ; les pommettes des joues chez les personnes des deux sexes sont saillantes ; ils ont la bouche large, les dents blanches comme l'ivoire, les membres souples et forts ; leurs yeux sont vifs et noirs et ne laissent rien passer d'inaperçu. Ils sont tous d'un extérieur négligé. Une chose qui m'a toujours surpris et qu'on remarque dans un grand nombre de tribus sauvages, c'est l'absence de la barbe chez les hommes.

L'habitude qu'ont les sauvages, à cause de leurs chasses fréquentes, de verser le sang des animaux, pourrait peut-être faire supposer qu'ils sont enclins à la cruauté. Heureusement cette supposition n'est pas admissible. Il est vrai qu'à différentes époques, ils ont eu à déplorer, au milieu d'eux, quelques actes de barbarie : on a vu des malheureux immoler à leur jalousie et au ressentiment ceux ou celles dont ils devaient être les protecteurs et les gardiens ; mais ces cas sont très-rares. Il y a peu de temps qu'un malheureux Nascapi, dans l'intention de se débarrasser de sa femme et d'en épouser une autre, ne se contenta pas de la laisser toute seule dans le bois ; il l'a perça d'une flèche, après qu'elle eut regagné sa cabane, d'où il n'avait pas voulu l'amener avec lui. Mais cet infortuné était infidèle alors ; il est mort, il y a trois ans, dans de grands sentiments de repentir, après avoir reçu le baptême. J'ai vu aussi, il est vrai, une pauvre femme que son premier mari avait abandonnée toute seule, sur une île au milieu d'un lac. Mais Dieu sût tirer le bien de ce mal lui-même. Il permit que d'autres sauvages vinssent la délivrer ; elle descendit à la mer et fut baptisée lors du passage de Mgr de Tloa aux Ilots. On a également à déplorer quelques cas d'antropophagie, mais dont les souffrances excessives de la faim avaient été le seul motif déter-

minant ; et encore ce sont là des traits tout-à-fait à part : car nos Indiens se montrent généralement bons, en toute occasion, les uns envers les autres ; on voit qu'ils aiment à se rencontrer et à se rendre service.

Le croirait-on ? Ces pauvres gens, quoique fort éloignés du monde civilisé, connaissent cependant l'usage du télégraphe. Il est vrai qu'il n'est pas électrique, mais il n'en fait pas moins leur affaire en proportion de leurs besoins. Lorsque, par exemple, ils sont éloignés les uns des autres et qu'ils veulent donner connaissance de leur position à leurs parents ou amis, ils allument de grands feux : la fumée, alors, s'élevant en colonne dans les airs, va porter au loin la nouvelle. Les autres répondent de la même manière, et le rapprochement se fait aussitôt. Il est bon de dire à ce sujet que les Indiens sentent la fumée longtemps avant de l'apercevoir, et à de très-grandes distances. J'ai pu, dans mes voyages, m'en convaincre en plusieurs occasions ; la chose m'aurait paru presque incroyable sans cela.

Lorsque les Nascapis quittent un endroit pour se diriger vers un autre et qu'ils veulent en donner connaissance à leurs amis, ils fixent en terre une sorte de perche, inclinée du côté du lieu vers lequel ils se dirigent. Le plus ou moins d'inclinaison indiquera la vitesse ou la lenteur de la marche : nos chrétiens, qui savent lire et écrire, ont de plus l'avantage de tracer leur itinéraire sur une écorce de bouleau : l'écorce leur sert de papier, et un morceau de bois pointu est employé en guise de plume. Ils marquent sur cette écorce toutes les nouvelles qu'ils veulent donner, ainsi que les demandes qu'ils ont à faire.

En voilà assez sur les Nascapis, revenons à nos bons Montagnais ; ceux de cette nation qui avaient entrepris ce voyage avec moi étaient toujours mes compagnons les plus constants.

Ces Indiens ont le teint à peu près de la même couleur que les Nascapis ; leur physionomie cuivrée n'offre rien, au premier aspect, de bien attrayant : elle a, cependant, quelque chose de caractéristique qui intéresse en leur faveur. Ils sont assez bien faits ; d'une complexion saine ; adroits, souples, robustes ; la durée de leur vie serait celle d'un siècle, si leur tempérammment n'était souvent épuisé par des mar-

ches ou des abstinences forcées ; et aussi, après de longs jeûnes, par une abondance et une qualité de nourriture, souvent peu en rapport avec leurs besoins. Les intempéries des saisons, la pluie, la neige, le froid, le chaud, l'humidité, qu'ils se font un jeu de braver, sont aussi la source de bien des maladies et moissonnent beaucoup de chasseurs à la fleur de l'âge.

Les Montagnais aiment à être bien vêtus, à avoir de jolis habits ; mais comme la propreté n'est pas leur vertu favorite, ils n'en prennent aucun soin, et, une fois leurs habits déchirés, il est rare qu'ils les racommodent. Ils échangent leurs pelleteries dans les postes pour les différents effets dont ils ont besoin, comme fusils, couvertes, draps, chaudières, etc. Quoiqu'ils connaissent les cuillères et les fourchettes, ils en font rarement usage : ils trouvent les doigts encore plus commodes. Aussi, lorsqu'ils se servent, chacun prend à poignée, dans la marmite ou la chaudière, le morceau qui lui convient. Ils seront plus scrupuleux sur les convenances, lorsqu'un étranger devra prendre part au repas. Ils lui présenteront sa portion avec la pointe d'un couteau, ou un petit morceau de bois aiguisé, le couvercle de la chaudière lui servira d'assiette, et pour table il aura des branches de sapin. Les étrangers chez les Montagnais occupent toujours la première place et on leur sert toujours le meilleur morceau. Ces Indiens sont généralement sobres, excepté à la suite d'une longue abstinence forcée. Ils exercent l'hospitalité et ils donnent de bon cœur : aussi aiment-ils qu'on les assiste lorsqu'ils sont dans le besoin.

L'un d'eux ayant éprouvé un refus, dans une des localités que je visitais dans le courant du mois d'août dernier, m'en faisait des plaintes en disant : « *Tu nous dis d'être bons les uns envers les autres, de nous secourir ; nous le faisons, nous assistons les blancs dans leurs voyages lorsqu'ils ont faim ; pourquoi n'agissent-ils pas de la même manière à notre égard ? Cependant, comme nous ils prient !* »

Nos Indiens, généralement, habitent sous des cabanes couvertes avec des écorces de bouleau ; la forme de ces cabanes est ronde. Plusieurs petites perches sont réunies en faisceaux à leur extrémité supérieure, comme autour d'un cercle vide, du diamètre

d'un à deux pieds ; elles s'écartent à leur extrémité inférieure, en proportion de la grandeur à donner à la cabane dont elles forment la charpente. Le foyer se pratique au milieu de la cabane, et de là la fumée, montant perpendiculairement, s'échappe par l'ouverture pratiquée au sommet. On tapisse à l'intérieur et le sol et le tour, jusqu'à une certaine hauteur, avec de petites branches de sapins.

On comprend que l'on ait beaucoup à souffrir pendant l'hiver, dans ces pauvres habitations ; ajoutez à cela que la fumée y étant presque continuelle on y éprouve parfois de violents maux de tête.

La vie des Montagnais est une vie nomade ; aussi sont-ils dans un malaise habituel. Le printemps, l'été et même l'automne, il faudra camper sur la terre humide ; l'hiver, sur la terre gelée ou la neige. Auront-ils le temps, ou prendront-ils la peine, pour une résidence de quelques jours, de parer à ces inconvénients ?

Malgré cela, en leur compagnie, j'ai toujours bien reposé, surtout dans les voyages ; et le matin je me levais aussi dispos que si j'avais reposé sur le meilleur lit du monde. En effet, quoi de préférable pour un missionnaire qui veut faire du bien à ces pauvres gens, que de se faire à leur genre de vie ? Avec leurs privations et leurs souffrances, les sauvages chrétiens s'estiment heureux, et ils le sont en effet. Notre religion sainte leur apprend à se contenter de peu, les soutient dans leur indigence et les fortifie par l'espérance d'une vie meilleure.

La principale, ou plutôt l'unique occupation de nos Indiens Montagnais et Nascapis, c'est la chasse ; ils ont un goût passionné pour cet exercice. On y habitue les enfants dès leur bas âge. Ils commencent d'abord à s'y exercer avec les arcs et les flèches, en attendant qu'ils soient capables de manier le fusil.

Les Montagnais sont généralement très-adroits pour le tir, aussi un sauvage ne recule jamais devant la difficulté d'attaquer quelqu'animal que ce soit. S'il le redoute, il l'approche avec la plus grande prudence, mais il ne fera feu que lorsqu'il sera certain de son coup. Le moment périlleux ne lui fait point perdre son sang-froid naturel.

La chasse favorite des Montagnais, pendant l'hiver, est celle du caribou, dont la viande pendant cette saison fait à peu près leur unique nourriture.

Le caribou jouant donc un rôle si important dans la vie du sauvage, il n'est peut être pas hors de propos que j'en décrive un peu les habitudes. Ces animaux dans la belle saison vivent séparés les uns des autres ; ils occupent alors de préférence la hauteur des montagnes, où regne toujours quelque légère brise, qui éloigne les mouches et leur permet de brouter plus tranquillement l'herbe tendre. Les jeunes bourgeons, les fleurs, les fruits d'une plante qui croît sur les coteaux, parmi la mousse, et que les sauvages désignent sous le nom de *ali k-min* (graîne du caribou) forment leur nourriture favorite. Ils ne quittent ordinairement ces hauteurs que lorsqu'ils sont poursuivis par des nuées de taons, de maringouins ou de brulots ; alors pour se soustraire aux piqûres incessantes de ces insectes, ils descendent se baigner dans les eaux des lacs ou des rivières.

Le jeune faon ne quitte jamais sa mère, et pendant que celle-ci se désaltère ou qu'étant couchée nonchalement sur des bords humides elle semble prêter l'oreille au bruit lointain d'un ruisseau, qui descend en cascade, de roche en roche, ou au doux murmure de la décharge du lac qui roule son eau limpide sur des cailloux recouverts d'une mousse aussi verte que l'herbe des champs, le jeune faon, sans se douter de la sollicitude maternelle qui veille pour lui, folâtre sur le sable, fait mille bonds, mille cabrioles, en attendant qu'une brame vienne l'avertir de quelque danger, ou le rappeler auprès de sa mère.

Dès le commencement des neiges, les cariboux se réunissent par bandes quelquefois très-nombreuses. Qui n'admirerait la sagesse de la Providence qui régle ainsi l'instinct des animaux, par rapport à la saison rigoureuse de l'hiver ! Alors que la neige s'amoncelle, isolés, la fuite leur est pour ainsi dire impossible. Ils ont donc besoin d'un puissant secours, dans le cas où ils seraient attaqués par d'autres animaux. Réunis ainsi en grand nombre, ils résisteront à leurs adversaires et pourront en même temps défendre leurs jeunes faons, qui sont encore sans défense, et si la fuite devient nécessaire, ils peuvent l'effectuer plus promptement.

Voici dans ce cas et dans toutes leurs pérégrinations, comment est réglée la marche du troupeau. Le plus fort, partant le premier, fraye le chemin à travers la neige et les broussailles ; le reste du troupeau le suit. Tous, à tour de rôle et en proportion de leurs forces, s'entr'aident mutuellement et se succèdent dans la direction et les fatigues de la marche. Lorsque le premier est fatigué, il cède sa place à celui qui le suit et va se mettre le dernier, et ainsi de tous à tour de rôle. Ils se placent et travaillent dans le même ordre, lorsqu'ils traversent à la nage des rivières ou des lacs.

Les sauvages disent que tous les animaux qui peuplent leurs forêts opèrent, tous les quatre ans, une emigration plus ou moins sensible : c'est ce qui explique, en certain temps, l'absence presque totale de certaines espèces. Les cariboux émigrent à leur tour, comme les autres animaux des bois.

C'est dès le mois d'avril, lorsque le soleil commence à ramollir la neige par sa douce chaleur, que ces animaux se mettent en route pour d'autres contrées. Ils voyagent alors pendant la nuit, à la clarté des aurores boreales, si magnifiques dans les pays du nord. La bande est toujours conduite par un chef, que les autres suivent fidèlement. Pendant le jour, ils se reposent ou ils grattent pour avoir la mousse que la neige recouvre encore.

Lorsque les sauvages ont tué un caribou, ils lui enlèvent la langue et le cœur, lui coupent les jarrets qu'ils apportent à la cabane, ou bien ils les donnent à quelques-uns de leurs amis. C'est une manière polie de leur faire présent de toute la chasse. Le sang est recueilli dans la panse, sans qu'on ait soin de vider ce qu'elle contient. Le tout est conservé précieusement ; plus tard, ce sera le mets par excellence.

Les Montagnais emploient la peau de caribou à différents usages. Plusieurs s'en servent pour se vêtir, se chausser, lacer des raquettes. Egalement, quand ils en ont beaucoup, ils les cousent ensemble et les emploient à couvrir leurs cabanes, ce qui vaut bien mieux que l'écorce de bouleau. Ces peaux, entre leurs mains, subissent différentes préparations, selon l'usage auquel elles sont destinées. Le panache du caribou sert à la confection des dards ou crocs qu'ils fixent au bout d'un bâton, ou à la tête de

leurs flèches ; mais, pour les divers usages, ils préfèrent ordinairement les os de ces mêmes animaux, parce qu'ils sont plus durs et plus tranchants.

La chasse au caribou demande des tempéraments forts et robustes, capables de supporter les plus grandes fatigues, et, surtout, une agilité plus qu'ordinaire. Les Indiens seuls paraissent constitués pour y réussir : ce qui se comprend facilement, quand on sait que le caribou, étant un des animaux les plus lestes, est doué d'une ouïe et d'un odorat très-fins ; il est rare que le chasseur le surprenne dans ses *ravages*. Ce ne sera qu'à la course, à l'improviste en lui coupant le chemin, qu'il pourra le tirer ou le percer de ses flèches. La nature a donné aux pauvres enfants des bois un instinct vraiment merveilleux ; on dirait qu'ils suivent l'animal, guidés seulement par l'odorat : car, bien que quelquefois, l'épaisseur des forêts dérobe à leur vue celui qu'ils ont une fois découvert, ils ne cessent pas pour cela de le poursuivre, ou ils vont l'attendre à quelque détour auquel ils sont à peu près sûrs de le rencontrer. L'habitude seule qu'ils ont de la chasse a pu leur indiquer ces petites *ruses*, qui vont chez eux, on dirait, toujours en se perfectionnant. En considérant les pistes d'un animal quelconque, à peine perceptibles sur le sol ou la neige, les Indiens peuvent préciser et le jour et le moment de son passage, ainsi que la direction qu'il a prise.

Un sauvage ne s'égare jamais dans les forêts, n'importe la profondeur et la hauteur du bois ; il va directement à son but ; il a surtout une mémoire extraordinaire des lieux qu'il a une fois vus. S'il entreprend un voyage de plusieurs jours à travers les montagnes et les défilés les plus impraticables, par une voie à lui inconnue, le simple exposé d'un autre Indien, qui lui tracera sa route sur le sable ou mieux sur une écorce de bouleau, sera son guide assuré. Il déviera peut-être un peu dans le trajet, mais il atteindra sûrement le terme qu'il s'est proposé.

La chasse aux ours, malgré les dangers imminents qu'elle présente, a également beaucoup d'attraits pour les sauvages, et semble exciter en eux un courage qu'ils portent jusqu'à la témérité. Ces animaux sont nombreux dans les forêts que parcourent les Montagnais. On les y rencontre souvent, surtout dans

les endroits où abondent différentes graines que les sauvages désignent sous le nom de *Maskimin* (graines de l'ours), et mille autres petits fruits, dont les noms ne me sont point connus et que nous nous disputons quelquefois avec eux.

Pour ma part, soit dit en passant, il paraît que je n'ai pas le courage d'un Montagnais. Je n'ai jamais été sans éprouver quelque frisson et même quelque battement de cœur, à la vue de cette masse informe, de ce regard farouche. Les pistes seules de l'ours, les traces toutes fraîches de son passage marquées par des branches, des arbrisseaux brisés ou déracinés ; l'herbe, la mousse sur laquelle il s'était joué et qu'il avait battue ou foulée comme une aire, redoublaient mon anxiété. Etait-ce peur ? était-ce lâcheté ? Je puis toujours dire que dans mes premiers voyages, à chaque feuille que le vent agitait, au bruit que faisait un écureuil en dévorant une coque de pin, je croyais entendre le pas d'un de ces redoutables animaux. Ma main droite alors se portait instinctivement sur la détente de mon arme à feu, tandis que de l'autre, j'y glissais au plus vite une balle et je m'avançais bravement, et bien résolu de lui vendre chèrement ma vie si je devais succomber. Malheur à lui, me disais-je, même s'il passe à la portée de mon fusil et ne se hâte de fuir. Mais j'avoue franchement que j'aimais mieux l'absence de l'ours que sa présence. Je suis venu, plus tard, à me familiariser avec ces sortes de pensées et je voyageais sans la moindre appréhension à ce sujet. J'étais alors, à ce qu'il paraît, devenu sauvage ; je ne craignais plus rien ; et je puis même dire que quelque fois mon désir était de mesurer la justesse de mon tir sur quelques-uns de ces rois des forêts.

L'occasion, dès que je fus dans ces dispositions, ne tarda pas à se présenter. Un jour, pendant qu'on était occupé à faire un portage, je rencontre une pauvre Indienne ; elle courait à toute hâte, essoufflée, et la pâleur sur le visage.—*Qu'as-tu ?* lui demandai-je ? L'effroi ne lui permit que de dire ce seul mot : *mask* (un ours) et elle le désignait du doigt. Je jette le fardeau que j'avais sur les épaules ; j'appelle un sauvage qui était à quelques pas de moi, et le fusil à la main, nous volons sur ses traces, car nous craignions qu'il n'arrivât quelques malheurs aux enfants qui

s'étaient dispersés dans le bois pour cueillir des fruits. A notre aspect, l'ours qui avait suivi la femme prit la fuite, et ne dût son salut qu'à une large rivière qu'il traversa à la nage.

Puisque j'ai parlé de ma peur et de mes craintes à l'occasion des ours de nos forêts, il est bon que je dise qu'elles me venaient des récits d'aventures de chasse, que j'entendais raconter tous les soirs par nos Indiens, depuis que j'étais avec eux dans le bois.

Bien souvent lorsque nous nous trouvions tous réunis auprés d'un bon feu, l'un terminait son histoire en montrant une morsure qu'il avait reçue au bras ; l'autre présentait une jambe qui portait encore les marques de profondes blessures. Un troisième rapportait comment il avait brisé la crosse de son fusil, en se défendant dans un duel, où il était en prise corps à corps avec son adversaire. Celui-là racontait comment son vieux père avait succombé et était devenu la proie d'un ours furieux. Un dernier enfin assurait qu'il aurait infailliblement péri sans le secours de son chien : car déjà renversé par terre, et s'attendant à être dévoré, son fidèle compagnon par ses cris incessants et ses morsures redoublées, s'était attiré toute la rage de l'animal et avait délivré son maître.

Il faut avouer que tous ces détails et mille autres épisodes de la vie des hommes des bois n'étaient guères de nature à rassurer un chasseur comme moi, encore tout novice dans le métier. Ces récits ont, cependant, servi à me rendre circonspect et prudent dans l'occasion. Dirai-je aussi à ma décharge que mon jeune Canadien, quoique d'ailleurs très-brave, ne se couchait jamais sans avoir son fusil sous la main, afin d'être prêt à faire feu au moindre bruit de ces maraudeurs des bois, s'il leur prenait envie, par exemple, de venir nous réveiller en flairant notre visage ou du moins nos couvertures. On avouera que les appréhensions et les précautions de mon Canadien n'étaient pas sans fondement, quand on saura qu'un jour je vis un de ces animaux à quelques pas de notre cabane, et que des sauvages ont été assaillis pendant la nuit, par un ours affamé, non loin du campement. Ces animaux, cependant, ne sont vraiment dangereux pour les chasseurs, que lorsqu'ils sont plusieurs ensemble ou qu'ils sont affa-

més. Hors ces cas, ils fuient toujours à l'approche de l'homme.

Les ours, dès le commencement de l'hiver, se retirent dans leur antre, pour y passer la froide saison. Les sauvages disent qu'ils dorment pendant tout le temps qu'ils sont ainsi renfermés.

J'ai dit que la chasse à l'ours a beaucoup d'attraits pour nos Indiens. Lorsqu'ils en tuent quelqu'un, ils font un festin auquel ils invitent tous leurs amis. La graisse de cet animal est pour eux le mets le plus délicieux. Sa tête est exposée au bout d'une perche, sur le bord de la rivière ou du lac, pour montrer à ceux qui passeront par là qu'un ours y a été tué. Ils en conservent précieusement la peau, qu'ils échangent ensuite dans les postes, pour des effets, ou bien ils l'emploient immédiatement à leurs propres usages en guise de tapis ou de couverte. Les sauvages se servent encore de la peau de l'ours, pour envelopper leurs petits enfants et les mettre à l'abri du froid, surtout pendant les voyages.

Il y a dans ces régions, un animal presque semblable à l'ours par la forme et la force, mais qui lui est bien supérieur en ruse et en finesse. C'est le carcajou, être malfaisant sous tous les rapports. Les sauvages racontent mille choses plus ou moins vraies à son sujet. S'il arrive que les provisions qu'ils avaient cachées quelque part aient disparu, que les cabanes de castors soient désertes, que leurs piéges pour la chasse soient brisés, c'est, suivant eux, le carcajou qui a voulu s'amuser à leurs dépens. Aussi, lorsqu'ils le surprennent commettant quelque déprédation, ils s'en vengent en lui faisant souffrir bien des cruautés.

Les loups sont également nombreux dans ces parages ; ils vont ordinairement par bandes, et passent pour féroces. Les Indiens les redoutent plus que tous les autres animaux carnassiers. Chaque année, une grande quantité de cariboux deviennent les victimes de leur voracité. Aussi à l'approche du loup, ces timides quadrupèdes prennent la fuite, se disperet se retirent à plusieurs journées de marche de l'endroit où les chasseurs les avaient fait lever. La proximité, dans laquelle nous étions de pareils voisins, explique le peu de succès que nos sauvages ont eu à la chasse cette année.

Nous en étions si près que souvent, dans le silence de la nuit, on a entendu leurs hurlements, qui se prolongeaient bien loin, dans la profondeur des bois. Cette symphonie, qu'une oreille peu accoutumée trouve d'abord terrifiante, devient par l'habitude un peu plus harmonieuse, et l'on finit par écouter ces sauvages accords, avec je ne sais quels sentiments. Quoiqu'il en soit, en l'entendant, les chiens hérissent leur poil, poussent quelques grognements qui témoignent leur effroi et se hâtent de revenir près de leur maître. Le chasseur, l'œil au guet, n'attend qu'une occasion favorable pour faire feu sur l'ennemi commun, ne serait-ce que pour le mettre en fuite.

On trouve dans ces forêts, visitées par les Nascapis, différentes espèces de renards ; les renards noirs, dont la pelleterie est très recherchée ; les argentés et les croisés sont aussi précieux que les noirs ; les gris, les rouges-jaunes et les blancs ne sont presque d'aucune valeur pour la pelleterie. Cependant, ni les uns ni les autres ne le cèdent en rien, pour la finesse et la ruse, à ceux du bon Lafontaine ; peut-être même auraient-ils pu leur servir de maîtres en plus d'une occasion. Il y a aussi des martres ; des lynx ou loup-cerviers, dont les fourrures sont très-belles ; ainsi que des pekans, espèce de gros chat sauvage à robe-noire. La bête puante, est ainsi appelée à cause d'un certain liquide infect qu'elle répand lorsqu'elle est poursuivie ou attaquée. La bête puante est, d'ailleurs, un fort joli petit animal, de la grosseur d'un chat ; son poil est blanchâtre ; elle a trois barres noires sur le dos, porte sa queue velue comme l'écureuil et est très-facile à apprivoiser. Les sauvages se servent de sa graisse pour la guérison de certaines maladies. On rencontre encore dans ces forêts, les lièvres et les porcs-épics, mais en bien petit nombre.

Les sauvages se nourrissent de la chair de toutes les espèces d'animaux qu'ils tuent dans leurs chasses.

Pour ce qui est des oiseaux peu nombreux en hiver, j'ai vu quelques aigles, des perdrix, des pies, des oiseaux rouges d'une couleur aussi vive que l'écarlate, et contrastant singulièrement alors avec la blancheur de la neige ; aussi beaucoup de petits oiseaux gris qui viennent avec la neige et disparaissent avec elle. La perdrix blanche est sans contredit l'un des oiseaux les plus jolis de l'Amérique du nord. Elle

est de la grosseur d'une perdrix grise ; elle se nourrit de bourgeons de saules, d'aulnes, de peupliers, de tremble et de bouleau. Lorsqu'elle n'est point occupée à chercher sa pâture, elle s'ébat et gratte dans la neige, où elle s'accroupit à la façon des poules. Sa chair n'est pas aussi délicate que celle de la perdrix ordinaire ; pour nous, nous l'avons toujours trouvée excellente, et nous remerciions le bon Dieu lorsque nous en avions pour apaiser notre faim. Pour n'en rien perdre, nos sauvages avaient grand soin de ne pas les éventrer avant de les mettre dans la chaudière ; c'est d'ailleurs leur manière ordinaire d'apprêter les oiseaux pour s'en nourrir. Bon gré malgré, il faut s'accoutumer à leur cuisine, quand on vit avec eux.

J'aurais déjà dû faire connaître à Votre Grandeur, de quelle manière je passais mon temps lorsque je fus un peu fixé.

Au point du jour, ayant moi-même vaqué à mes exercices de piété (je n'avais l'avantage de célébrer la sainte messe que le dimanche), je réunissais les sauvages qui se trouvaient auprès de moi, et leur faisais la prière avant qu'ils se dispersassent pour la chasse, ou pour les autres occupations journalières. Je retenais auprès de moi tous les petits enfants, auxquels je faisais répéter leurs prières. Je leur faisais ensuite un peu de catéchisme. Je tâchais d'exciter leur émulation, en donnant parfois une médaille ou un chapelet, à ceux ou celles qui se montraient les plus assidus et les plus attentifs. Il n'en fallait pas d'avantage pour réveiller leur zèle.

J'enseignais aussi à lire et à écrire (bien entendu à la façon des sauvages) à plusieurs de ces enfants. Dans notre académie, on se servait d'écorce de bouleau en guise de papier, et pour plume, on avait un couteau ou un petit morceau de charbon.

Un mois environ après avoir ouvert ce cours d'études, je fus agréablement surpris, en déroulant une petite écorce, de trouver ces mots écrits : *itshisxotc-mome nots tshs tshi otosie meion ala mestei kojishs moio mests kupits.* « Mon père, apprends nous à servir la messe comme la sert le petit canadien.» Ces mots avaient été tracés tant bien que mal par un jeune enfant de dix ans. Je condescendis avec joie à un désir si juste. J'adjoignis à cet intéressant enfant, pour

cette nouvelle étude, quelques-uns de ses petits compagnons ; et ce bon petit garçon, au bout d'un mois environ, savait parfaitement les réponses de la messe. Dès lors, de concert avec mon canadien, Xavier Métivier, il me servit la sainte messe chaque dimanche.

Après la prière et le catéchisme, je disais ordinairement mes petites heures, et faisais une lecture d'écriture sainte ; puis je prenais mon déjeuner quand il y avait de quoi ; si non, je chaussais des raquettes, dont me fit présent alors un sauvage, et le fusil sur l'épaule, je marchais jusqu'à ce qu'il plût à la divine Providence de me faire rencontrer quelque gibier. Parfois, je revenais triomphant avec ma chasse : tantôt un lièvre ou un porc-épic ; une autre fois, un ou deux écureuils, ou quelques perdrix blanches. Mais le plus souvent je revenais comme j'étais parti. Ceux de mes sauvages qui avaient été plus heureux que moi me faisaient toujours part de quelque chose.

Le plus souvent, mes autres exercices de la journée, comme examen, récitation du chapelet, se faisaient en route. Dans ces moments, je récitais, ce me semble, avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire, cette demande de l'oraison dominicale : *Donnez-nous notre pain de chaque jour.*

Mon Xavier allait à la chasse tout comme moi. De retour à notre maisonnette, au déclin du jour, nous prenions notre nourriture. (Les sauvages dans les terres ne font jamais que deux repas et bien souvent qu'un seul). Le repas terminé, je récitais le saint office, me livrais encore un peu à la lecture ; puis je préparais une sorte d'instruction, ou catéchisme familier, que je devais faire, chaque soir, à tous mes sauvages réunis. On commençait cet exercice par le chant des cantiques, exécuté alternativement par les chœurs d'hommes et de femmes. Venait ensuite la prière, puis le chapelet.

Les sauvages montagnais se font remarquer par leur dévotion envers la Sainte Vierge ; ils ne manquent jamais de dire le chapelet, même dans les jours où ils sont le plus fatigués. J'en connais plusieurs qui récitent journellement le saint Rosaire, et voici à quelles intentions ; on verra qu'ils sont reconnaissants. La première partie est pour le grand chef de la prière et le grand Priant (le Pape et l'Evêque) ; la

seconde, pour la propagation de la foi ; la troisième, pour leurs missionnaires ; la quatrième, pour eux-mêmes ; la cinquième, pour leurs parents et leurs amis.

A la suite de l'instruction de chaque soir, je leur citais toujours quelques exemples, ou je leur faisais le récit de quelque miracle opéré par l'intercession de la bienheureuse Vierge. Cela servait surtout à ranimer leur confiance et leur amour envers cette bonne mère. Parmi tous ces traits, il n'y en avait point qui fit plus de sensation sur eux, que l'apparition de la Sainte Vierge aux petits enfants de la Salette. Pour leur complaire, il m'a fallu bien souvent la leur redire, et c'était toujours avec un nouveau plaisir qu'ils l'entendaient. Les impies auraient essayé vainement à trouver, même sur ce point, des incrédules parmi eux. Il ne leur viendrait pas en pensée, que quelqu'un pût mettre en doute des faits si beaux, qui font si bien connaître le cœur de notre bonne mère.

Je congédiais ensuite mes bons Indiens, en les bénissant, et chacun se disposait à aller prendre le repos de la nuit, la paix dans l'âme et la résignation dans le cœur.

C'est dans cette uniformité, assez peu fructueuse, comme Votre Grandeur le voit, que se passèrent trois grands mois. J'étais, il est vrai, avec des enfants de la prière, des chrétiens ; mais les infidèles ? . . . Voilà ce qui me préoccupait : c'était pour eux que j'avais entrepris ce voyage. Quand viendront-ils ? Et même, viendront-ils, comme on me le fait espérer ? Ne vaut-il pas mieux aller les trouver ? . . . Mais pendant l'hiver, et un hiver aussi défavorable pour la chasse, on m'a convaincu qu'il est impossible de les rencontrer ; plus impossible encore de les réunir ! Prions et attendons. Nous tenterons donc quelque chose seulement, dès le premier printemps.

Au commencement du mois de mars, pendant que j'étais dans un camp de Nascapis heureusement déjà chrétiens, je résolus de me diriger vers Nitskikonists, poste éloigné de huit ou dix journées de marche, et où se trouvent ordinairement un nombre considérable de familles infidèles de Nascapis. Pour cela, il me fallait des guides ; mais aucun de mes hôtes, malgré leur bonne volonté, ne pouvait se détacher

pour m'y conduire. On n'avait pas de provisions pour la route, le fusil seul devait nous procurer la nourriture. Ce n'est pas là, il est vrai, le plus difficile, pour des chasseurs accoutumés au jeûne. La moindre chose nous aurait suffi ; un lièvre, une perdrix, c'était assez pour des voyageurs qui plient bagage chaque jour, ne s'arrêtant que pour prendre leur repos alors que la nuit arrive.

Pour mon compte, j'étais bien décidé de continuer à mettre à profit une petite recette que j'ai lue quelque part. L'invention mérite certainement un brevêt et une récompense, pour le bien qu'elle procure aux malheureux poursuivis par la faim. La voici : lorsqu'on n'a rien à manger, on serre sa ceinture ; par ce moyen, si on n'apaise pas entièrement la faim, on la calme un peu. Je me suis toujours bien trouvé de cet expédient. Les sauvages connaissent cette recette et la pratiquent depuis longtemps. Ils appellent cela, *serrer la babiche ;* et comme ils la serrent souvent, c'est bien eux qui peuvent en être les inventeurs.

Pour cette expédition, le plus difficile était de pouvoir subvenir aux besoins des femmes et des enfants, que nous laisserions au poste. De mon côté, je n'aurais rien pu fournir ; mes provisions étaient épuisées depuis longtemps et je vivais sur la chaudière d'autrui. La répugnance (soit dit en passant), qui m'avait fait d'abord abhorrer certaines nourritures, fut bientôt vaincue par la faim, et aussi par le désir de ne pas contrister mes hôtes, qui, malgré leur pauvreté, me prodiguaient toujours leurs attentions et mettaient tout ce qu'ils avaient à ma disposition. Par le fait, nous aurions exposé à mourir de faim les personnes que nous aurions laissées ; car au mois d'avril, les perdrix blanches, qui avaient été jusques-là notre principale ressource, en reprenant leur vol pour retourner vers de plus froides régions, allaient quitter ces lieux. Il faudra, dèslors, avoir recours à la pêche, et pour cela, percer la glace sur les lacs, afin d'introduire les filets. Il faut être homme, et stimulé par l'aiguillon d'une longue faim pour se décider à essayer un pareil expédient.

La misère donc augmentant de jour en jour, je me vis encore obligé de renoncer à ce voyage projeté. Ne voulant pas, cependant, être plus longtemps à charge à mes pauvres sauvages, qui avaient à sup-

porter toutes sortes de privations, j'écrivis au commis du poste, vers lequel, à mon grand regret, je ne pouvais me diriger, pour le prier d'avertir ses sauvages que je les attendrais sur les bords du lac Mushualagan, jusqu'à la fonte des neiges. Je partis ensuite pour ma maisonnette, me proposant bien d'y vivre seulement à mes dépens. J'y passai encore un mois entier, seul avec mon jeune Canadien.

Notre presqu'unique occupation était alors de nous procurer de quoi vivre ; et malgré toutes nos fatigues et nos recherches pour rencontrer quelques gibiers, nous nous couchions souvent sans prendre aucune nourriture. Nous nous estimions même heureux lorsque nous avions une perdrix à partager à nous deux. Cette disette m'avait rendu *maître passé* pour le tir, au point que j'étonnais les meilleurs chasseurs.

Mes pauvres Nascapis, de leur côté, craignant de mourir de faim, se dispersèrent. Ma lettre fut portée au commis à Nitsikonits, mais trop tard pour que je pusse recevoir une réponse à ma maisonnette. Car, bientôt la faim me força à l'abandonner et même à exécuter le retour à la mer, toute autre tentative devenant irréalisable.

Impossible de vous dire, Monseigneur, la peine que j'éprouvais alors. La pensée du retour, au moment où je touchais peut-être au terme de mes misères, était navrante ; d'un côté, le désir de faire la mission aux pauvres infidèles ; de l'autre, l'incertitude dans laquelle j'étais. Nous étions d'ailleurs en danger très-probable de mourir de faim, vû qu'il n'y avait plus, autour de nous, personne capable de nous assister. Je me décidai à lever le camp.

Nous étions alors aux premiers jours de mai ; dix familles d'Indiens, misérables comme nous, se trouvaient déjà réunies sur les glaces de notre lac, avec leurs petits effets, et leurs canots chargés sur des traînes, comme pour descendre à la mer ; pour le moment, elles étaient indécises si elles continueraient leur route, ou si elles attendraient la mort sur cette glace. Plusieurs d'entr'eux étaient malades ; tous affaiblis par les longs jeûnes et les courses d'hiver. Mon jeune canadien, lui-même, manquait alors de courage. Je l'ai souvent surpris versant des pleurs ; il ne marchait qu'avec peine. Tel était notre état, lorsque nous nous décidons au départ, et que

ces familles prennent aussi le parti de nous suivre. Entre tous, nous n'avions pas une bouchée de provisions, et nous étions à une distance de 90 à 100 lieues du terme de notre voyage, obligés de nous traîner nous-mêmes et de traîner aussi nos canots et nos bagages ; les lacs et les rivières étaient encore tout couverts de glace. De plus, nous amenions, avec nous, le corps du chasseur mort dans ma cabane, ainsi que celui d'un jeune enfant. Les parents voulaient leur donner la sépulture dans le cimetière indien, situé sur les bords de la mer, près de leur petite chapelle, afin qu'ils reposassent près des cendres de leurs ancêtres, et afin d'avoir, eux-mêmes, la consolation de venir s'agenouiller sur leurs tombes, au retour de chaque printemps, et à l'automne quand ils repartent pour les bois.

Rien n'égale la vénération que les sauvages chrétiens ont pour leurs défunts ; et la raison, c'est que, suivant les enseignements de l'église, ils considèrent notre corps, consacré par la réception des divers sacrements, comme le temple de Dieu. Les dernières volontés d'un mourant sont sacrées et inviolables pour eux. Tout ce qui lui appartenait, est à son désir distribué aux plus pauvres : les parents ne conservent que quelques objets, comme souvenirs.

Tandis que nous poursuivions notre voyage de retour, mais à petites journées, l'un d'eux me dit un jour : « Si tu viens à mourir avant nous, car il n'y a pas d'espoir que nous puissions nous rendre à la mer, que faudra-t-il faire de toi ? Comment t'arranger ? » « Tu m'enterreras dans la neige, lui répondis-je, tel que je suis, avec ma robe noire, et ma croix. Vous n'essaierez point de me transporter ailleurs. C'est sur vos terres que je veux reposer et être avec vous autres, même après ma mort. Tu placeras une croix avec cette inscription : C'est ici qu'à rendu le dernier soupir notre *père Kauaskamurst ;* afin que ceux qui passeront par là le sachent et prient pour moi. » — « Non, non, » répondirent-ils, en m'interrompant, « nous ne pourrions nous résoudre à t'abandonner ainsi exposé à devenir bientôt la proie des bêtes féroces. Si tu meurs, nous te transporterons à l'endroit où reposent nos pères, et si les forces nous manquent, nous mourrons à tes côtes, nous te protégerons de nos corps, afin que les animaux ne puissent t'appro-

cher qu'après nous avoir dévorés les premiers.»—« Du courage,» leur disais-je, « ne vous laissez pas abattre par ces pensées ; il ne nous arrivera que ce qu'il plaira à Dieu. Quoi qu'il nous destine, que sa sainte volonté soit faite. Mourir de faim ou de froid, noyé dans quelque rapide, ou dévoré par les ours ou les loups, cela m'est bien indifférent. Je ne me dissimulais pas les dangers qu'il y avait à courir, lorsque je m'aventurai dans les bois ; je suis disposé à tout.»

Chaque jour nous donnait quelque nouveau malade, qui devenait même incapable de se conduire seul. Il nous fallût alors nous défaire de tous nos effets ; je laissai, moi-même, ma chapelle dans le bois, pour mettre, sur nos traînes, les malades et les enfants. Nous étions alors à moitié chemin seulement. Nous continuâmes ainsi notre route, non sans beaucoup de peines et de dangers. La glace devenait de jour en jour plus mauvaise ; aussi était-ce avec la plus grande attention qu'il fallait marcher. Un jour pour m'être un peu écarté sur la rivière, la glace céda sous mes pieds, je tombai dans l'eau ; un jeune homme de dix-huit ans vint à mon secours et me tendit la main ; avec son aide je parvins à remonter sur la glace, trempé jusqu'aux os. Nous nous dirigions ensemble du côté le plus près de terre, pour faire sécher ma soutane, lorsque la glace cède de nouveau sous nos pas. Cette fois-ci, nous nagions tous les deux. Une bonne indienne qui nous avait aperçus se lamentait sur la rive ; elle cherche une perche pour nous la tendre et nous pêcher ; mais nous parvenons à remonter sur la glace avant qu'elle ait pu venir nous prêter son aide. A sa première frayeur succède un doux sourire ; elle nous dit dans son naïf langage : « Mon Dieu que j'ai eu peur ! . . comme mon cœur battait. . . » Le jeune homme, qui partageait avec moi et un peu malgré lui ce bain rafraîchissant, était son filleul et elle l'aimait comme son propre fils. Pour moi je puis dire que j'aime cette bonne sauvagesse, comme j'aimais ma tendre mère tandis qu'elle vivait encore, car dans cette occasion et dans plusieurs autres elle m'a prodigué des soins maternels. Que Dieu la récompense de tous ses bons offices ; pour moi, je n'en perdrai jamais le souvenir.

Nous nous trouvions heureux pendant notre route,

lorsque nous pouvions le soir nous partager une bouchée de viande ou quelques cuillerées de bouillon. Bien des fois nous n'eûmes entre trente personnes qu'une perdrix ou un lièvre et même, à défaut de nourriture plus substantielle, on mangeait la sève qui se trouve entre l'écorce des bouleaux, mérisiers, épinettes etc., ou bien on recherchait sous la neige de petites graines rouges.

Arrivés sur l'un des détours que forme la rivière, nous aperçumes sur la glace une branche de sapin, plantée en guise de vedette ; à côté était une perche surmontée d'une écorce : c'était une lettre. Un sauvage avait tracé, avec un charbon, l'itinéraire qu'il devait suivre en se rendant à la mer ; il y annonçait la mort d'une de ses enfants et terminait ainsi: «Nous autres nous vivons encore, mais c'est à peine.» La date portait le vingt-troisième jour après le grand dimanche (Pâques.) On examina les traces sur la glace ; mais à cette époque la chaleur du soleil fait disparaître sur la neige les moindres vestiges, et les sauvages, malgré leurs habitudes pour ces sortes de remarques, ne purent rien préciser ; nous continuâmes notre marche.

Trois ou quatre jours après, un sauvage signale l'odeur de la fumée. Dieu soit béni ! nous allons échapper aux atteintes de la faim. Le chasseur n'avait pas été trompé par son odorat, nous étions en effet dans le voisinage d'un campement indien. La joie devient générale, on oublie les fatigues ; là nous comptons recevoir quelqu'assistance. Nous ne fûmes pas déçus dans notre attente ; les braves gens nous reçurent à bras ouverts, et quoiqu'ils n'eussent de provisions que ce qu'il leur en fallait pour se rendre au poste, ils voulurent les partager avec nous et s'associer à notre sort.

A partir de cet endroit, la rivière est libre ; et nos canots, mis à flot et entraînés par le courant, descendent avec la plus grande vitesse.

Pendant ce trajet, qui ne fut que de quatre jours, nous rencontrions ça et là quelques bon sauvages, qui se faisaient un bonheur de nous assister. Ils nous donnèrent des vivres un peu plus confortables que ceux dont nous avions usé jusqu'alors. Quelques-uns de ces sauvages étaient les mêmes que j'avais assistés l'année précédente, et dans le même lieu. Nous

étions récompensés au centuple de notre bonne action.

A la suite d'un premier repas que prirent mes compagnons affaiblis par ce long jeûne, ils se trouvèrent tous plus ou moins malades. Ce repas était cependant bien léger. Nous en eûmes qui, par suite, restèrent deux jours sans pouvoir prendre de nouvelle nourriture. Mais alors nous arrivions ; et bien qu'avec les yeux du cœur je regardasse encore en arrière, non sans regrets, je n'avais, avec les compagnons que le bon Dieu m'avait donnés, qu'à remercier ce bon maître de me les avoir tous conservés jusqu'à la fin.

Me permettrez-vous, Monseigneur, d'ajouter encore un mot sur la vie des hommes des bois ?

Tandis que l'infidèle voit avec indifférence tout ce qui l'entoure, le sauvage chrétien le contemple, avec un saint enthousiasme, et y trouve chaque jour un nouveau motif d'amour pour son Dieu. En effet comment pourrait-il rester insensible, lorsque tout ce qui l'environne lui parle d'une manière si puissante de son créateur. Ces vastes forêts, ce silence profond qui n'est troublé que par le gazouillement des oiseaux, par le cri des écureuils ou le bruit sourd de quelque ruisseau, roulant son onde pure sur un lit de roches ; les lacs aussi transparents que le cristal, où viennent se jouer les jeunes castors et les loutres, lorsque les ombres de la nuit commencent à couvrir la terre, et aux eaux desquels se désaltèrent, au soleil levant ou au fort de la chaleur, les animaux des bois ; ces plantes à mille fleurs variées qui croissent sur les côteaux, dans les vallées, ou au sommet même des montagnes, semées par la main du créateur dans ces vastes solitudes tout exprès, dirait-on, pour récréer l'œil du pauvre indien, et lui servir d'échelon pour s'élever jusqu'au ciel : tout celà, en parlant à ses sens, parle aussi à son cœur, qui ne reste point insensible à la contemplation de tant de merveilles. Oh ! souvent, j'ai vu couler des larmes des yeux de ces hommes que l'on dirait si froids, lorsque je leur parlais de la bonté de Dieu dans les bienfaits de la création ! « Oui, répétaient-ils, à présent, nous aimerons d'avantage le grand Esprit, en pensant que tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour nous. Oui grand Esprit, nous t'aimerons, toujours nous penserons à toi.»

Le sentiment religieux se réveille encore d'une manière bien vive chez les Indiens, pendant la froide saison de l'hiver ; alors que la neige tombe blanche comme des flocons de laine, et vient surcharger les branches mousseuses des sapins, ou couronner la cime des cyprès ; mais surtout, lorsqu'au doux calme de la solitude succède aussitôt un vent violent, qui, menaçant de déraciner les arbres, soulève la neige en tourbillons et dérobe la vue du soleil. " Mon Dieu, s'écrie alors la pauvre indienne, en proie à une secrète terreur. Vous qui ne laissez pas périr de froid le petit oiseau de la forêt ; vous qui veillez sur le jeune faon qui erre sur nos montagnes, protégez les chasseurs qu'aurait surpris l'orage. Mon Dieu, notre père, vous qui nous permettez de vous donner ce nom, ramenez à sa cabane le pauvre indien qui en est éloigné, et consolez ceux qui pleurent de ce qu'il tarde tant à venir. » Malheur, en effet, dans de pareils moments, au pauvre sauvage qu'aurait surpris, sur quelque grand lac, cette poudrerie qui lui dérobe la vue de son chemin et lui glace les membres. C'est alors surtout qu'il lui est bon de se confier en la bonté de Dieu, et que des voix amies se joignent à la sienne pour obtenir la cessation de la tempête.

Pauvres enfants des bois, je conserverai toujours, avec une douce émotion, votre souvenir, et en quelque lieu que la Providence dirige mes pas, toujours vous serez les objets de ma prédilection.

On a pu remarquer que, dans ce voyage, j'ai rencontré peu de sauvages Nascapis. Le lac Mushualagan est cependant le lieu où ils devaient se réunir ; mais il parait que ces pauvres gens ne s'attendaient plus à la visite du missionnaire, vû que, depuis plusieurs années, on leur avait fait espérer cette visite d'un printemps à l'autre. J'ai même appris qu'un bon nombre avaient prouvé leur bonne volonté, mais se voyant ainsi frustrés dans leurs espérances, les quelques familles qui, dans l'espoir de cette visite, étaient venues de loin se fixer en attendant sur les environs du lac, avaient repris le chemin de la baie d'Hudson, ou s'étaient établies sur le versant, de l'autre côté de la hauteur des terres. Aussi, les sauvages qui, cette année, étaient partis avant moi de la mer tout exprès pour leur annoncer ma venue, ne les retrouvèrent plus.

Ces derniers Indiens sont ceux qui ont tant souffert des horreurs de la faim, cette année.

Egalement, d'après ce que j'ai pu conclure des observations des Nascapis, étant au milieu d'eux, ce lieu aurait été mal choisi pour point de réunion d'un grand nombre de familles, vù le manque total de ressources de chasse ou de pêche, à certaines époques, et l'absence totale de magasins où les sauvages puissent échanger leurs pelleteries pour les objets les plus indispensables, tels que poudre, plomb, fusils, haches, couvertes, etc. Aussi se portent-ils naturellement du côté où sont les postes, car là en cas de besoin, ils reçoivent toujours quelques secours.

Il résulterait de ces mêmes rapports que les Nascapis sont nombreux sur la côte orientale de la baie d'Hudson et sur le versant de la hauteur des terres. La chasse y est abondante ; les magasins de la compagnie y sont disséminés de distance en distance.

Tous cependant s'accordent à dire que ces pauvres infidèles sont très-désireux de voir la robe-noire ; ce qui est facile à concevoir, lorsqu'on en a vu qui ont fait des voyages de soixante à quatre-vingts lieues pour venir l'entendre et recevoir le saint baptême.

Ne vivant que de chasse et de pêche, un certain nombre de familles, trop rapprochées dans une forêt, ont bientôt épuisé ses ressources. Le poisson et le gibier disparaissent rapidement et font place à la famine, qui accourt avec toutes ses horreurs. Ces inconvénients ne se rencontreraient que rarement, si la mission pouvait avoir lieu sur la côte Est de la baie d'Hudson ; les sauvages de l'intérieur s'y rendraient en grand nombre, parce qu'ils seraient certains, pendant la mission, de trouver quelqu'assistance et de pouvoir échanger leurs pelleteries.

D'ailleurs pendant tout l'été, la baie abonde en gibiers aquatiques, comme j'ai pu m'en apercevoir lors du voyage que j'y fis, il y a quelques années, avec le R. P. Laverlochère. Les ours, les orignaux, les cariboux y sont assez nombreux pendant les autres saisons ; les rivières y sont poissonneuses. Là, on n'est sûrement pas exposé à souffrir de la faim ou bien ce n'est que pour peu de temps.

Après une première ou une seconde mission, la résidence des missionnaires dans ces parages, au milieu de leurs néophites, deviendrait peut-être de

nécessité absolue. Ainsi placés, ils pourraient les instruire, les diriger et surtout les prémunir contre les dangers de séduction. Car comment résisteraient-ils aux sollicitations des personnes ennemies du catholicisme, s'ils n'étaient soutenus et raffermis par la présence de la robe-noire.

En finissant, Monseigneur, je prends la liberté de vous dire que je compte sur votre indulgence, pour excuser et la longueur de ma lettre et l'incohérence du récit et des idées d'un pauvre missionnaire des bois ; ainsi que la trop grande liberté que je me suis donnée dans mes reflexions.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et un entier dévouement,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble

et très-obéissant serviteur,

CH. ARNAUD, O. M. I.

Lettre de Monseigneur Demers, Evêque de l'Ile de Vancouver.

Victoria, Ile de Vancouver, 11 déc. 1853.

MONSIEUR,

L'extrême désir que j'ai d'encourager la propagation de la foi dans le Canada et de fournir mon faible contingent à vos annales est seul capable de m'engager à me mettre à l'œuvre ; car j'ai peu de choses intéressantes à vous communiquer.

Bien des années devront s'écouler avant que les efforts des missionnaires puissent produire des résultats parmi les tribus des environs. La démoralisation apportée par les blancs au milieu de ces sauvages et l'esprit de cupidité que leur a inspiré le commerce avec les traiteurs sont de graves obstacles

à leur conversion. Il faut les connaître et les voir de près, pour comprendre à quoi s'attachent leur avarice et leur cupidité, et jusqu'à quel point elles sont portées. Le grand et le principal objet de leur convoitise est la possession de couvertes de laine ; ils ne pensent qu'à cela ; ils ne vivent que pour cela. Mais aussi il faut savoir que les couvertes jouent un rôle très-important chez eux.

Une fois par année, dans le mois d'octobre ou de novembre, après que les pommes de terre sont arrachées, les chefs et les grands hommes donnent des festins auxquels sont invitées les tribus voisines tout entières. Des patates cuites à l'eau ou sous la cendre, et du saumon frais bouilli, ou même du saumon sec, sont les seuls mets qui paraissent, je ne dirai pas sur les tables, mais sur la terre, sur des écorces ou dans de grossiers plats de bois. En revanche la quantité supplée à la variété des mets. Non ; vous ne sauriez croire quelle dépense de saumon et de patates l'on fait dans un de ces festins, pendant lesquels se succèdent les discours et les harangues. Les qualités de celui qui fait les honneurs du repas n'y sont pas oubliées ; on vante surtout sa libéralité et sa générosité, ses richesses et ses *Ekita*, ses choses, c'est-à-dire, ses nombreuses couvertes, dont on voit des cassettes remplies. Plus d'une fois les regards se portent de ce côté avec toute la joie d'une possession anticipée. Enfin le moment solennel est arrivé ; un silence profond règne dans toute l'assemblée. Le roi du festin, revêtant toute la dignité et toute la grandeur possibles, s'avance gravement ; les cassettes s'ouvrent et il en tire quarante ou cinquante couvertes, produit de son travail et de ses lésineries pendant le cours d'une année. Il les déploie et les expose avec complaisance à tous les regards ; puis il commence à les distribuer aux autres chefs, à chacun suivant son rang et sa dignité. Mais bientôt il n'en reste plus que quelques-unes ; et néanmoins tous, hommes, femmes et enfants doivent avoir leur part. Comme on ne tient pas à avoir une couverte toute entière, il suffit qu'on remporte un souvenir du festin ; et pour un grand nombre, ce souvenir consistera en un morceau de couverte de la largeur de la main et quelquefois plus petit encore.

Cependant le droit de déchirer des couvertes n'appartient pas si exclusivement à celui qui donne le festin, qu'aucun autre de sa tribu ne puisse y prétendre, et l'on voit même quelquefois plus d'un aspirant. La cause de cette émulation, c'est que celui qui a plus de couvertes à donner et à déchirer acquiert le droit de devenir chef ou au moins grand homme ; sa réputation est faite. Mais chez les sauvages c'est toujours *do ut des ;* les tribus invitées inviteront à leur tour, et plus on aura donné plus aussi on recevra ; c'est une chose bien entendue et réglée par la coutume.

Chez ces sauvages, la grande médecine, *tamanwas*, offre des scènes qui ont quelque chose d'effrayant et de diabolique. Ils se rassemblent dans une grande loge, armés de tous les instruments que la superstition a jugés nécessaires pour la circonstance. Bientôt les chants commencent, mais tels qu'il faut être sauvage pour s'en contenter. Rien de plus monotone, de plus grossier, de plus ennuyant ; et cependant vous voyez les sauvages s'y livrer avec autant d'ardeur et y trouver autant de goût que les musiciens de Paris, à l'opéra. Les chants continuent pendant un quart-d'heure à peu près, et pendant tout ce temps on fait un tapage épouvantable au moyen de bâtons et de longues perches, avec lesquels on frappe fortement contre les planches du toit de la loge. Un battement plus accéléré annonce la fin du chant, qui se termine par un cri ou grognement retentissant, et ayant pour but, autant que j'en puis juger, de jeter le *tamanwas* ou l'esprit sur un individu probablement désigné d'avance. Le même chant ayant été répété trois ou quatre fois, un jeune homme se lève, court de tout côté, commençant d'abord dans la loge à travers les sauvages, sur lesquels il se jette comme pour les dévorer. Le *tamanwas* s'est emparé de lui ; la médecine a eu son effet, et vous diriez un vrai énergumène. Bientôt il se précipite hors de la loge, en poussant des cris épouvantables ; il est peint en noir, d'une manière si affreuse qu'il représente le démon avec toute la laideur qu'on suppose à celui-ci. Plusieurs sauvages l'accompagnent pour l'empêcher de se jeter à la mer ou de se précipiter du haut de quelque rocher ; tous ses mouvements et tous ses détours feraient croire qu'il cherche à se détruire. Il arrive même quelquefois que plusieurs tombent en

même temps sous la puissance de l'esprit ; alors la scène devient pleine de ridicule et d'horreur. On les a vus, chez les sauvages appelés *Tlalams*, se saisir d'un chien, l'écarteler, le déchirer tout vivant et en dévorer les membres palpitants ; des missionnaires ont été témoins de cette scène affreuse.

Après le drame qui dure bien une demi-heure, ces énergumènes, épuisés et fatigués de leurs courses, tombent tout-à-coup par terre, en feignant d'être véritablement morts. Alors on se hâte de les relever et on les porte dans la loge. La médecine est terminée pour ce jour, mais elle recommence le lendemain et continue ainsi pendant trois jours au moins. Je n'ai vu nulle part les médecines se pratiquer d'une façon aussi burlesque et aussi dégoutante. La présence des blancs, celle même des prêtres ne peut ni les arrêter, ni les interrompre pour un instant ; c'est au contraire pour ces sauvages un point d'honneur de continuer leurs folies devant les personnes les plus respectables. Aussi peut-on présumer que les médecines ne cesseront qu'avec l'extinction de ces races malheureuses ; ceci ne peut être éloigné, car elles décroissent si rapidement qu'avant un siècle elles auront été anéanties.

Comme on a dû jusqu'à présent se contenter de simples hypothèses sur l'origine même de ces tribus, faute d'écrits et de monuments, on manque de données suffisantes sur la date à laquelle cette diminution a commencé. Si l'on suppose qu'à l'arrivée des Européens dans ce pays, elles étaient au plus haut chiffre de leur population, il n'est pas alors facile de les faire remonter à une antiquité bien reculée, quelque petit qu'ait pu être leur nombre à l'origine. Cependant, je suis d'opinion que l'augmentation chez ces peuples a toujours dû être bien lente, vû les éléments de destruction qui ont pu fortement la contrebalancer. Les guerres continuelles qu'ils se faisaient, les maladies, surtout celle de poitrine fréquente parmi les hommes et encore plus parmi les femmes, et enfin l'immoralité sans borne comme sans remède qui les domine et dont nous ne voyons à présent que de faibles échantillons, voilà autant d'obstacles qui ont dû sans cesse s'opposer à l'accroissement de ces tribus. D'où l'on peut supposer qu'elles n'ont jamais dépassé de beaucoup en population le chiffre qu'elles avaient

atteint, il y a à peu près un demi-siècle. Quant au degré de civilisation, il demeure toujours le même ; on savait, il y a cinquante ans, ce que l'on sait aujourd'hui, et l'on fait aujourd'hui ce que l'on faisait à cette époque. Il faut seulement tenir compte de ce que leur commerce avec les blancs les a mis à même d'apprendre. Le sauvage a imité, mais il n'a pas inventé ; et encore ce talent qu'il a pour l'imitation se réduit-il aux ouvrages mécaniques les plus simples, et qui n'exigent aucun effort de génie, aucun calcul, aucune combinaison.

De là vient leur indifférence à la vue d'objets, où l'art doit son mérite au génie et à l'intelligence réunis. Ainsi quand ils voient une montre, une horloge, un vaisseau à vapeur, ils ne savent rien dire autre chose que *ayas tlash*, c'est bien beau. Ça été leur seule remarque à la vue d'un microscope et d'un instrument *électro-médical*, qui produit l'effet d'une pile galvanique. Chose étonnante sous un autre rapport : ils ne sentaient presque pas les secousses de la machine montée à son plus haut point, tandisque les blancs ne pouvaient y tenir pendant quelques secondes ; ils disaient toujours : *tlash*, c'est bon ; *tlash mamuk*, ça fait du bien. Aussi en considérant ces divers objets avouent-ils humblement que les Français ont plus d'esprit qu'eux : *ayas tomtom, ayas Kom taks Passayuks*.

A propos de cette machine électrique, on me pardonnera de rapporter une anecdote, à laquelle elle a donné occasion. Un mulâtre se trouvait avec nos Canadiens, lorsqu'ils étaient chez moi, montrant chacun sa capacité à tenir dans la main les conducteurs de l'instrument. Le lendemain il leur disait : « *Mes amis, ce n'est pas sans dessein que Monseigneur a apporté cet instrument-là ; moi je pense que c'est pour connaître les bons et les méchants ; les bons peuvent le tenir bien plus longtemps que les méchants.* » Le rusé garçon avait eu les bras assez forts pour le tenir plus longtemps que tous les autres.

Si l'on demande à nos sauvages, qui rampent si bas sur la terre, comment ils appellent telle ou telle agglomération d'étoiles que nous distinguons comme constellation ; l'on serait tenté de croire qu'ils ont fait un cours d'astronomie, en les entendant donner à chaque groupe un nom propre, souvent le même que

celui que nous donnons. Ils y mêlent toutefois des superstitions plus ou moins ridicules, transmises par les anciens de génération en génération.

Une pratique superstitieuse, tout-à-fait singulière, est observée par les *Kawitchins*, sauvages qui habitent les bords d'une baie sur cette île. Lorsqu'ils doivent traverser le détroit qui les sépare de la Pointe Roberts, située à l'entrée de la rivière Fraser, et qui a une largeur de quarante milles, voici les règles qu'ils observent avec la plus grande rigueur ; l'assurance où l'on est de périr, si l'on y manquait, fait que personne ne les enfreint jamais. Du moment du départ, jusqu'à ce qu'ils distinguent bien l'attérage de l'autre côte et qu'ils se croient à peu près hors de tout danger, le silence le plus parfait règne dans tous les canots ; personne ne boit, ni ne mange ; personne ne doit regarder en arrière pour voir s'ils se trouvent loin du rivage qu'ils ont quitté. A mon idée, et à celle de tous, c'est cette dernière condition qui parait la plus dure et la plus déraisonnable ; cependant on s'y soumet volontiers, tant est impérieuse une coutume sanctionnée par les générations passées.

Aujourd'hui on suppose, avec assez de fondement, que des missionnaires espagnols ont porté la lumière de l'évangile à quelques tribus sauvages de l'Ile Vancouver, quoiqu'on ne puisse pas bien préciser l'époque où ont eu lieu ces tentatives. D'où partaient ces missionnaires ? Appartenaient-ils à l'ancienne mission de la Californie, ou accompagnaient-ils l'expédition espagnole qui venait commencer un établissement sur ces côtes, pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle ? Voilà sur quoi on ne peut rien avoir de certain.

Mais il est hors de doute que des prêtres ont visité quelques-unes de ces tribus, et en particulier celle des trop célèbres *Youkltas* ; le fait que je vais rapporter le prouve à l'évidence.

Il y a trois ans, un matelot français, qui s'était enfui de son vaisseau, fut racheté par la compagnie de la baie d'Hudson chez les *Youkltas*, qui le tenaient en esclavage depuis plus d'une année. Plus tard, il fut accueilli par le R. P. Ricard, supérieur des Oblats de Marie Immaculée dans l'Orégon. Il rapportait que pendant son séjour dans cette tribu, une vieille femme lui avait raconté, qu'il y a un grand nombre d'hivers, des

hommes, vêtus de noir et n'ayant qu'une couronne de cheveux à l'entour de la tête, étaient venus voir les sauvages. Les étrangers avaient appris aux *Youkltas* à prier et à chanter ; et cette femme prononçait très-distinctement *alleluia*, dernier vestige du passage précipité de la foi chez ces peuples. Mais je ne crois pas qu'ils aient longtemps conservé le souvenir des instructions ainsi reçues, s'il faut en juger par la cruauté et la barbarie qui ont rendu leurs descendants le fléau et la terreur des tribus voisines.

Les terribles qualités qui distinguent les *Youkltas* ne doivent pas porter à désespérer de les voir un jour convertis à notre sainte religion ; au contraire, comme ils n'ont jamais été en contact avec les Européens, si ce n'est en passant, ils n'ont pas été exposés à subir les impressions fâcheuses, produites ordinairement par les mauvais exemples d'hommes qui n'ont guères de chrétien que le nom : mauvais exemples des chrétiens qui, désavouent leur foi par l'immoralité de leur conduite, *factis autem negant !* Voilà le refrain perpétuel des missionnaires, dans les pays où le commerce et la cupidité ont dévancé leurs pas ; c'était le sujet des plaintes amères qu'exhalait le grand saint François Xavier, du fond des Indes Orientales ; pendant que, se consumant dans les travaux déjà si durs et si pénibles de sa mission, il avait la douleur de voir le démenti donné à ses paroles, par des hommes qui auraient dû être ses coopérateurs à l'œuvre de Dieu.

Il n'est que trop vrai, qu'ici j'ai à gémir sur les mêmes maux. L'ivrognerie et la débauche, compagnes inséparables, sont à leur comble, quoique l'on remarque un changement considérable chez les catholiques. Il n'en est pas de même parmi les matelots et autres, qui n'appartiennent pas à notre sainte religion. Ici se trouvent des sauvages venus du nord, de cent-cinquante à deux-cents lieues, pour gagner quelque chose parmi les blancs. De retour dans leur pays, quel rapport feront-ils sur les mœurs des Européens ? Sera-t-il ensuite facile de leur faire embrasser la morale sévère de l'évangile ? Et cependant, c'est vers ces tribus que se portent mes regards, et sur elles que se fondent mes espérances.

Je suis bien décidé, malgré tous les obstacles, à faire annoncer la parole de Dieu dans ces contrées loin-

taines, lorsque j'aurai à ma disposition les moyens nécessaires. Pour aller évangéliser les tribus dispersées sur la terre ferme et sur les deux îles de Vancouver et de la Princesse Charlotte, il ne faudrait rien moins qu'un petit navire. Un petit navire ! va-t-on dire. Eh bien, oui ; parce que ces mers sont très-dangereuses, et que ce serait aller à une mort presque certaine que d'entreprendre une pareille navigation en canot sauvage. Mais la Compagnie, qui accordait autrefois des passages, a-t-elle donc mis un terme à sa générosité et refuse-t-elle ces faveurs à présent? Il faut bien le dire : oui, elle me les refuse ; mais on me dit ici que cette mesure de rigueur vient des chefs à Londres, qui ont donné des ordres très-stricts à ce sujet. Ainsi plus de passages, ni sur les vaisseaux, ni avec les brigades qui voyagent dans l'intérieur du pays ; plus de permission pour le prêtre de demeurer dans les forts. Les Pères Oblats, que j'attends pour la mission de *Thompson's River* (Kamelups), devront s'y transporter à force d'argent ; il en sera de même pour la Nouvelle Calédonie que je confie à ces Pères.

Je tiens beaucoup à envoyer des missionnaires dans ce pays, où je fus assez heureux pour porter le premier la lumière de l'évangile en 1842. Si vous vous rappelez ce que j'en écrivais alors, vous verrez que j'y serais resté volontiers toute ma vie, tant je trouvais de consolations au milieu de ces sauvages, simples et grossiers sans doute, mais bien disposés par suite de leur séparation d'avec les blancs.

Je compte encore sur les RR. PP. Oblats de Marseilles, pour établir d'autres missions sur différents points, où le besoin s'en fait plus vivement sentir ; mais ce ne pourra être qu'autant que la Providence m'accordera des ressources. Je crains que l'Evêque de Vancouver ne soit forcé d'aller à petits pas dans ses opérations. En effet, il ne peut pas faire beaucoup, avec une allocation de cinq à six mille francs, dans un pays où la piastre est loin de représenter la valeur d'un franc en Europe. Voyez, par exemple : une maison en bois, de 46 pieds sur 30, va me coûter plus de deux mille piastres! jugez par là de ce que coutera ma cathédrale, lorsque le temps sera venu de la bâtir. Pour certaines raisons, je crois devoir remettre à une autre année cette importante entre-

prise. En attendant, une moitié de ma maison servira de chapelle, et suffira pour contenir la population catholique pendant une année ou deux.

Quant à mon logement, je puis dire que sans être à mon aise, je ne souffre pas autant du froid que je souffrais l'année dernière ; le vent n'arrive plus assez fort à ma chandelle pour l'éteindre, et le matin je n'ai plus à enlever un doigt de glace sur mon bassin : cette amélioration est due à beaucoup de travail et à la quantité de papier que l'on a collé sur les murs en terre. Toutefois le plus grand *improvement* (terme du pays) que j'y ai fait, c'est d'avoir réussi à mettre la cuisine à la porte ; elle se fait maintenant dans une sorte de *bas-côté*, bâti *ad hoc*.

Après avoir eu en Novembre de la pluie, avec des froids de deux et trois degrés et même quelques pouces de neige, on avait espéré que l'hiver s'en tiendrait-là : mais pas du tout. Après un mois de décembre magnifique, l'année mil-huit-cent-cinquante-quatre nous a amené plus d'un pied de neige, avec un froid qui est allé jusqu'à 12½ degrés. Comme heureusement tout a été fini en quinze jours, l'on n'a pas eu à déplorer la perte d'autant d'animaux que l'hiver précédent. L'expérience de deux années me fait voir que dans ce pays il est expédient de n'avoir de bestiaux, qu'autant qu'on peut en nourrir pendant la courte saison de l'hiver ; autrement on s'expose à faire des pertes considérables, vû le prix élevé que les animaux ont atteint aujourd'hui. Les vaches se paient cinquante piastres ; une paire de bœufs coûte cent dollars et plus ; les chevaux au moins autant. Le prix des marchandises et les gages des ouvriers sont en proportion. Maintenant un charpentier demande cinq piastres par jour, en ne faisant autre chose que marquer et tailler. Rien n'indique que cet état de choses puisse changer de si tôt. Cependant il paraît, qu'avant peu de temps, le prix des terres va être réduit à 5 chelins l'acre. Le Gouverneur a écrit au ministre des colonies que, si les terres restaient à vingt chelins, jamais cette île ne se coloniserait ; il ne doute point que sa réclamation ne soit aussitôt prise en considération. Cette concession va procurer aux gens l'avantage de pouvoir prendre une plus grande étendue de terrain ; mais même avec cela, je suis loin de croire que Vancouver devienne jamais le grénier du Pacifique.

Je vous demande pardon d'une distraction qui m'est arrivée ; j'aurais dû vous dire ailleurs, qu'avec peine et patience, nous avons pu préparer au bienfait de la première communion treize des femmes de nos Canadiens et une petite métisse. Non ; vous ne sauriez vous faire une juste idée du temps et de la peine qu'il faut employer, pour mettre dans la tête de ces femmes les premiers rudiments de la doctrine chrétienne et les leçons du catéchisme, même en s'astreignant au plus nécessaire. Il faut répéter, et répéter encore tous les jours les mêmes choses ; et si vous faites une petite question, il est rare qu'elles ne vous répondent pas par un *waik Kamtaks*, " je ne sais pas ; " ou par un *tlunas*, mot qui ne peut guère se traduire en français. Quelquefois, telle qui répond passablement bien aujourd'hui ne saura plus rien demain.

Honte à nos Canadiens qui vivent avec ces pauvres femmes, sans jamais leur dire un mot de Dieu et de la religion. Mais, que dis-je ! beaucoup d'entr'eux seraient assez en peine de le faire, puisqu'il faut leur apprendre jusqu'au signe de la croix, lorsqu'après avoir terminé leur engagement ils viennent se fixer ici. Ce serait pour eux le moment de retourner en Canada ; mais une sauvagesse, même celle qui n'aura pas eu d'enfants, l'emporte dans leur cœur sur le désir qu'ils ont de revoir leurs parents et sur l'amour de la patrie. C'est ce qui est arrivé dernièrement encore ; un jeune homme a son congé et quelques louis portés à son avoir ; il vient d'un poste du Nord, accompagné de sa *créature*, qui l'a suivi malgré lui. Il est bien décidé à aller trouver ses parents, qui le demandent ; mais cette femme lui déclare que, s'il la quitte, elle se suicidera ; ce qui n'est pas rare ici. Je donne au jeune homme trois jours pour se décider ; ce sont autant de jours de combats. Mais la rusée sauvagesse a remporté la victoire ; ils sont mariés depuis dix jours.

J'ai l'honneur d'être etc., etc.

† Modeste Ev. de l'Ile Vancouver.

Post-Scriptum.—Un missionnaire arrivant de la mission des *Kawetchins*, où il a passé deux mois, me rapporte ce que, pendant ce séjour, il a appris de leurs

coutumes et de leurs pratiques superstitieuses. Il est d'opinion qu'ils croient à la transmigration des âmes : c'est pour cela qu'ils ont une grande peur des morts. Ils font du feu à l'endroit, où quelqu'un des leurs vient de mourir ; et pendant plusieurs jours, ils chantent, ils crient, ils frappent sur des bois, et font enfin un tapage épouvantable ; et cela pour empêcher l'âme du défunt de revenir dans la loge et de s'emparer de quelqu'un d'entre les vivants.

L'été dernier, un sauvage fut blessé mortellement par une nation voisine. Il demanda dabord avec instances à ses parents qu'on l'enterrât auprès du village, dans la crainte qu'il ne lui prit fantaisie après sa mort d'aller chez ses ennemis, où il aurait été très-malheureux. Cependant, ses dernières paroles furent des menaces de vengeance ; il se promettait de causer beaucoup de mal à ses ennemis et d'en faire mourir un grand nombre. Il y a actuellement un sauvage qui fait croire aux autres qu'il est tel homme, qui a vécu autrefois et dont il porte le nom. C'est probablement par suite de cette croyance à la métempsychose, qu'on donne à l'enfant nouveau-né le nom de celui qui est décédé le dernier dans la tribu.

Les médecines sont en très-grande vogue chez nos sauvages. Il y a peu de temps, une vieille femme voulait faire la sienne ; mais son *tamanwas* lui était échappé sans qu'elle put le rejoindre. Il y a près du village une montagne si abrupte et si escarpée qu'on y monte avec peine, même pendant la belle saison. Son cœur cependant lui dit que son *tamanwas* est allé de ce côté-là ; alors, ni le froid, ni la neige ne peuvent l'arrêter. Elle part, et après avoir grimpé, on ne sait comment, sur cette haute montagne, elle y demeure deux jours, appelant et cherchant son *génie*. Enfin elle le trouve ; et toute joyeuse, elle descend en hâte au village, où une médecine de huit jours est plus que suffisante pour convaincre la tribu qu'elle a véritablement retrouvé son *tamanwas*.

DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

Séminaire de Nicolet, le 9 avril 1855.

MON CHER MONSIEUR,

La demande que vous m'avez faite, au moment de mon départ de Québec, m'impose une tâche que je vous avouerai n'être pas tout-à-fait de mon goût, et que je regrette beaucoup n'avoir pas été remplie par celui qui s'en était d'abord chargé, mon jeune et digne Evêque. Je ne puis m'expliquer, comment il se fait que le rapport, qu'il m'avait promis de faire sur l'état général de ses missions, ne me soit pas encore parvenu. C'était à lui plus qu'à tout autre, qu'il convenait de faire connaître aux personnes qui s'intéressent tant aux progrès des missions chez les infidèles, aux pieux associés de la propagation de la foi, l'état où se trouvait le diocèse de St. Boniface, au moment où la divine Providence l'a appelé à en être le premier Pasteur, en retirant de ce monde le bon et fidèle serviteur qui en avait été le fondateur et le père, Monseigneur J. N. Provencher. C'est lui surtout qui l'aurait fait avec l'intérêt, l'exactitude et le talent que l'on a remarqués dans toutes ses lettres. Mais enfin puisque, pour de bonnes raisons, j'en suis assuré, il n'a pu le faire assez tôt, et que déjà votre rapport des missions est sous presse, je ne puis me refuser à la justice de votre demande ; je surmonterai donc, quoiqu'il m'en puisse coûter, la répugnance que j'ai toujours éprouvée à faire de ces sortes de relations ; je croirais manquer aux convenances, en m'y refusant dans les circonstances présentes.

Je regrette aussi beaucoup de n'avoir que quelques jours pour la préparer, et surtout de n'avoir point ici les notes qui m'auraient été d'un grand secours, pour lui donner toute l'exactitude et l'intérêt possibles, et que je n'aurais pas manqué d'emporter avec moi si je m'étais attendu à une semblable besogne.

Comme de temps à autre des lettres ont été publiées sur chaque mission en détail, mon intention dans celle-ci est de donner un aperçu de l'ensemble de nos missions, de l'étendue du Diocèse, de la dis-

tance et des embarras des communications d'une résidence à l'autre, de l'état où l'on trouve les infidèles tant au physique qu'au moral, des difficultés que l'on rencontre à leur conversion, et enfin des progrès de la religion parmi eux. Je crois ce travail d'autant plus à propos, que j'ai eu occasion de remarquer, en plusieurs circonstances, que l'on avait des idées assez peu exactes sur tout cela.

I.

Etendue du diocèse de St. Boniface.

Quand on parle des missions de la Rivière-Rouge, un grand nombre de personnes semblent croire qu'il ne s'agit que du poste où le courageux Evêque, Mgr J. N. Provencher, alla arborer l'étendard de la croix et de la civilisation, en 1818, au confluent de cette rivière et de la rivière Assiniboine, à 600 lieues de chemin des pays civilisés. Cependant il n'en est pas ainsi; la Rivière-Rouge n'est pas même une mission sauvage. La population, dont la moitié est catholique, et l'autre moitié protestante, se compose de Canadiens, d'Anglais, d'Ecossais, et de Métis de ces trois nations qui appartiennent respectivement à la religion de leurs pères. On pourrait dire que cet établissement, dont le nom est Assiniboïa, est aux départements du Nord-Ouest ce que Québec était au reste du Canada, lors de son établissement par les Français ; et que les résidences chez les sauvages du diocèse de St. Boniface sont à ce diocèse, ce que les résidences des révérends Pères Jésuites sur les lacs Huron et Supérieur étaient alors au diocèse de Québec. Les distances sont peut-être plus grandes, et les communications aussi difficiles.

Le diocèse de St. Boniface (désigné communément sous le nom de Rivière-Rouge) a été érigé par une bulle du Souverain Pontife, en 1848. On peut le ranger au nombre des plus vastes diocèses du monde : il est compris entre les 49ème et 70ème degrés de latitude boréale, le 83ème et 138ème degrés de longitude ouest de Paris. Les montagnes rocheuses le bornent à l'Ouest, et ont sur ses limites un développement de 1600 milles, dans la direction du N.-O. au S.-E. La frontière sud, qui longe le 49ème parallèle, n'a pas moins

de 1520 milles de longueur ; pendant qu'une distance de 1300 milles sur la mer glaciale sépare la limite Ouest de la limite Est de ce vaste diocèse, qui se trouve borné de ce dernier côté par la baie d'Hudson, la baie James, et une ligne courant Sud jusqu'à la rencontre des limites du Haut-Canada et des États-Unis. Sa superficie est de 1,790,000 milles carrés, ou 233,927 lieues carrées. Les deux points les plus éloignés l'un de l'autre, dans cet immense territoire, sont les extrémités d'une ligne tirée du lieu où aboutissent les montagnes rocheuses à la mer glaciale, jusqu'à la hauteur des terres sur la frontière du Haut-Canada. Cette ligne présente un développement de 2350 milles ou 850 lieues, distance de Londres à St. Jean de Terreneuve, ou celle de Montréal à l'Orégon. On peut compter sur l'exactitude de ces calculs, que je dois à l'obligeance de M. C. Olivier Caron, préfet des études au Séminaire de Nicolet.

Le Sud et le S.-O. de ce diocèse renferment une grande partie des immenses prairies qui nourrissent des milliers, et je pourrais dire, des millions de bisons, improprement appelés buffles, et connus des anglais sous le nom de *buffalo*. Le Nord-est est un pays couvert de rochers arides et à peu près inhabitables, désignés sous le nom de terres des Montagnais. Des bœufs-musqués, que les sauvages appellent *vilains bisons*, et de nombreuses troupes de cariboux le parcourent en tout sens, trouvant une nourriture fort à leur goût, dans les mousses dont ces rochers sont couverts.

L'espace compris entre ces terres stériles et les prairies est ce que l'on pourrait appeler les forêts du Nord ; bien tristes forêts pourtant, si on les compare à nos magnifiques forêts du Canada. Le hêtre, l'érable, le cèdre, le pin, le sapin, la pruche, le noyer, le bois dur ne s'y trouvent pas, excepté dans le voisinage du Canada, sur le versant du lac Supérieur ; et les espèces d'arbres qui ont le courage d'y pousser sont d'une qualité bien inférieure. Le bouleau et l'épinette sont les pionniers de la végétation, du côté de la mer glaciale. L'orignal, la vache des bois, l'ours blanc, le gris et le noir, sont les habitants les plus remarquables de ces forêts. Elles sont parsemées de lacs innombrables, dont quelques-uns sont connus de tout le monde, à cause de leur grande étendue ; tels

que le lac Winipik, le lac Athabaskaw, le lac des Esclaves, et le lac du Grand-ours. Tous ces lacs, grands et petits, fourmillent de poisson, dont la meilleure espèce est le poisson-blanc, pesant de 3 à 4 livres. Pendant l'été, le gibier de toutes sortes s'y trouve en abondance.

II.

Sauvages du Diocèse de St. Boniface.

Si le diocèse de St. Boniface est un des plus étendus, on peut dire aussi avec assez de certitude que c'est un des moins peuplés. C'est certainement le coin habitable de notre globe qui contient la population la plus clair-semée. Les données me manquent pour hasarder le chiffre total de sa population, que je sais certainement être très-petite proportionnellement à son étendue.

On y rencontre plusieurs nations sauvages, qui diffèrent entr'elles, de caractères, de langage et de physique. Les premiers que l'on rencontre au sud-est sont les Sauteux, qui se nomment eux-mêmes Otjibwek, et que les Anglais appellent Chippeways ; les Maskegons, qui se nomment dans leur langue Omaskikowak ; et les Cris, ou Nehigowok, qui se trouvent à l'Ouest. Ces sauvages ne sont certainement que différentes tribus d'une même nation ; leurs langues respectives sont les dialectes d'une même langue, les racines des mots étant constamment les mêmes, et la différence ne se trouvant que dans les désinences. Il peut y avoir autant de rapport entre ces langues qu'entre le latin et l'italien.

Les nations que l'on rencontre ensuite, en allant vers le sud-ouest du diocèse, sont les Assiniboines, les Pieds-noirs, et plusieurs autres que l'on peut regarder comme tribus des Pieds-noirs. Les Assiniboines sont une tribu de la terrible nation des Sioux, qui sont au sud de la frontière. Leur langue n'a aucune ressemblance avec celle des Cris. Bien qu'ils n'aient point perdu le souvenir de leur parenté avec les Sioux, ils ne leur en font pas moins une guerre à mort. Les Pieds-noirs, qui sont fort nombreux, forment aussi une nation différente des deux précédentes, comme l'indique leur langage, qui n'a rien de semblable.

En remontant vers le nord, on rencontre la grande nation des Montagnais. Les Cris les nomment dans leur langue *Otcipeweyanâk*, et ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *Denais*. Je ne sais pour quelle raison les voyageurs Canadiens les ont appelés *Montagnais*, ou, comme ils le prononcent, *Montagners*. Leur pays n'est nullement montagneux. Quoiqu'il en soit, à part du nom, ils n'ont rien de commun avec les Montagnais du Saguenay, et sont assurément une race différente.

On peut regarder comme tribus de la même nation :

1° Les Esclaves, qui habitent autour du grand lac du même nom.

2° Les Castors, qui sont sur la Rivière-à-la-paix.

3° Les Couteaux-jaunes et les Plats-côtés-de-Chien, qui se trouvent sur la rivière Mackenzie, et surtout à l'est de cette rivière.

On peut assurer, sans risque de se tromper, que cette race est originaire de l'Asie ; et on trouve dans ses traditions un souvenir de son passage en Amérique. Toutes ces tribus sont remarquables pour leur douceur, et leur empressement à imiter les blancs, surtout dans leur costume.

Vers l'embouchure de la rivière Mackenzie habite la nation des Loucheux ; et enfin sur les bords de la mer glaciale, à partir de l'embouchure de la rivière Mackenzie jusqu'à l'océan Atlantique, sur les côtes du Labrador et tout autour du Groënland, se trouve la nation des Esquimaux, nom sauteux qui veut dire, *mangeurs de viande crue*. On pourrait les appeler, les Lapons d'Amérique : car j'ai à peu près assez de données sur ces deux peuples, pour assurer que les os de leurs communs ancêtres reposent sous les neiges de la Laponie.

Telles sont, en peu de mots, les principales nations que le bon Dieu a confiées à la sollicitude pastorale de l'Evêque de St. Boniface. Je n'ai nullement intention de vous parler de chacune de ces nations en particulier, ce qui ferait la matière d'un fort volume, plutôt que d'une simple lettre.

Ainsi on peut comprendre à présent que quand on parle du diocèse de la Rivière-Rouge, ou mieux du diocèse de St. Boniface, il s'agit d'une immense étendue de pays renfermant un grand nombre de nations sauvages.

En considérant ces peuples sous le rapport des coutumes et des moyens de vivre, on peut les ranger en deux classes : les sauvages des prairies, et les sauvages des bois. Les sauvages des prairies, savoir : les Pieds-noirs, les Assiniboines, les Cris et une grande partie des Sauteux, sont de la pire espèce ; et je crois qu'il n'y a pas d'exagération à dire que, dans ces tribus, l'homme est descendu au dernier degré de l'échelle humaine. Cet état de dégradation et de méchanceté vient de leur manière de vivre. Ils sont ordinairement réunis en gros camps de 60 à 80 loges, et souvent d'avantage ; ils mènent une vie errante et oisive, à la suite des innombrables troupeaux de bisons, qui leur donnent la nourriture et l'habillement. Oh ! quand on a sous les yeux le spectacle dégoutant de la vie fainéante de ces sauvages, on comprend que le travail, qui a été imposé à l'homme comme une pénitence salutaire après son péché, l'a été plutôt pour son bonheur que pour son malheur ; ça été le remède efficace par lequel Dieu, comme un bon père, a voulu le préserver des terribles et inévitables suites de la paresse. En effet n'est-elle pas, selon le langage de l'Esprit-Saint, la mère de tous les vices. Malheur donc à l'homme qui veut se soustraire à la loi du travail, cette loi première portée par un Dieu juste et bon. Malheur aux nations infidèles des prairies, qui ont voulu en faire la triste expérience : car la cause principale de leur dégradation est certainement l'oisiveté dans laquelle leurs jours s'écoulent. Si elles sont devenues la sentine de tous les vices qui peuvent dégrader l'homme ; si le vol, le meurtre, et par-dessus tout, une dissolution épouvantable, forment l'occupation journalière d'un grand nombre de ces barbares ; c'est parce qu'un travail assidu leur est inconnu, la prairie leur fournissant en abondance les choses nécessaires à la vie. Oh ! qu'il est triste de voir que ceux que la Providence traite avec tant de bonté, au lieu de lui en être reconnaissants, se servent même de ses dons pour l'outrager d'avantage !

S'il était possible de les amener à une vie agricole, on pourrait, je crois, en faire des chrétiens ; mais tant qu'ils continueront leur vie nomade et fainéante, le missionnaire qui se consacrera à les évangéliser aura bien peu d'espoir de voir ses efforts couronnés

de quelques succès. La grâce de Dieu cependant est toute-puissante, et à Dieu ne plaise, que je veuille ici décourager ceux qui voudraient tenter cette bonne œuvre.

Depuis un temps immémorial, ces nations sont en guerre les unes avec les autres ; et la loi de ces interminables guerres est de se surprendre aussi habilement qu'il est possible, par la trahison ou autrement, et de se faire souffrir tout le mal imaginable. J'ai déjà eu occasion de parler assez au long de ces sortes de guerres, dans une de mes lettres publiées, il y a quelques années ; je n'en donnerai ici qu'un fait, arrivé depuis peu de temps.

Quelques Pieds-noirs, s'étant approchés d'un camp Cris sur le soir pour voler les chevaux, furent surpris et l'un d'eux fut blessé. A la faveur des ténèbres cependant, il réussit à se cacher dans des broussailles. Les Cris, pour ne pas laisser échapper une si belle proie, se placèrent autour, et firent bonne garde toute la nuit, tenant de distance en distance de grands feux allumés. Quand le jour parut, chacun se mit en quête du malheureux Pied-noir ; on traverse en tout sens le petit bois, en long et en large, de droite à gauche, mais sans succès. Le plus grand nombre commence à se désespérer, et chacun s'en retourne dans la conviction que le malheureux a réussi à s'esquiver inaperçu. Deux femmes cependant veulent faire une dernière recherche ; elles s'avancent, et examinent avec la plus scrupuleuse attention tout ce qui aurait pu donner abri au Pied-noir, sans rien découvrir. Elles vont suivre l'exemple des autres, lorsqu'elles jettent un dernier regard sous un *renversé*, qu'elles avaient déjà examiné bien desfois, et croient y apercevoir des pieds ; elles tâtent et saisissent précisément les pieds de l'infortuné sauvage, qui avait réussi à s'enfoncer dans une espèce de cave, sous les racines d'un arbre renversé. De suite il est brutalement arraché de sa retraite et ces deux démons féminins se mettent à l'œuvre. Pour savourer plus longtemps le plaisir de le faire pâtir, elles commencent à le déchiqueter avec des alènes, et s'amusent, en riant aux éclats, de toutes les contorsions que la force de la douleur lui fait faire. Après l'avoir ainsi tourmenté, elles se préparent à la fameuse opération de la chevelure. Le malheureux, redoutant par-

dessus tout cette outrageante opération, veut l'empêcher en protégeant sa tête de ses mains ; mais on les lui rabat à coups de couteaux ; et en un instant les cheveux et la peau sont enlevés de sa tête, il n'y a plus qu'un crâne nu. Enfin ces furies incarnées passent à une opération plus épouvantable encore, et qui met fin aux souffrances de leur malheureuse victime en lui arrachant le dernier souffle de vie. Elles reviennent ensuite au camp, d'un air triomphant, ayant autour du cou un collier sanglant de dépouilles humaines.

Les Assiniboines sont regardés comme les plus fins voleurs, et c'est assez rare qu'ils mettent le pied dans une maison des forts sans réussir à y dérober quelque chose. Les Pieds-noirs sont aussi remarquables pour leur adresse à voler les chevaux. Mais les Sioux sont ceux que l'on redoute le plus, parce qu'il leur arrive souvent de traiter les blancs comme leurs ennemis.

Quelque méchants et dégradés que soient ces barbares, ils ont pourtant tous la connaissance de Dieu. Ils savent tous que le maître de la vie, ou le parfait Esprit, comme plusieurs l'appellent, ne voit pas d'un œil indifférent toutes les actions, et qu'après cette vie, il y en a une autre, où chacun est traité suivant qu'il le mérite. Et c'est surtout cette connaissance qui les rend criminels et inexcusables devant Dieu. Ils pèchent ; et ils pèchent sciemment contre la loi naturelle ; elle brille encore aux yeux de leur intelligence, cette loi que Dieu grava dès le commencement, en traits ineffaçables, dans le cœur de l'homme. Ils connaissent ce qu'ils devraient faire pour rendre content le maître de la vie, et ils ne le font pas : ils savent ce qui lui déplaît, ce qu'il déteste, et ils ne redoutent pas de le commettre.

Ils regardent généralement le démon comme l'auteur du mal, et lui attribuent les maladies, les accidents et les divers fléaux dont ils sont de temps en temps affligés. Ils tombent en cela dans l'erreur des manichéens, ne voyant point dans le démon l'exécuteur des châtiments de Dieu, mais lui assignant dans son domaine une certaine indépendance de l'Etre Suprême. De là, le culte qu'ils rendent au mauvais esprit pour se le rendre favorable, culte abominable dans lequel cet esprit infernal demande à ses adeptes des victimes humaines ; et ces malheureux ne re-

culent pas devant ces abominations. L'on en voit, de temps à autre, foulant aux pieds les sentiments de la nature, lui offrir leurs propres enfants. J'ai baptisé moi-même un de ces petits infortunés, qui avait été ainsi offert en sacrifice et laissé dans les prairies, pour y mourir de faim ou devenir la proie du premier loup qui devait passer par là.

Voilà en peu de mots ce que sont les sauvages des prairies.

Maintenant passons aux sauvages des bois, qui sont les différentes tribus de la nation des Montagnais, et une partie des Cris Maskégons et Sauteux.

La manière de vivre de ces sauvages est bien différente de celle des précédents. La pauvreté des terres qu'ils habitent les force à vivre éloignés les uns des autres, et il n'y a pas de pays où la population soit aussi clair-semée. On serait tenté de croire, en parcourant ces contrées pour la première fois, que l'homme n'y a pas encore fixé son séjour, tant on y trouve peu de traces de son passage. Ces sauvages n'ont point comme les premiers des troupeaux innombrables de bisons, pour leur donner à manger quand ils ont faim, et les couvrir quand ils ont froid. Quelques rares et prudents orignaux leur offrent une proie qu'il leur est difficile d'atteindre. Des bandes nomades de cariboux tombent quelquefois dans leurs lacets ; mais il leur faut de la patience et du temps pour y réussir. La pêche aussi, dans certaine saison, vient leur offrir une arme contre le jeûne. En sorte que ces nations sont obligées de mener une vie beaucoup plus active que les autres, sous peine de disparaître bientôt. Il est rare de trouver plus de deux ou trois familles ensemble, et ces familles sont toujours unies par la parenté. C'est assurément à cette vie active et retirée qu'il faut attribuer la différence de mœurs qu'on remarque, entre les sauvages des bois et ceux des prairies. Si l'on en excepte ceux qui se trouvent dans le voisinage des prairies, cette différence est énorme. Ils sont à peu près tous en paix avec tout le monde ; ils ont le vol et le meurtre en horreur, autant pour le moins que les blancs. Quoique la polygamie soit en usage parmi eux, ils sont cependant bien loin d'être aussi dissolus que les autres, et on ne rencontre point de ces crimes contre nature, si frequents chez ceux des prairies.

Quant à leur croyance, ils sont à peu près dans la

même erreur que les autres sur la cause du malheur ; plusieurs l'expliquent d'après le principe manichéen; cependant ils n'en tirent pas d'aussi terribles conséquences, et je n'ai jamais entendu parler de sacrifice humain parmi eux.

Ainsi, ce que le Sauveur disait en parlant des biens d'ici-bas : *væ divitibus*, malheur aux riches, est aussi applicable aux peuples sauvages et infidèles qu'aux peuples civilisés et chrétiens. Ceux que Dieu traite avec le plus de bonté et de générosité sont ceux qui se montrent les plus ingrats, se servant même des dons de sa main pour l'outrager ; car les sauvages des prairies, comparés à ceux des bois, sont de petits seigneurs ; ils méprisent ceux-ci à cause de leur pauvreté et de leur humeur paisible. Sous le rapport des mœurs, c'est tout le contraire ; car l'on peut dire, généralement parlant, que les sauvages des bois observent passablement bien la loi naturelle.

A présent que vous pouvez entrevoir à quelle espèce d'hommes le missionnaire s'adresse, dans le diocèse de Saint Boniface, il vous sera plus facile de vous expliquer la ligne de conduite que nous avons dû tenir à leur égard ; et de comprendre les obstacles que nous avons rencontrés sur notre route. Je vais vous donner le plus brièvement possible un aperçu de ce qui a été fait.

III.

Etat des missions dans le diocèse de St. Boniface.

Avant que de vous parler des résidences établies au milieu des sauvages, je vais vous dire un mot du genre de ministère que nous avons à exercer dans la colonie de la rivière Rouge. La mission de saint Boniface, où est la résidence de l'évêque, n'est point proprement une mission sauvage, c'est plutôt une paroisse sur le pied des paroisses ordinaires du Canada ; et le genre de ministère que l'on exerce là est à peu près le même que celui des curés de votre diocèse. Il faut en dire autant de la mission de saint François-Xavier du Cheval-Blanc. La population de ces deux missions se compose de quelques canadiens et de métis canadiens, parlant la langue de leurs pères et ayant les mêmes manières. C'est dans ce champ que Mgr Provencher et M. Dumoulin ont exercé leur zèle avec un

si grand succès. A leur arrivée, la masse de cette population était dans l'infidélité. Ils les ont instruits, avec une grande patience, des vérités de la religion, leur ont enseigné l'art utile de l'agriculture, et en ont fait une population vraiment chrétienne. Aujourd'hui, cette population forme quatre paroisses, dont deux ne sont pas encore complètement organisées ; les constructions d'église et de presbytère n'y ont été commencées que l'été dernier. Ces quatre paroisses sont : 1° Saint Boniface qui a une jolie église en pierre, presque finie, de cent pieds sur quarante-quatre, avec deux tours surmontées de deux clochers. Saint-Boniface est desservi présentement par Mgr Taché et le R. P. Bermond. Comme Mgr Taché doit remonter au printemps à la résidence de l'Ile à la Crosse, je vais à mon retour redevenir le compagnon du Père Bermond dans la desserte de cette paroisse. Auprès de l'église s'élève le couvent des Sœurs Grises, qui est une des plus jolies bâtisses de la colonie. Il est en bois et a cent pieds de long sur quarante de large. Les bonnes sœurs, montées à la Rivière Rouge en 1844, s'occupent surtout de l'éducation de la jeunesse ; dans ces dernières années, elles ont ouvert un pensionnat tenu sur un très-bon pied, et où les jeunes personnes du pays reçoivent une éducation française et anglaise, aussi bonne qu'elles pourraient la recevoir dans les pensionnats du Canada. Mais ces courageuses sœurs sont obligées de s'imposer de grands sacrifices pour soutenir leur bonne œuvre. N'ayant presqu'aucune ressource, elles cultivent une ferme, où on les voit elles-mêmes semer les patates, ramasser le foin, couper le blé, etc. Le bon Dieu, qui voit le bien qu'elles sont appelées à réaliser dans cette colonie naissante, ne manquera pas de leur envoyer, dans le temps opportun, le secours dont elles ont besoin ; il inspirera à quelqu'âme généreuse, comme il le fit en faveur des communautés naissantes du Canada, un de ces actes de générosité chrétienne, qui assurera l'avenir de leur communauté et leur donnera plus de facilité pour accomplir leur belle œuvre. Car on comprend quel sacrifice ça dû être, pour des personnes de leur condition, de s'enfoncer pour toujours dans un semblable pays.

Le bon évêque de Montréal, avec son zèle si éminemment catholique, a doté aussi cette mission d'un

établissement bien précieux, l'été dernier, par l'envoi de trois Frères des Ecoles Chrétiennes. Il a comblé par là un vide dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Monseigneur Taché partage avec eux son logement et sa table, en attendant qu'il aît le moyen de leur bâtir une maison convenable, où ils pourront, aussi eux, recevoir des écoliers pensionnaires. Voilà donc cette mission pourvue de tous les éléments de la civilisation, et notre jeunesse des deux sexes peut y recevoir une éducation convenable sans sortir du pays.

Le climat de la Rivière Rouge est à peu près le même que celui du Canada. S'il y tombe un peu moins de neige, en compensation il y fait un peu plus froid. Le plus grand froid que j'y ai observé a été de trente-deux degrés au dessous de zéro du thermomètre de Réaumur. On y cultive avec succès tous les grains et légumes qui réussissent en Canada.

2° La paroisse de saint François-Xavier du *Cheval Blanc*, sur la rivière Assiniboine, à six lieues vers l'ouest de saint Boniface. Elle a une église en bois, de quatre-vingts pieds sur trente-trois. Il y a là aussi une école tenue par deux sœurs de la communauté de saint Boniface.

A quatorze lieues de cette paroisse est une petite desserte, au lac Manitoba, où le missionnaire va passer quelque temps en été ou en automne. C'est M. J. B. Thibault qui est chargé du service de cette mission, depuis son retour de la résidence du lac Sainte-Anne.

3° La paroisse de la rivière Esturgeon à moitié chemin entre les deux précédentes. Cette paroisse n'a pas encore de prêtre résident ; on y a bâti l'été dernier un presbytère qui, en attendant, servira de chapelle.

4° Enfin la paroisse de la rivière Sale qui est sur la rive gauche de la Rivière Rouge, à trois lieues plus haut que saint Boniface. On a commencé à y réunir, l'été dernier, les matériaux nécessaires pour la construction d'une église et d'un presbytère. Cette paroisse est desservie cet hiver, de saint Boniface, par un père Oblat ; celle de la rivière Esturgeon, que je visitais pareillement de saint Boniface jusqu'au moment de mon départ, est présentement sous les soins de M. Bourassa, qui réside au *Cheval Blanc* avec M. Thibault.

La difficulté du ministère dans ces quatre paroisses vient surtout de la diversité des langues. Il s'y parle habituellement quatre langues : le français, l'anglais, le cris et le sauteux ; et sans la connaissance de ces quatre langues, le missionnaire se trouvera bien des fois dans l'embarras.

Assez pour la colonie de la Rivière Rouge : passons maintenant aux sauvages. Je ne parlerai point ici des travaux de M. Belcourt parmi les Sauteux. Les lettres intéressantes qu'il a écrites sur ces missions sont connues de tout le monde.

Le second missionnaire que Mgr Provencher à consacré aux missions sauvages est M. J. B. Thibault, qui a fait ses adieux, il y a 22 ans, à sa famille chérie et à sa patrie, et ne les a point revues depuis. Son humilité l'a toujours empêché de faire connaître ses travaux et ses privations dans ses lointaines missions. Il me pardonnera, j'espère, mon indiscrétion, si je dis ici quelque chose de ce que j'en sais.

Ce courageux et zélé missionnaire, sur la demande d'un certain nombre de familles métisses, se dirigea vers l'ouest jusqu'au petit lac du Diable et à la distance d'environ trois-cent-cinquante lieues, y jeta les fondements d'une des plus florissantes missions du diocèse, lui imposant le beau nom de mission du lac Sainte Anne. Ce fut en 1842 qu'il y fit sa première visite. Comme il y avait près de là un ministre wesleyen, la Compagnie de la baie d'Hudson vit d'un mauvais œil l'arrivée du prêtre, qui n'y vint pourtant que sur la demande réitérée et faite par écrit des gens du pays. En conséquence, elle travailla de tout son pouvoir à faire manquer cette mission. On ne saurait croire ce que M. Thibault eut à souffrir de cette opposition, qui était une persécution faite à coups d'épingles. Je dois dire ici franchement que ces tracasseries, à mon avis, n'étaient point soulevées en haine de la religion, mais parce que la Compagnie croyait devoir favoriser le premier arrivé dans un poste, à l'exclusion de tout autre qui pourrait venir ensuite. Quoiqu'il en soit, M. Thibault, à force de patience et de courage, a enduré toutes les misères qu'on lui a suscitées, et surmonté tous les obstacles qu'on lui a opposés ; finalement le ministre a fini par déguerpir, il y a six ans, et aujourd'hui la presque totalité de ses adeptes ayant pu s'instruire à fond de

la religion catholique, ayant reconnu la fausseté de toutes les calomnies que plusieurs ministres ne se gênent point de débiter sur notre compte et contre notre sainte religion, a fini par se réunir au sein de l'église catholique. Il a eu pour compagnon de ses travaux et de ses misères M. Joseph Bourassa, de la Pointe-Lévi, qui est venu en 1844. Ces deux zélés missionnaires ne restaient point oisifs dans leur résidence du lac Sainte-Anne. Comme le troupeau qu'ils avaient réuni autour d'eux n'était pas assez nombreux pour les occuper continuellement, ils convinrent de visiter tour à tour quelqu'une des tribus voisines, pour connaître leurs dispositions, baptiser les enfants, et préparer ainsi les voies à l'établissement de quelques nouvelles résidences. M. Thibault, en conséquence, dans le printemps de 1845, se dirigea vers le fort de l'Ile à la Crosse, à environ cent-cinquante lieues de distance, où il arriva après beaucoup de fatigues, jeûnant depuis quatre jours. L'accueil cordial qu'il reçut du respectable Roderick McKenzie, bourgeois, en charge du district, et d'un grand nombre de sauvages réunis au fort, lui fit bientôt oublier ce qu'il avait souffert. Ces pauvres sauvages tout joyeux de voir enfin un des envoyés du maître de la vie, dont ils avaient entendu parler depuis si longtemps, le pressèrent de se rendre au Portage de la Loche, où il passa six semaines avec eux. Là il put sonder la disposition de ces infidèles et se convaincre que réellement ils désiraient connaître et pratiquer la religion. Il en écrivit, en conséquence, à Mgr Provencher et dès lors le bon évêque prit les mesures nécessaires pour établir au plus tôt la résidence de l'Ile à la Crosse.

Quelque temps après le retour de M. Thibault, M. Bourassa se dirigea du côté de la *Rivière à la Paix*, vers la tribu des Castors, et il passa l'hiver au fort Vermillon, à 130 lieues du lac Ste. Anne. Les sauvages de ce lieu montrèrent à peu près les mêmes dispositions. Mais jusqu'à présent, faute de prêtres et de moyens, il a été impossible de fixer parmi eux une résidence.

Au moment où ces deux missionnaires ont remis leur établissement entre les mains de M. Lacombe, jeune prêtre du diocèse de Montréal, il y avait au lac Ste. Anne une jolie église en bois presque finie, et un presbytère passable avec les dépendances nécessaires,

en grande partie l'œuvre des mains des missionnaires.

Aujourd'hui, ces deux messieurs, à moitié usés par les fatigues de leur dur apostolat, exercent le ministère dans la paroisse du Cheval-blanc, et font la desserte de la Rivière Esturgeon ; leur résidence du lac Ste. Anne continue à progresser sous les soins de M. Lacombe. Le climat de cette résidence est un peu plus rigoureux que celui de St. Boniface ; les gelées intempestives de l'été nuisent beaucoup à la culture. C'est pour cette raison que le blé y réussit difficilement. L'orge et les patates y viennent bien. D'ailleurs, on s'y procure aisément de la viande des prairies, et le lac Ste. Anne abonde en poisson blanc d'une excellente qualité.

Je ne puis dire exactement la population de cette résidence, mais je sais qu'il s'y fait environ 75 à 80 baptêmes par année, dont quelques-uns d'adultes. Le nombre de baptêmes enregistrés était, au 1 janvier 1854, de 2792. Ce regître contient les baptêmes faits par M. Thibault pendant son voyage de l'île à la Crosse, qui étaient de 500, autant que je puis me le rappeler, et ceux faits par M. Bourassa chez les Castors. Ce nombre de chrétiens se compose principalement de Métis et de Cris des bois ; il s'y trouve peu de Cris des prairies. Dans une lettre que M. Thibault écrivait à Mgr. Provencher, il disait : « Quand le dernier bison sera mort, on pourra tenter alors quelque chose du côté des prairies. »

Comme je viens de le dire plus haut, sur la lettre que M. Thibault lui avait adressée du Portage de la Loche, Mgr. avait résolu de fonder au plus tôt une résidence au milieu de gens qui montraient d'aussi heureuses dispositions. En conséquence je partis de la Rivière-Rouge avec le Père Taché (aujourd'hui évêque de Saint-Boniface), le 8 juillet 1847, et nous arrivâmes au fort de l'Ile à la Crosse, le 8 septembre, ayant parcouru une distance d'environ 300 lieues. Comme il était trop tard pour bâtir, nous prîmes logement au fort, suivant nos conventions faites avant notre départ avec le gouverneur Sir George Simpson. C'était encore le brave M. Roderick Mackenzie, qui était en charge de ce district. Je suis heureux de pouvoir lui donner un témoignage public de ma reconnaissance, pour l'honnêteté et la générosité de sa conduite à notre égard. Puisse le Seigneur lui accorder en

retour la récompense qu'il a promise à ceux qui donnent l'hospitalité à ses envoyés.

Je ne puis m'empêcher de vous rapporter ici un événement bien tragique, qui eut lieu un an avant notre arrivée, et qui cependant devait servir, dans les vues de la Providence, à préserver la nation si bonne et si simple des Montagnais, des dangereuses erreurs du protestantisme. Le Rév. M. Evans, ministre Wesleyen, homme d'un zèle digne de servir une meilleure cause, avait fait pendant l'hiver de '44, et par ordre du gouverneur, la visite des différents postes du Nord ; ayant eu occasion d'entendre parler des Montagnais, il leur avait donné un rendez-vous pour l'été suivant. Il leur avait adressé une lettre magnifique, dans laquelle, suivant la pittoresque expression du bon vieux Mackenzie, il leur promettait plus de beurre que de pain. De bonne heure au printemps, il se mit en route pour ne pas manquer au rendez-vous donné, avec un excellent interprète qui avait pour nom, Thomas Habel, et qui était lui-même Montagnais et fort estimé de sa nation. Rien donc ne manquait au ministre pour un complet succès. Dieu pourtant en décida autrement. Il voulut épargner une épreuve aussi dangereuse que celle-là, à un peuple qui y allait dans la simplicité de son cœur. Au moment où ils entraient sur les terres des Montagnais, au détour d'une pointe de la rivière, M. Evans, qui gouvernait lui-même son canot, aperçut quelques canards, et comme il saisissait son fusil pour les tuer, le coup partit soudain, et frappa dans le dos l'infortuné Habel. Il n'eut que le temps de dire un mot et expira. Force fut à M. Evans de rebrousser chemin, car il n'était pas prudent pour lui, après un semblable accident, de se montrer parmi les Montagnais : tant les meilleurs sauvages, même, sont soupçonneux.

Ce fut l'été suivant que nous fîmes notre apparition au milieu des Montagnais ; nous les trouvâmes aussi bien disposés qu'il était possible de le désirer et déjà passablement instruits par M. Thibault. Notre première occupation fut l'étude de la langue.

Au mois de mars suivant, le P. Taché partit pour visiter les Montagnais du lac Caribou, et dans quatorze jours de marche à la raquette, il franchit un espace d'un peu plus de 100 lieues, en se dirigeant vers le Sud-Est de l'Ile à la Crosse. Il passa le printemps avec

les sauvages de ce lac, qui étaient à peu près dans les mêmes dispositions que ceux du Fort de l'Ile à la Crosse. Quelques-uns, prévenus par les promesses de présents faites par un maître d'école protestant, se montraient un peu plus difficiles. De retour à notre résidence au mois de juin, il en repartit quelques semaines après pour visiter les sauvages du lac Athabaska, qui est aussi à plus de 100 lieues au nord de l'Ile à la Crosse. Il passa là l'automne, et vint me rejoindre à la fin de la navigation. Pendant que mon compagnon faisait ainsi le service des deux dessertes de ma paroisse, qui se trouvaient à 300 lieues l'une de l'autre, j'étais forcé de me tenir à ma résidence de St. Jean-Baptiste de l'Ile à la Crosse ; tel est le vocable sous lequel nous l'avons placée. Je n'avais qu'à m'occuper de l'étude du Cris et du Montagnais, sous un professeur aveugle, qui n'entendait pas un mot de français, mais qui parlait les deux langues sauvages ; l'instruction de nos néophytes et la construction de nos bâtisses venaient faire diversion à mes charmantes études de Cris et de Montagnais. Pour me punir de ma paresse, le bon Dieu m'envoya un rhumatisme, qui me tourmenta longtemps, et qui, pour m'empêcher d'oublier la leçon, a eu soin en se retirant de me laisser boiteux. Je n'en fus débarrassé qu'après avoir déguerpi de l'Ile à la Crosse en 1849, et m'être réfugié à la Rivière Rouge. Je ne puis dire exactement quelle est la population chrétienne de cette résidence ; mais ce que je sais, c'est qu'elle est à peu près la population totale de l'endroit ; il n'y reste peut-être pas quinze infidèles. Il s'y fait environ soixante baptêmes par année, dont quelques-uns d'adultes.

Le nombre de baptêmes dans les regîtres de cette résidence, au 1er janvier 1854, était de 499, auxquels il faudrait joindre ceux faits par M. Thibault, et portés au regître de la mission du lac Ste. Anne.

Il y a présentement à cette résidence une jolie église en bois, qui n'est pas encore complètement finie. Je dois dire, à la louange des employés catholiques de ce district dans le service de la compagnie, qu'ils se sont montrés fort généreux, ayant fait entre eux une souscription, qui s'est montée à plus de £100 pour aider l'Evêque dans la construction de cette église. Ils tenaient fort à cœur d'avoir quelque chose qui fît honneur à la religion. Un des bourgeois, M. Fisher,

a souscrit pour sa part £50. L'interprète, qui est un Canadien de Maskinongé nommé Antoine Morin, s'est chargé de fournir le fer-blanc nécessaire pour couvrir le clocher; ce qui s'est élevé à la somme de £11. N'est-ce pas vraiment consolant de voir tant de zèle pour la gloire de Dieu, dans des pays où naguère il n'était connu que pour être offensé! Aussi le fort de l'Ile à la Crosse est-il remarquable pour la piété et la bonne conduite des catholiques qui s'y trouvent, et qui mettent à profit la facilité qu'ils ont de remplir leurs devoirs religieux. La mission n'est qu'à un mille du Fort.

Monseigneur Taché n'est parti de cette résidence que cet automne, pour y retourner au printemps. Sa présence est nécessaire jusqu'à ce que les Rév. PP. Tissot et Végréville possèdent assez la langue du pays pour le remplacer. La jeunesse et le zèle de ces deux courageux missionnaires donnent beaucoup à espérer pour l'avenir de la mission.

Le climat de cette résidence est très-rigoureux ; le thermomètre de Réaumur y descend souvent à 32° au-dessous de zéro, et le froid continue dans son intensité, pendant tout le mois de janvier. Malgré la rigueur de ce climat, on y cultive avec assez de succès le blé et les autres céréales. La patate cependant est le pain du pays, et l'excellent poisson blanc du lac en est la viande.

Le lac Athabaska fut visité pour la première fois, en 1847, par le Père Taché ; une résidence a été fondée en 1849 par le Père Faraud, prêtre Français, aussi de l'ordre des Pères Oblats, homme d'un courage et d'un zèle à tout épreuve. Les sauvages de cette résidence sont à peu près les mêmes que ceux de St. Jean-Baptiste, et sont presque tous chrétiens aujourd'hui. Le Père Faraud a eu la consolation de recevoir dans la personne du Rév. Père Grollier, autre prêtre français de la même société, un compagnon qui réunit toutes les qualités d'un véritable missionnaire. De leur résidence ils visitent aussi les sauvages du grand lac des Esclaves à 70 lieues au nord, et les Mangeurs de Cariboux, qui se réunissent à l'extrémité Est du lac Athabaska, à une distance à peu près égale. La population de cette résidence est un peu plus considérable que celle de l'Ile à la Crosse. Il s'y fait environ 70 baptêmes par année, et le nom-

bre total des baptêmes du regître de cette mission était de 586, au mois de janvier 1854 ; quelques baptêmes de cette mission, faits au Portage de la Loche par M. Thibault, ont aussi été portés au regître du lac Ste. Anne.

Cette résidence possède une jolie église, bâtie par le Père Faraud. Une maison convenable avec ses dépendances, aussi l'œuvre du Père Faraud, offre aux missionnaires un abri sûr contre la rigueur du climat. J ne puis dire exactement quels sont les plus grands froids ; mais le climat est tel qu'on ne peut y cultiver le blé. L'orge et les patates y réussissent difficilement. La ressource principale est le poisson. Il y a, à la desserte du grand lac des Esclaves, 108 baptêmes enregistrés à la même date, et 67 au fond du lac.

Enfin le Père Rimas, autre Oblat Français, a jeté l'été dernier les fondements d'une nouvelle résidence au lac la Biche. Cette résidence, par sa position centrale, pourra bientôt devenir d'une grande importance pour alimenter les autres missions.

Voilà donc, en résumé, l'état du diocèse de St. Boniface.

1° Paroisse de St. Boniface, résidence ordinaire de l'Evêque. Il s'y fait environ 120 baptêmes par année.

2° Paroisse de la Rivière Sale, desservie de St. Boniface ; on n'y tient pas encore regître.

3° Paroisse de St. François-Xavier du Cheval Blanc, où il se fait annuellement 60 baptêmes, et d'où l'on dessert la paroisse de la Rivière Esturgeon et le lac Manitoba.

4° Résidence du Lac St. Anne, où il se fait 75 à 80 baptêmes annuellement, avec deux dessertes.

5° Résidence de St. Jean-Baptiste de l'île à la Crosse ; 60 baptêmes par an, avec deux dessertes.

6° Résidence d'Athabaska, où il se fait 70 baptêmes par an, aussi avec deux dessertes.

7° Enfin la nouvelle résidence du lac la Biche, fondée l'été dernier.

Le nombre total de baptêmes dans nos résidences sauvages, le 1 janvier 1854, était de 4309. L'évêque de St. Boniface a, avec lui, pour la desserte de toutes ces missions, 4 prêtres séculiers et 8 Pères Oblats.

Quant à la manière de voyager, Monseigneur Taché l'a fait connaître assez pour me dispenser d'en parler ici.

Il me reste à vous dire, mon cher monsieur, que c'est avec peine que je vous livre ces lignes écrites si rapidement ; au moins elles seront une preuve de ma bonne volonté, et ont le mérite de l'exactitude. Je les mets à votre disposition ; faites en ce qu'il vous plaira, et veuillez bien recevoir l'assurance de mon respect le plus sincère.

Votre tout dévoué serviteur,

L. LAFLÈCHE, Ptre. Miss,

Nous extrayons les lettres suivantes, avec les observations qui les accompagnent, de l'intéressant « Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi, pour le district de Montréal.»

MISSION

DES SŒURS DE LA PROVIDENCE AU CHILI.

Le 18 octobre 1852, cinq Sœurs de la Providence, (1) sous la conduite du révérend M. Huberdeault, cédant aux pressantes sollicitations de Mgr N. Blanchet, évêque de Nesqualy, en Orégon, s'arrachèrent des bras de leurs chères compagnes, et après avoir reçu la bénédiction de S. G. Mgr de Montréal, et dit un dernier adieu à leur pays, se mirent en route pour l'Orégon. A leur arrivée à Orégon-City, elles reconnurent avec douleur qu'il leur serait impossible d'y faire l'établissement qui leur avait été demandé. En quelques mois tout le pays avait changé de face : d'un côté, les malheurs

(1) Voici les noms de famille et de religion de ces Sœurs :
Sœur La Rocque, supérieure,
Sœur Dorion, dite sœur Amable,
Sœur Bérard, dite sœur Marie-du-sacré-cœur,
Sœur Morin, dite sœur Bernard,
Sœur Worsworth, dite sœur Denis-Benjamin.

causés par une inondation désastreuse, et de l'autre la soif de l'or, avaient été cause qu'une grande partie de la population venait d'émigrer, de sorte qu'il fallut renoncer à l'idée de la fondation projetée. Ce furent probablement les mêmes motifs qui déterminèrent aussi d'autres communautés religieuses déjà établies en Orégon, à quitter ce pays pour aller se fixer en Californie. On verra par les lettres suivantes que les Sœurs de la Providence, dans leur voyage de retour, ne purent résister aux vives sollicitations qui leur furent faites au Chili, par S. G. Mgr l'Archevêque de Santiago et par le gouvernement, et qu'elles crurent devoir s'arrêter dans ce pays, où la divine Providence les avait conduites d'une manière si inattendue, pour y former un établissement de charité dont on avait le plus grand besoin dans la capitale du Chili.

A M. le Grand Vicaire Truteau, Doyen du Chapitre de Montréal.

En Rade de San-Juan del-Norte, 29 oct. 1852.

MONSIEUR,

Je vais tâcher de m'acquitter à la hâte, et vaille que vaille, de la promesse que je vous ai faite en quittant New-York. A l'heure qu'il est, nous nous préparons à laisser le *steamer*, pour prendre les *flat-boats* qui doivent remonter la rivière *San-Juan*, et traverser le lac *Nicaragua*. La confusion à bord est à son comble, et cela n'est pas étonnant, quand on songe que plus de quatre cents passagers s'agitent en tous sens, chacun s'occupant de son bagage, criant et jurant dans toutes les langues ; et au milieu de tous ces gens sont mes pauvres Sœurs de Charité que je dois conduire et protéger !

Priez, et faites prier, je vous en conjure ; car nos misères ne font que commencer. Je m'efforce de dérober mon inquiétude, mais elle n'est pas médiocre, je vous assure.

Depuis notre départ de New-York, nous n'avons pas eu un seul jour de calme ; gros temps, grosse mer, et de temps en temps une bonne tempête, et en sus, le mal de mer à rendre l'âme, sans parler de nos

frayeurs de jour et de nuit ; telle a été notre traversée. J'ai été moins maltraité que les pauvres Sœurs, et cependant il y a eu tel moment où je n'eusse pas fait grande résissance, je pense, s'il se fût agi de me lancer à la mer pour alléger le navire. Sœur Marie-du-Sacré-Cœur fait vraiment pitié, elle a été la plus visitée.

Je m'arrête....Ma tête et mon cœur se révoltent à qui mieux mieux. Ajoutez aux nausées du mal de mer, une chaleur de 90 degrés, et jugez de ce que nous devons souffrir avec nos habits du Canada.

Vous serez bien habile, si vous parvenez à débrouiller ce griffonnage ; tel qu'il est, il me coûte des efforts héroïques. C'est tout ce que vous aurez d'ici à *San-Francisco*.

Hommages respectueux et saluts à qui de droit, et surtout trouvez-nous de bons priants, comme dit notre brave Jean. (1)

Votre tout dévoué en N. S.

G. Huberdeault, Ptre.

A la Révérende Mère Caron, Supérieure de la Providence, à Montréal.

San-Francisco, 18 nov. 1852.

Ma bien chère mère,

Grâce à Dieu, j'ai la joie de pouvoir vous annoncer que nous voilà enfin rendues à *San-Francisco*, et retirées chez les bonnes sœurs de la charité, qui nous ont accueillies de la manière la plus cordiale, et nous donnent l'hospitalité de si grand cœur qu'il nous semble être dans notre communauté de Montréal. En somme, notre voyage à été passablement heureux, quoique souvent très-pénible. M. Huberdeault a beaucoup souffert, surtout les quatre derniers jours dans le voyage à travers l'Isthme. Nous avons bien eu aussi notre petite part de souffrances ; car, ma bonne mère, nous ne vous cacherons point qu'il nous a fallu endurer le froid, la chaleur, la faim et la soif,

(1) Domestique accompagnant les sœurs par pur dévouement. Son nom de famille est Campagnat.

la privation du sommeil, la peur, et des misères de tous genres ; mais enfin tout cela n'est plus maintenant que de l'histoire ancienne, et nous bénissons le bon Dieu, qui nous a préservées de tous les dangers de l'âme et du corps.

Nous sommes arrivées ici mardi à 11 heures du soir, mais nous n'avons quitté le bâtiment que le lendemain matin. Les sœurs de charité, qui ont bien voulu nous donner l'hospitalité, nous pressent de rester quelque temps chez elles pour nous remettre un peu de la fatigue d'un si long et si pénible voyage ; il est vraisemblable que nous nous déciderons à profiter de cette offre bienveillante, d'autant qu'il nous faut attendre deux de nos malles qui sont restées en arrière avec le gros du bagage de plusieurs autres voyageurs.

Notre capitaine ne voulut pas attendre que tout le bagage porté par les mules à travers l'Isthme fut arrivé, disant qu'il avait déjà perdu trois jours à nous attendre et que c'était assez ; mais il a bien promis de nous les expédier le plus promptement possible. Je suis forcée de remettre à la prochaine malle à vous donner les détails du voyage, car le *steamer* est sur le point de partir. M. Sicard, canadien qui retourne à Montréal, veut bien se charger de vous remettre lui-même cette lettre.

Ce matin nous avons eu le bonheur d'entendre la sainte messe, pour la première fois depuis notre départ de New-York, c'est-à-dire, juste un mois. Que de choses je voudrais vous dire si le temps ne me pressait pas tant ; et cependant je ne sais si je le pourrais, car ma pauvre tête tourne comme une girouette. Je ferme donc ma lettre en vous embrassant avec toute l'affection de mon cœur, ainsi que toutes nos chères sœurs de la communauté ; inutile de vous dire que mes bien-aimées compagnes se joignent à moi, et que toutes ensemble nous réclamons le secours de vos ferventes prières, avec la bénédiction de S. G. Mgr de Montréal.

Votre humble et dévouée fille en N. S.

SŒUR AMABLE.

A. S. G. Mgr Bourget, Evêque de Montréal.

San-Francisco, 22 nov. 1852.

MONSEIGNEUR,

Je m'empresse de faire connaître à V. G. comment nous avons fait le voyage de New-York à San-Francisco. Nous avons eu ce qu'on appelle en Californie une courte traversée, et cependant nous avons été trente jours à la faire, ce qui nous a paru au moins aussi long qu'une année en Canada.

A notre départ de New-York, le bon Dieu a voulu nous éprouver en nous envoyant deux jours de gros temps ; bientôt le mal de mer nous réduisit à un état vraiment digne de pitié. Je n'entrerai pas dans le détail des mille et une misères que nous eûmes à endurer pendant cette longue traversée ; qu'il me suffise de vous dire que pendant tout ce temps, le mal de mer ne cessa point de nous tourmenter tous plus ou moins, et qu'à peine eûmes-nous un instant de repos ; cependant, tout cela était insignifiant, en comparaison de ce qui nous attendait à l'isthme.

Sur mer, nous avons beaucoup souffert, à la vérité ; mais du moins nous n'avions aucun danger sérieux et évident à appréhender ; tandis qu'en traversant l'isthme, plus d'une fois j'ai pensé que nous finirions par partager le sort des nombreuses victimes dont les os sont semés çà et là, dans toute la longueur de cet horrible trajet. Ce qui me paraît certain, Monseigneur, c'est que si l'on avait une juste idée des souffrances et des dangers qu'il faut affronter pour franchir cette route, bien peu d'hommes ôseraient l'entreprendre. Eh bien ! ces fatigues inouies, ces dangers réels, ce sont de faibles filles de charité qui viennent de les surmonter, fortes de leur dévouement, et de leur confiance en leur toute-puissante patronne, N. D. des Sept-Douleurs.

A l'embouchure de la rivière San-Juan-del-Norte, nous laissâmes le *steamer*, pour remonter cette rivière sur des *flatboats*, qu'il nous fallait quitter souvent dans les endroits où les rapides étaient trop dangereux. Plus d'une fois, ces frêles embarcations, surchargées de voyageurs et d'effets, faillirent se briser dans les rapides ou couler à fond, de sorte qu'outre le dan-

ger de la noyade, nous avions encore la perspective de devenir la proie des crocodiles qui fourmillaient autour de nous ; car la rivière *San-Juan* est remplie de ces monstres hideux, dont la vue glace le sang dans les veines.

Ajoutez à cela la gêne extrême de nous voir entassés les uns sur les autres, au point de ne pouvoir trouver le plus petit espace pour prendre un peu de repos. Notre seule ressource quand il fallait succomber au sommeil, c'était l'épaule plus ou moins complaisante des voisins, heureux encore de pouvoir ainsi fermer l'œil à la belle étoile pendant quelques minutes. Un pareil état devait naturellement être accompagné d'une grande malpropreté ; aussi ne nous a-t-elle pas fait défaut. De là bien des malades, mais point de morts, ce qui m'étonne encore. Je dois confesser, Monseigneur, que je me suis vu plusieurs fois obligé de faire la charité à l'Américaine ; ce qui consistait à placer mon petit bataillon le mieux, ou plutôt le moins mal possible. Aussi quand nous étions ainsi établis dans un bon coin, ce n'était pas chose facile que de nous en déloger. Sans cette précaution, nous étions exposés à être foulés aux pieds, dans cette cohue de chercheurs d'or, qui n'étaient pas tous des *mérinos*, comme dirait le bon M. Crevier.

La moindre de nos misères, c'est la petite vie qu'il nous fallut faire ; car il est bon de vous dire que la Compagnie ne nourrit pas les passagers qui traversent l'isthme ; chacun s'en tire comme il peut.

Pour nous, nous avons vécu sur un panier de biscuits que nous avions emporté de Montréal, sans prévoir assurément de quelle immense ressource ce panier nous devait être pendant le voyage.

Mais j'arrive au tragi-comique. Le trajet à travers l'isthme se fait en partie sur la rivière et le lac, et en partie sur les mules ; nous avions quitté les embarcations et échappé au naufrage et aux crocodiles, et nous allions avoir affaire aux mules. Ici je renonce à vous peindre cette nouvelle scène ; jamais je ne pourrais approcher de la réalité. Figurez-vous une immense troupe de près d'un millier de mules, efflanquées et épuisées de fatigue et de mauvais traitements, dont on a mis en réserve les plus vigoureuses pour transporter les bagages. A peine les passagers ont-ils

mis pied à terre, que chacun s'élance pour choisir sa monture. De là un désordre complet, et une confusion inextricable. Avec toutes les peines du monde, je parviens à en tirer huit à part, pour mon petit bataillon, et me voilà palefrenier improvisé, à fixer les selles et à y installer les sœurs.....Enfin nous atteignons la mer Pacifique, et nous voilà placés sur le *steamer*, et de nouveau lancés sur la mer. Pendant les six premiers jours, nous faillîmes succomber à l'excès de la chaleur ; un atmosphère étouffant de 98 dégrés nous dévorait.....

.....

Dieu soit béni ! nous voilà à San Francisco, où nous passerons quelque temps pour nous remettre un peu. S. G. Mgr Alemany nous a accueillis avec une bonté toute apostolique ; il m'a défendu d'aller à l'Hôtel et m'a retenu chez lui, et a placé les sœurs chez les sœurs de la charité. Nous resterons ici à attendre le départ du vaisseau pour l'Orégon, qui n'aura lieu que dans quinze jours. Aussi bien, il nous faut attendre une partie de notre bagage, qui est restée en route, de même que plus d'un tiers des effets des autres passagers. Il parait que plusieurs des mules qui portaient le bagage ont succombé à la fatigue, et sont mortes en route. On dit qu'il court grand risque d'être pillé. Dans la prévision d'un pareil accident, j'ai pris mes précautions, et suis en mesure, si nos malles sont perdues, de m'en faire payer la valeur par la compagnie. Je n'en voudrais pas dire du mal, mais si nous ne sommes pas tous morts en route, ce n'est pas sa faute. Que ceux qui aiment les déceptions, les aventures tragi-comiques, la faim, la soif et les misères de toutes sortes, cachées derrière le *puff* des brillantes annonces de la ligne de San-Juan, fassent comme nous, et rien de tout cela ne leur manquera ; ils en auront comme on dit en Anglais, *to their heart's content*.

Veuillez, Monseigneur, agréer ce récit tracé à la hâte ; tout imparfait et incomplet qu'il soit, il vous donnera une idée de notre pénible voyage.

Les sœurs se joignent à moi pour vous prier de nous bénir, et réclamer le secours des prières de V. G., et de toutes les personnes qui s'intéressent à nous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

G. Huberdeault, Ptre. Miss.

A la Révérende Mère Caron, Supérieure du Couvent de la Providence, à Montréal.

San-Francisco, 14 Mars, 1853.

Il y a deux mois, nous vous écrivions d'Orégon-City, pour vous donner les raisons qui nous ont fait prendre, quoiqu'à regret, la résolution de renoncer à fonder un établissement de charité, à Nesqualy. Cette mission manquée, nous nous trouvions complètement à la grâce de Dieu, dans un pays où nous ne devions plus séjourner, et sans les moyens nécessaires pour retourner au Canada. C'est surtout dans cette position critique que nous avons pu apprécier le dévouement de M. Huberdeault qui, comme un bon père, se sacrifie pour nous, afin de pouvoir dire comme son divin Maître : « *Je n'ai perdu aucune de celles que vous m'aviez confiées.* »

Les excellentes Sœurs de Notre-Dame ne pouvaient plus nous garder chez elles, car elles-mêmes se disposaient à quitter aussi l'Orégon pour aller s'établir en Californie. Donc, après deux mois de séjour chez elles, il fallut nous séparer, les larmes aux yeux, et le cœur plein de la plus vive reconnaissance pour leur tendre charité et leurs douces attentions, qui ne trouveront de récompense convenable que dans la charité du céleste Epoux. Nous nous embarquâmes le premier jour de février pour la Californie, dans la compagnie de trois Sœurs de Notre-Dame.

La navigation fut des plus heureuses et ne dura que cinq jours. Le 6, nous étions à San-Francisco, installées de nouveau chez les bonnes sœurs de la Charité, qui ne furent pas surprises de nous revoir. Adorons les desseins du bon Dieu, qui saura bien tout conduire à bonne fin. Nous avions d'abord pensé à nous en revenir par la route de Nicaragua ; mais voilà que par la perte de deux *Steamers* coulés à fond dernièrement, les prix sont tellement augmentés que nous avons dû forcément y renoncer ; quant à la route de Panama, il n'y faut pas songer, à cause des fièvres qui y causent des ravages terribles actuellement.

Ces deux voies nous étant fermées, nous nous décidons à faire le grand tour par le Cap Horn, à bord

d'un navire Chilien, prêt à faire voile pour Valparaiso. Ce sera un voyage de pas moins de cinquante jours. Un bon Missionnaire, le Révérend M. Roch, qui connait bien ces pays, nous accompagne ; ce sera un compagnon pour M. Huberdeault, qui est enchanté d'avoir un confrère à bord. Nous laissons le bon Jean à San-Francisco, chez les Révérends Pères Jésuites. Nous venons de recevoir nos deux malles, restées en arrière au passage de l'isthme. . . . . .

Veuillez dire à nos chères sœurs de Montréal que nous n'en oublions pas une seule, et que nous espérons qu'elles vont redoubler leurs ferventes prières pour que nous soyons dignes de remplir les vues de la Divine Providence, en profitant des épreuves auxquelles elle nous soumet . . . . . .

Votre fille en N. S.

SŒUR LAROCQUE.

A Sa Grandeur Mgr Bourget, Evêque de Montréal, Canada:

Mission de San-Jose,
Californie, 12 mai 1853.

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur ne dédaignera pas, je sais, un mot, un signe de vie de son humble et fidèle serviteur, vu surtout que me voilà resté dans ce pays lointain. Hélas ! nos chères sœurs sont parties de *San-Francisco*, avec M. Huberdeault, sur un vaisseau à voile, pour Valparaiso, le 24 mars, je crois.

J'ai eu beaucoup de chagrin de les voir partir, et moi séparé d'elles. Elles étaient toutes en bonne santé, et bien toujours les mêmes pour le courage et la résignation dans toutes les peines du voyage, comme je leur en ai vu souffrir surtout dans l'Isthme de Panama.

Dieu, quelle boue qui embourbait les pauvres mules ! et des passages effrayants, et puis des gens barbares toujours prêts à se darder à coup de couteaux ! Ah ! quelles peurs j'ai eues pour mes chères sœurs !..... Mais il paraît qu'elles n'ont pas même été assez heureuses de pouvoir s'en

retourner par cette route bien plus courte, faute de moyens.

.....

Moi je suis resté ici en attendant que je puisse m'en revenir aussi ; ma santé est bonne, grâce à Dieu. Toujours que la différence du monde qui nous environne ici, avec les bonnes gens du Canada, est bien capable de me faire ennuyer, si je m'écoutais. Mais que le bon Dieu soit béni !.....

Je me recommande aux charitables prières de tous les saints prêtres de l'évêché, qui s'intéressaient à moi, en les priant de recevoir mes humbles respects, si cela peut leur être agréable, en vue de mon devoir propre.

Me prosternant pour recevoir votre sainte bénédiction,

Je suis et serai toujours,

Monseigneur,

Votre très-fidèle serviteur,

JEAN (1).

A la Révérende Mère Caron, Supérieure du Couvent de la Providence.

Valparaiso, (Chili), 29 juin 1853.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Grâce à la protection évidente de N. D. des Sept-Douleurs, notre puissante et aimable patronne, nous voici enfin arrivés au Chili, après 78 jours de mer. Vos bonnes et courageuses filles, qui vous écrivent en même temps que moi, vous donneront, sans doute, les détails de notre traversée ; et comme à l'heure qu'il est, vous avez du recevoir nos lettres de l'Orégon et de *San-Francisco*, vous connaissez les motifs qui nous ont fait renoncer à la mission de l'Orégon.

---

(1) Nous n'avons pas cru devoir omettre cette lettre de ce brave et fidèle serviteur des sœurs. Sauf l'ortographe, nous n'y avons rien changé, afin de ne rien lui ôter de sa naïve simplicité. Le dévouement à toute épreuve, et la grande foi de ce digne jeune homme lui méritaient cette mention honorable.

J'arrive donc de suite à ce qui doit être le sujet de vos sérieuses réflexions. On veut à tout prix retenir les sœurs au Chili, et les charger de l'Hôpital qui est entre des mains laïques, et assez mal administré à ce qu'il parait.

S. G. Mgr l'Archevêque de *Santiago* insiste fortement pour leur faire accepter cet emploi. Nous avons répondu que nous ne pouvions rien conclure, sans l'agrément de la maison-mère, car notre désir a toujours été de nous conformer à votre volonté.....

.....

.....En attendant votre réponse, je vais me mettre en rapport avec les autorités, et prendre tous les renseignements qui pourraient nous être utiles. Veuillez bien donner de mes nouvelles à mes bons parents que je n'oublie pas devant Dieu, et agréez, etc., etc.

G. Huberdeault, Ptre.

A LA MÊME.

Valparaiso, 29 juin 1853.

Très-honorée et bien chère mère,

Notre dernière lettre, écrite de *San-Francisco*, vous annonçait notre retour au Canada, par le Cap Horn. Aujourd'hui j'ai à vous donner les détails de notre voyage au Chili, qui comme tout voyage sur mer a été pénible. Ce fut le 27 mars dernier, jour de Pâques, que nous nous embarquâmes, après avoir eu le bonheur de communier, à la messe que nous entendîmes de grand matin ; mais à cause des vents contraires, nous ne sortîmes du port que le 30. Nous avons toutes été bien malades du mal de mer, et particulièrement notre chère sœur Marie du Sacré-Cœur, qui ressentit de si grandes douleurs de côté et une telle oppression que nous crûmes ses poumons attaqués. La maladie augmenta tellement qu'elle reçut le saint Viatique, pensant bien que sa fin n'était pas éloignée. Jugez, ma bonne mère, de notre inquiétude et de notre douleur, surtout ne pouvant donner à notre chère malade les soins que réclamait son état ; car il n'y avait pas de médecin à bord, de sorte qu'il nous a fallu la soigner nous-mêmes avec les remèdes

que nous avions apportés de Montréal. Mais notre confiance était avant tout dans notre patronne, N. D. des Sept-Douleurs, à laquelle nous nous adressâmes avec ferveur, en lui promettant de faire brûler sept cierges en son honneur, de communier et passer deux heures devant son autel, le premier vendredi après notre arrivée à Valparaiso.

Notre bonne Mère eut pitié de notre juste douleur, et exauça nos vœux, car bientôt sœur Marie fut assez forte pour se lever et même passer une partie des journées avec nous sur le pont du navire. Actuellement le médecin qui la traite dit que ses poumons ne sont pas attaqués, et que sa maladie n'était pas autre chose que l'épuisement causé par la trop grande fatigue du voyage.

Nous sommes arrivées ici le 17 du courant, et nous avons été accueillies par les dames du Sacré-Cœur, qui nous traitent avec une charité incomparable. Leurs douces attentions et leurs soins bienveillants ne tarderont pas à nous remettre de nos fatigues. Veuillez bien, chère mère, faire continuer les prières afin que nous puissions reprendre notre voyage, si telle est la volonté du bon Dieu.

C'est ici, pour la première fois depuis notre départ du Canada, que nous avons eu le bonheur de nous revêtir de notre saint habit de religion. Oh ! qu'il nous tardait de le reprendre : depuis si longtemps que nous portions des vêtements séculiers, à notre grand regret. Notre joie en le reprenant était aussi grande que le jour bienheureux où on nous le donna pour la première fois. Notre père, M. Huberdeault, doit vous écrire au sujet des propositions qui nous sont faites par S. G. Mgr l'Archevêque de Santiago, et par le gouvernement. On veut absolument nous garder ici, pour les œuvres de charité qui sont très-grandes, tandis qu'il n'y a aucune sœur de charité pour s'en charger.

L'Archevêque a fait prier notre père de se rendre à Santiago, qui est à trente lieues de Valparaiso, pour lui communiquer ses plans et ceux du gouvernement. Pour nous, nous sommes abandonnées à la sainte volonté de Dieu, et prêtes à servir l'église et ses pau-

vres, partout où il plaira à la divine Providence de nous placer.....

.....

Veuillez bien offrir nos hommages à S. G. Mgr de Montréal, et à M. le grand vicaire, et nos souvenirs les plus tendres à nos chères sœurs de la ville et des missions.

Votre fille en N. S.

SŒUR LAROCQUE.

A LA MÊME.

Valparaiso, 30 août 1853.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

J'arrive de Santiago, où S. G. Mgr l'Archevêque et le gouverneur m'avaient invité à me rendre. Malheureusement je trouve à mon arrivée ici que la malle est sur le point de se fermer, et je n'ai que le temps nécessaire pour vous écrire un mot très à la hâte. Vous saurez donc, ma révérende mère, qu'il nous a été impossible de refuser les offres si bienveillantes et si pressantes de S. G. Mgr Valdiviesco, qui ne pouvait entendre parler de notre départ du Chili, où la divine Providence venait de nous jeter d'une manière si inattendue. En me voyant, ses premières paroles ont été : « C'est le bon Dieu qui a envoyé vos sœurs ici ; oui, ce sont vraiment les sœurs de la Providence. Je ne souffrirai pas qu'elles nous abandonnent, etc.»

Bref, il nous fallut consentir à accepter le soin des orphelins, qui sont horriblement abandonnés dans ce pays. S'il se fût agi d'un hôpital, comme il en avait été d'abord question, nous aurions persévéré dans notre refus pour attendre vos ordres, parce que d'abord il nous eût fallu quatre ou cinq sœurs de plus immédiatement, et ensuite que cela se fut écarté du but de notre mission à l'étranger. Mais pour la fondation d'un Orphelinat, nous avons cru rencontrer vos désirs en cédant aux pressantes sollicitations de Mgr l'Archevêque et du gouverneur, d'autant que nous ne sortions pas de notre ligne ; et que puisque nous avions quitté notre patrie pour cela, peu importe que ce soit ici ou ailleurs, maintenant que l'é-

tablissement de l'Orégon est remis indéfiniment. Quelle Providence ! qui se serait attendu à cela, quand nous quittâmes le Canada, l'année dernière ? Qui aurait pu croire qu'après avoir fait le tour du monde, nous finirions par planter notre tente dans la capitale du Chili ?—Je vous assure que nous en bénissons le Seigneur de tout notre cœur.

L'affaire a été mûrement négociée avec l'autorité ecclésiastique et civile, et dans quelques jours nous allons nous transporter à Santiago pour nous mettre à l'œuvre. Prochainement, je vous donnerai tous les détails que le temps ne me permet pas de vous donner aujourd'hui.

Nous n'avons pas encore reçu un seul mot du Canada. Je crois que l'on a beaucoup prié pour nous, car il me paraît évident que le bon Dieu s'en est mêlé.

Adieu, etc., etc.

G. Huberdeault, Ptre.

A LA MÊME.

Valparaiso, 30 août 1853.

Très-honorée et chère mère,

Ma dernière lettre du 27 juin vous annonçait notre arrivée à Valparaiso, et l'offre qui nous était faite de nous fixer au Chili. Aujourd'hui, j'ai à vous dire que nous avons cru ne point trop présumer de vos intentions, en consentant enfin aux instantes sollicitations qui nous étaient faites, non pour un Hôpital, mais pour un Asile d'orphelins et d'orphelines à Santiago.

Nous avons les ordonnances ecclésiastiques et civiles, ainsi que les conditions de la fondation en bonne forme, que nous vous ferons parvenir plus tard. Nous nous disposons à nous rendre dans la capitale, pour nous mettre de suite à l'œuvre, et alors nous pourrons vous donner de plus longs détails, sur cet établissement fait d'une façon si inopinée. Le vénérable Archevêque de Santiago, qui avait cette œuvre tant à cœur, dit hautement que notre arrivée inattendue au Chili est un événement tout providentiel, se

plaisant à dire souvent : « *elles sont vraiment les filles de la Providence.* »

Il parait qu'on a un très-grand besoin des sœurs de charité à Santiago, où les vieux, les vieilles, les infirmes, les orphelins, les pauvres sont en grande souffrance, et très-nombreux. Tout notre regret, et celui de Mgr l'Archevêque, c'est de voir notre petit nombre pour remédier un peu à tant de maux pressants.

Dès notre arrivée, l'Archevêque ayant dit qu'il ne nous laisserait jamais partir, nous avons cru devoir nous appliquer à l'étude de la langue espagnole, pour nous préparer à tout événement et ne pas perdre le temps dans l'oisiveté.

Les dames du Sacré-Cœur, qui nous donnent la plus gracieuse hospitalité, se réjouissent beaucoup de ce que nous allons partager ensemble la belle tâche de soigner la jeunesse : elles en instruisant les demoiselles, et nous, en prenant le soin des pauvres petites orphelines, qui jusqu'à présent ont été dans le plus grand abandon. Croyez cependant, bonne et tendre mère, que ce n'est pas pour nous un petit sacrifice, que de renoncer pour la seconde fois à jamais vous revoir en ce monde, ainsi que nos bien-aimées sœurs du Canada. Mais nous avons cru que telle était la volonté du bon Dieu, et nous avons renoncé à ce bonheur passager, pour mériter celui de vous revoir toutes dans ce beau lieu d'éternel repos où il n'y aura plus de séparation. En attendant cette bienheureuse union de la vision béatifique, nous nous unissons toutes à vous dans le cœur Immaculé de N. D. des Sept-Douleurs, en réclamant les prières de notre chère communauté de Montréal, etc., etc.....

Votre fille en N. S.

SŒUR LAROCQUE.

A S. G. Mgr Bourget, Evêque de Montréal.

Valparaiso, 30 août 1853.

MONSEIGNEUR,

A mon arrivée de Santiago, je trouve la malle prête à se fermer et à partir pour Panama, et je

ses yeux. Aussi outre la foule de voitures, de cavaliers et de piétons qui nous suivaient, toutes les rues par où nous défilions étaient encombrées d'une foule avide de nous contempler. Le drapeau de la république flottait à toutes les fenêtres garnies de dames, qui agitaient leurs mouchoirs en signe de réjouissance, et tous, par les décorations qu'ils avaient faites devant leurs maisons, cherchaient à témoigner leur joie.— Votre Grandeur peut juger de notre étonnement en voyant tant de démonstrations en l'honneur de quelques pauvres sœurs de charité, à la vérité doublement *filles de la Providence*, par sa divine protection sur elles. A mesure que nous approchions du nouvel « Asile de la Providence,» nous marchions de surprise en surprise, mais elle fût à son comble lorsque nous aperçumes la troupe de ligne, attendant sous les armes l'arrivée des *sœurs américaines*, comme on les appelle ici. Au moment où les voitures entraient entre les deux lignes de soldats, la musique commença à jouer, et accompagna les sœurs jusqu'à l'entrée de la maison.

La solennité de cette fête, cet enthousiasme du peuple, toute cette ovation en notre honneur, faisaient naître en nous des pensées bien diverses. Un début si éclatant dans notre carrière au Chili nous conduisait à penser qu'il n'en serait pas toujours ainsi, et que plus tard toutes ces roses pourraient bien se changer en autant d'épines. Le fardeau que nous prenions sur nos faibles épaules nous paraissait bien pesant, surtout dans un pays étranger et inconnu, et si loin de la maison-mère. D'un autre côté, le bon Dieu avait jusque là semé notre route de tant d'épines et d'épreuves diverses, qu'il semblait nous convier en ce moment à prendre part à cette réjouissance qui avait lieu, après tout, non pas à cause de nous précisément, mais bien en l'honneur de la divine charité qui fait toute notre force et notre bonheur. Aussi tâchions-nous de faire une large place à la reconnaissance, dans notre cœur, bien convaincus que nous ne pourrions jamais assez reconnaître tout ce que le ciel avait fait pour nous.....

.....

Nous entrâmes dans la chapelle, où S. G. Mgr l'Archevêque se prépara à célébrer la sainte messe. Avant de commencer, il fit une touchante allocution, dans

laquelle il fit voir le bien que les sœurs de la Providence étaient appelées à faire dans le Chili, et la reconnaissance que devait avoir la capitale, pour la faveur insigne que venait de lui faire la divine miséricorde, en conduisant au Chili les sœurs du Canada, d'une manière si merveilleuse ; puis adressant la parole aux sœurs : « oui, mes chères sœurs, dit-il, vous « êtes vraiment les *sœurs de la Providence* ; car c'est « certainement la divine Providence qui vous a con- « duites ici, où l'on soupirait après vous, sans vous « connaître. Depuis longtemps, nous désirions vive- « ment une Institution de Charité pour prendre soin « des pauvres et des orphelins de cette grande ville, « et voilà que tout-à-coup, au moment où nous nous « y attendions le moins, nos vœux sont exaucés d'une « manière vraiment miraculeuse, et que les deux ex- « trémités du nouveau-monde vont se trouver rap- « prochées et unies par les doux et forts liens de la « charité, et cela sans que personne s'en fut douté, « et par un pur effet de la divine bonté. Votre dé- « vouement intrépide vous a fait quitter tout ce qui « vous était le plus cher, pour aller, à travers mille « dangers, exercer vos œuvres admirables de charité, « et Dieu, par un effet de sa bonté miséricordieuse, a « permis que votre noble courage eût pour théâtre la « République du Chili ; oh ! qu'il en soit à jamais « béni !» .....

.....

Ah ! Monseigneur, quand je compare l'avant veille de la Toussaint de l'année dernière, avec celle de cette année, que je trouve de différence ! A pareille époque l'année dernière, nous étions à traverser l'Isthme de Panama, souffrant toutes sortes de privations, et aux prises avec la mort ; car plus d'une fois, nous avons été sur le point d'y laisser nos dépouilles mortelles, comme tant d'autres ont fait avant et après nous ; et aujourd'hui, à la distance d'une année jour pour jour, quel changement !

Cependant, nous ne nous faisons pas illusion sur les difficultés qui ne manqueront pas, sans doute, de surgir avant longtemps.

Il serait bien étonnant que l'ennemi de tout bien ne cherchât bientôt à mettre en jeu ses ressorts accoutumés contre les œuvres de Dieu. Cependant,

nous espérons que celui qui a conduit ses enfants dans ce pays, saura aussi soutenir son œuvre.....

.....

Nous voilà donc au milieu d'une ville de cent-vingt-cinq mille âmes, et chargés d'en recueillir les innombrables orphelins. Elle possède un fonds de deux cent mille piastres, formé par les donations de personnes charitables, et destiné exclusivement au soutien des orphelins. Le gouvernement avait chargé de ce soin des personnes laïques, mais il parait que les orphelins n'en étaient pas mieux qu'auparavant, quoique des sommes considérables fussent censées être employées en leur faveur. C'est ce fonds que le gouvernement confie maintenant à l'administration des « sœurs de la Providence,» après leur avoir loué une maison, en attendant que celle qu'il va faire construire *ad hoc* soit prête à les recevoir, avec les orphelins des deux sexes. On ne saurait se faire une idée de l'état déplorable de ces pauvres enfants, dont un grand nombre périssent de misère, et les autres finissent par devenir le fléau de la société.

Ainsi les sœurs sont appelées à faire sous ce rapport un bien incalculable, en sauvant des milliers d'enfants qui se perdent chaque année.

Je réserve à une prochaine lettre à vous parler plus au long du Chili, me contentant de vous dire aujourd'hui, avec tous les étrangers qui y vivent, que le Chili est un des plus beaux pays du monde, par son magnifique climat, sa grande salubrité, et la fécondité incomparable de son sol, sans parler de l'inépuisable abondance des mines d'or et d'argent.

Les épidemies y sont, et y ont toujours été inconnues. On y fait la moisson d'un bout de l'année à l'autre. La chaleur y est toujours tempérée, et quoique nous ne soyons pas encore à l'époque de son intensité, (ce qui n'arrive que lorsque le Canada est dans la saison la plus froide) cependant nous avons eu quelques jours qui ont été regardés comme les plus chauds qu'on a coutume d'y éprouver, et je puis dire que je n'ai pas souffert de la chaleur autant qu'en Canada, tant s'en faut. Ceci est dû à un certain petit vent qui y règne toujours, et qui se rafraîchit en passant par les Cordillières, dont le sommet est couvert de neiges éternelles. Or, comme vous le savez, Santiago se trouve aux pieds des Cordillières, à une distance d'environ trente lieues de Valparaiso.

Personne de notre petite colonie n'a été malade depuis notre arrivée dans ce pays, et c'est du jour où nous y sommes entrés que date notre entier et parfait rétablissement, sauf sœur Marie du Sacré-Cœur, qui, ayant beaucoup plus souffert, est aussi plus longtemps à reprendre ses forces. Aussi bien, nous avons besoin que toutes les santés se conservent, car l'œuvre que nous avons entreprise demanderait trente sœurs, et elles ne sont en tout que six, en y comprenant la bonne Eloïse, que nous avons emmenée du Canada. (1)

Nous espérons que la maison-mère ne nous abandonnera pas, et qu'avant longtemps elle nous enverra un renfort, qui nous est si nécessaire. Le vif désir des sœurs de se rendre utiles, le plus tôt possible, a été cause qu'elles ont fait des progrès merveilleux dans l'étude de la langue espagnole, qu'elles parlent déjà suffisamment, pour se tirer d'affaire dans leurs rapports avec les personnes du dehors. Quant à moi, le latin m'est d'nn grand secours dans l'étude de cette belle langue espagnole.....

.....

Agréez, Monseigneur, etc., etc., etc.

G. Huberdeault, Ptre.

A la Révérende Mère Caron, Supérieure de la Providence, à Montréal.

Asile de la Providence, Santiago, 30 mai 1853.

Ma révérende mère,

La lettre espagnole ci-incluse est de Don Miguel d'Avila, bienfaiteur de notre établissement. Ce digne gentilhomme, bien connu dans tout Santiago pour son zèle et sa charité envers les pauvres, a été nommé par le gouvernement pour fournir tout ce qui est nécessaire à l'établissement des sœurs. Je dois dire qu'il s'acquitte de sa charge d'une manière digne d'éloge. Comme je présume que vous pourriez être embarrassée pour faire traduire sa lettre, je vais vous en donner le sens :

« J'ai eu le plaisir de connaître de près vos filles,

(1) Eloïse Trudeau, jeune fille canadienne accompagnant les sœurs, par dévouement.

« les sœurs de la Providence, et le gouvernement « m'ayant fait l'honneur de m'occuper dans la forma- « tion de l'établissement qu'elles dirigent, j'ai pu me « convaincre des résultats avantageux qu'il y a pour « notre pays, dans l'acquisition de l'institution bien- « faisante dont vous êtes la supérieure. Veuillez re- « cevoir, pour cette faveur inestimable, mes sincères « remercîments, ainsi que ceux de mes concitoyens. « Les sœurs ont dépassé nos espérances, dans l'ac- « complissement du ministère de leur institution évan- « gélique,..... etc., etc.»

Don Miguel termine sa lettre en vous priant de vouloir bien lui communiquer ce que vous croiriez utile et avantageux pour l'établissement, et la faveur de quelques lignes accusant la réception de sa lettre. Comme il sait un peu l'anglais, quelques mots de réponse dans cette langue lui feront beaucoup plaisir. C'est un homme très-bien disposé, excellent chrétien, et qui fait tout ce qui dépend de lui en faveur de l'établissement des sœurs de charité. Nous disons quelquefois entre nous que c'est le second volume de votre bon M. Lacroix, à qui le couvent de la Providence, de Montréal, doit tant. Je vous prie, en passant, de lui offrir nos respectueuses salutations et notre affectueux souvenir : nous espérons que le bon Dieu vous le conservera encore longtemps, et qu'il revivra un jour dans son fils, dont nous connaissons l'excellent cœur. Toutes vos filles sont bien portantes et bien occupées ; vous ne tarderez pas à recevoir leurs lettres.....

J'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc.

G. HUBERDEAULT, Ptre.

A LA MÊME.

Asile de la Providence, Santiago, 5 Juin, 1854.

TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Avec quel bonheur nous avons lu et relu vos lettres ! Ah ! croyez-le, l'éloignement n'a point émoussé les sentiments qui nous attachent à notre bien-aimée communauté de Montréal, à notre chère patrie, à nos bienfaiteurs et amis ; c'est tout le contraire qui est arrivé. Nous allons nous efforcer, Dieu

aidant, de retracer, à la pointe méridionale de l'Amérique, le zèle et la charité de nos bonnes sœurs du Canada. Vous connaissez déjà, par nos lettres précédentes, quelque chose de l'extrême misère et de l'abandon de la classe orpheline du Chili ; nous recevons ici les enfants des deux sexes, mais comme le local temporaire que nous occupons est trop étroit, il nous a été impossible de les recevoir tous. Nous n'avons pu en admettre plus de quatre-vingts. . . . . .

On visite notre maison avec beaucoup d'intérêt, car c'est un spectacle tout nouveau dans ce pays. Nous avons ainsi la consolation de travailler à amener le riche à ne point dédaigner la misère du pauvre, malheureux et délaissé, surtout de ces pauvres petites victimes du malheur, qui nous appellent leur *mamita* (jolie petite maman).

Nous avons dix filles pour nous aider ; ce sont des jeunes personnes, qui voulant se retirer du monde, se donnent à nous pour leur entretien. Elles sont loin d'avoir la force de nos filles du Canada. Ici les constitutions sont faibles, par suite du climat, et peut-être aussi de l'humidité des maisons, dont la plupart sont faites de terre et de paille séchées au soleil. Ces maisons sont très-basses, pour mieux résister aux fréquents tremblements de terre de ce pays.

Notre père, M. Huberdeault, s'occupe en ce moment, avec le gouvernement, de l'achat d'un terrain pour y fixer notre futur établissement. Nous sommes en neuvaine à St. Joseph, le suppliant de prendre cette affaire sous sa puissante protection.

Nous avons actuellement une petite chapelle, dont l'ornement principal est un beau tableau de l'Immaculée Conception, et une image de Notre-Dame des Sept-Douleurs, notre douce patronne. Nous n'y avons ni chaises, ni bancs, pour suivre la mode du pays. Ici les plus grandes dames s'asseyent à la façon des orientaux ? c'est-à-dire qu'elles font porter un tapis, sur lequel elles se placent pour s'asseoir sur leurs talons. Mais notre lieu favori, après notre chère petite chapelle, c'est notre salle de communauté ; car c'est là surtout, où nous trouvant réunies, le souvenir le plus tendre nous reporte vers notre salle de communauté de Montréal, pour y écouter vos avis, et les puissantes et ferventes instructions du vénérable et saint évêque de Montréal. Ah! que nous envions votre bonheur !

Comme le temps est presque toujours invariablement beau, nous faisons le lavage dans notre cour, à la suite de laquelle se trouve une vigne qui nous a rapporté une prodigieuse quantité de raisins. Notre enclos renferme encore une quantité d'arbres fruitiers : tels que des orangers, citronniers, pommiers, poiriers, etc., etc., etc. L'olivier et le palmier s'y trouvent aussi, et servent à nous rappeler que nous sommes les filles du Calvaire.

Nous tenons un compte exact des dépenses que nous faisons pour le soutien de l'établissement, et nous en envoyons une copie au gouvernement. Jusqu'à présent, nous n'avons encore rien acheté pour nous, depuis notre départ de Montréal. Nous n'avons pas encore de postulante, quoique quelques-unes se soient présentées ; mais nous croyons utile de les éprouver un peu plus longtemps.

Les communautés religieuses indigènes sont très-nombreuses dans ce pays, mais toutes sont consacrées à la vie contemplative, et font les vœux solennels de la clôture.

Les sœurs de Picpus, de Paris, qui sont ici depuis neuf ans, et les Dames du Sacré-Cœur, qui ne font que d'arriver, sont les seules qui se livrent à l'enseignement. Les sœurs de Charité de France, arrivées aussi tout récemment, sont chargées du soin des hôpitaux ; et enfin nous, les dernières de toute façon, que notre Seigneur daigne employer au service de ses membres souffrants sur cette terre hospitalière.

Les communautés d'hommes ne sont pas moins nombreuses que celles des femmes. Nous ne connaissons les unes et les autres que par ce qu'on nous en dit, sauf les Franciscains, les Dominicains, et les Jésuites, qui sont venus nous rendre visite. Ces derniers, chassés autrefois du Chili, s'y retrouvent aujourd'hui, à peu près comme nous-mêmes, d'une manière inopinée.....

Nous comprenons maintenant et parlons passablement l'espagnol. M. Huberdeault a fait de rapides progrès, au point de faire son premier sermon en espagnol, moins de trois mois après avoir commencé à étudier cette langue. Nos santés se soutiennent ; mais l'hiver nous est plus favorable que

l'été, si nous pouvons appeler hiver la neige qui couvre le sommet des Cordillières ; sa vue lointaine sert du moins à nous rappeler celle du Canada, et les *carioles* que nous ne reverrons probablement plus. Vous aurez sans doute reçu la lettre du bon Don Miguel ; il est toujours plein de bonté et d'attentions pour nous, et sera un bienfaiteur signalé de « l'Asile de la Providence " de Santiago.

Bonne mère, l'énorme distance qui nous sépare de corps ne nous a pas empêchées de nous réunir à nos chères sœurs de Montréal, le jour de votre fête, pour vous dire tout ce que nos cœurs éprouvent pour vous, et donner ensuite à nos sœurs bien-aimées les plus tendres témoignages de notre attachement et de notre tendresse inaltérable.

Veuillez bien aussi nous rappeler au souvenir de notre bonne maîtresse, et de nos compagnes du noviciat, sans oublier nos sœurs des missions ; un bon jour affectueux aux dames pensionnaires, aux vieilles, aux orphelines, et à tous nos bons amis du Canada, en nous recommandant à leurs ferventes prières.

Agréez etc., etc., etc.

Votre fille en N. S.

SŒUR LAROCQUE.

A LA MÊME.

Asile de la Providence, Santiago, 28 Juillet, 1854.

BIEN CHÈRE MÈRE,

Combien vos lettres nous ont apporté de joie, de bonheur et de force !—et que nous vous sommes reconnaissantes de votre sollicitude pour vos pauvres filles du Chili !—.....

Nous sommes toujours dans la même maison, et le nombre de nos orphelins est le même, car le local ne nous permet pas d'en recevoir davantage. Les principaux citoyens de la ville s'occupent à nous trouver un terrain convenable à notre établissement.

Je regrette d'avoir à vous dire que la santé de nos chères sœurs, Marie du Sacré-Cœur et Denis-Benjamin, est très faible ; il parait qu'elles seront longtemps à s'acclimater. Heureusement que quelques-

unes de nos orphelines commencent à nous aider un peu, de manière que nous pouvons suffire à tout pour le moment. On continue à nous porter le même intérêt ; mais rien n'égale les attentions et les soins bienveillants de Don Miguel d'Avila, qui attend votre réponse avec impatience.

Les sœurs de Charité, de France, viennent de perdre une de leurs sœurs ; nous avons assisté à son enterrement, ce qui a paru leur être très-agréable. Ici les convois funèbres ne sortent que la nuit.

Nous avons fêté la St. Vincent, et c'est la dame de Don Miguel qui a donné le diner, et qui a voulu servir elle-même nos enfants ; ce qui est un exemple de charité et d'humilité très-considérable et rare dans ce pays.....

Vous voudrez bien excuser cette petite lettre, qui est très-courte pour pouvoir être insérée dans une autre. Veuillez bien faire parvenir à leur destination celles que nous écrivons à nos parents ; et recevez, bonne mère, l'expression de nos sentiments de tendre reconnaissance et de filiale affection.

Votre fille en N. S.

SŒUR LAROCQUE.

A. S. G. Mgr. Bourget, Evêque de Montréal,

Santiago, 29 Octobre, 1854.

MONSEIGNEUR,

La lettre que V. G. a bien voulu écrire à notre ami et protecteur, Don Miguel d'Avila, lui a été extrêmement agréable. Sa réponse, ci-incluse, étant en espagnol, je pense que V. G. ne trouvera pas mauvais que j'en fasse une traduction, pour lui en faciliter l'intelligence.

Le gouvernement vient d'acheter une magnifique propriété pour y établir les sœurs de la Providence. On pourrait comparer la situation de cette propriété par rapport à Santiago, à celle du Côteau-Baron par rapport à Montréal. Nous aimons à croire pieusement que notre père nourricier, St. Joseph, a amené cet heureux dénouement, car certainement les circonstances qui ont précédé et accompagné cet achat ne sont pas ordinaires ; ce qui nous donne lieu d'es-

pérer que notre puissant et bienheureux protecteur daignera protéger toujours et affermir ce nouvel établissement. S. G. Mgr. l'Archevêque travaille activement à le rendre solide et durable. Par la prochaine malle, je pourrai donner à V. G. les détails qu'elle me demande dans la lettre qui nous promet du secours, afin qu'elle soit bien au courant de tout. Dieu sait combien nous désirons le renfort que vous avez bien voulu nous faire espérer !.....

Toutes les sœurs sont assez bien, et se recommandent aux prières de V. G, ainsi que celui qui a l'honneur d'être, etc., etc., etc.

G. HUBERDEAULT, Ptre.

AU MÊME.

(Traduit de l'Espagnol.)

Santiago, 29 octobre 1854.

MONSEIGNEUR,

Les sentiments de bienveillance que V. G. me témoigne, dans son affectueuse lettre du 3 août dernier, me causent un plaisir extrême, en même temps qu'ils me fournissent l'occasion d'apprécier la noblesse et l'élévation de votre esprit. Mes plus vifs désirs ont toujours été de voir s'établir solidement, dans notre pays, la charitable institution des sœurs de la Providence ; et en m'adressant à V. G. j'ai voulu, pour mieux m'acquitter de mon devoir, profiter de vos sages instructions et de vos excellents conseils, comme j'ai déja eu l'honneur de le dire à V. G. dans ma lettre.

Je vois, avec une douce satisfaction, que la manière dont V. G. a daigné accueillir ma lettre a surpassé mes espérances. La promesse d'un prompt envoi de nouvelles sœurs, au secours de leurs compagnes, nous a beaucoup réjouis ; et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à V. G. qu'aujourd'hui même se signe le contrat d'achat d'un terrain, dont le gouvernement vient de faire l'acquisition, au prix de soixante-douze mille piastres ($72,000), pour les sœurs de la Providence, que nous aurons la joie d'installer prochainement dans ce nouvel établissement.

Ce terrain a une étendue d'environ 90 acres ; il y a de bons édifices, une belle vigne se composant de vingt-six mille plantes, et quantité d'arbres fruitiers de différentes espèces.

J'ai fait connaître à S. E. le président l'expression de vos sentiments, et Son Excellence me prie d'offrir à V. G. ses plus sincères remercîments.

Espérant que vous voudrez bien m'honorer de la faveur de vos lettres, selon que vos occupations vous le permettront,

J'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc.

D'AVILA.

A la Révérende Mère Caron, Supérieure de la Providence, à Montréal

Santiago, 29 octobre 1854.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Je n'ai le temps que de vous glisser un petit mot à la hâte, après vous avoir donné la traduction d'une lettre de Don Miguel. Au moment où je vous écris, on signe un contrat d'achat d'un terrain pour l'établissement de vos filles. C'est une superbe propriété, de pas moins de 90 acres, avec de grands édifices, une vigne immense, et force arbres fruitiers de toutes les espèces. Vous voyez que notre bon archevêque avait bien raison de dire que vos filles sont vraiment les *filles de la Providence*. Cela veut dire aussi que le secours que vous nous avez promis va devenir d'une nécessité urgente. Peut-être les desseins de la divine Providence sont-ils que le Canada soit appelé à travailler à la grande et immense œuvre qu'offre l'Amérique Espagnole. Quand les sœurs seront dans leur nouvel établissement d'une manière stable, elles se proposent de prendre chez elles *un vieux St. Joseph*, (1) pour témoigner leur reconnaissance à leur puissant protecteur. Nous sommes tous bien, et réclamons vos prières et celles de la communauté.....

Votre, etc., etc., etc.....

G. HUBERDEAULT.

---

(1) Vieillard à qui l'on donne sa pension et tout ce dont il a besoin en l'honneur de St. Joseph.